



Commune de Marly

Rapport de gestion 2022



Vue de Marly – route de Bourguillon

Table des matières

Le Conseil général	4
Le Conseil communal	6
Les Dicastères	
Administration générale	7
Secrétariat général	8
Ressources humaines	9
Communication	10
Informatique	12
Archives et gestion documentaire	12
Naturalisations	14
Agglomération	14
Finances	15
Finances et impôts	15
Accueil à la population et ordre public	24
Elections et votations	24
Contrôle des habitants	25
Culture et Sports	29
Police	31
Militaire	35
Organe communal de conduite (ORCOC)	36
Service du feu	37
Urbanisme et patrimoine	39
Police des constructions	39
Bâtiments communaux et scolaires	40
Réalisation et état des travaux	42
Aménagement du territoire	45
Plan de mobilité	46
Eaux, édilité et espaces verts	48
Distribution d'eau	48
Protection des eaux	52
Endiguement	54
Edilité	55
Action sociale, vivre ensemble et santé	58
Affaires sociales	59
Santé publique	64
PITSC	67
Cohésion sociale	69
Enfance et formation	72
Enseignement et formation	73
Petite enfance	76
Bibliothèque	79

Le Conseil général

Au chapitre des mutations, cette deuxième année de la législature 2021-2026 a connu deux démissions : M. Bertrand Späth et Mme Claudia Grappin Späth, tous deux membres du Parti vert'libéral. Sur la base des élections générales du 7 mars 2021, ont été élus M. Moncef Amari (PVL) et M. Adrien Bugnon (PVL). D'autre part, M. Eric Bugnon (PVL) accède à la présidence en remplacement de M. Bertrand Späth, tandis que Mme Vittoria Rezzonico Janka (PVL) remplace Mme Claudia Grappin Späth au Bureau du Conseil général en qualité de scrutatrice-suppléante, M. Moncef Amari (PVL) remplace M. Bertrand Späth à la Commission financière, M. Adrien Bugnon (PVL) remplace Mme Claudia Grappin Späth à la Commission des naturalisations, et Mme Sandra Herren (UDC) est déléguée au Conseil d'Agglomération, en remplacement de M. Frédéric Mischler.

Le Conseil général a siégé à 4 reprises en 2022, d'abord sous la présidence de Mme Sandra Herren (UDC), puis sous celle de M. Bertrand Späth (PVL), et enfin sous celle de M. Eric Bugnon (PVL). Le Bureau du Conseil général, élargi aux six chefs de groupes, a préparé, au cours de 4 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses quatre séances, le Conseil général a traité les principaux objets suivants :

Séance du 23 mars 2022 (45 présents)

- Dissolution de la Commission de fusion ;
- Réponse du Conseil communal au postulat 2020-02 de M. Sylvain Grandjean, au nom du groupe PS, pour une aide aux revenus modestes ;
- Réponse du Conseil communal au postulat 2021-01 de M. Bertrand Späth pour un audit externe sur le fonctionnement des ressources humaines au sein de la commune ;
- Préavis du Bureau relatif à la proposition 2020-01 de M. Vincent Adamo, au nom du groupe PLR, et décision sur l'instauration du vote électronique pour les séances du Conseil général.

Séance du 25 mai 2022 (45 présents)

- Examen et adoption des comptes 2022 ;
- Présentation du rapport de gestion 2022 ;
- Crédit budgétaire complémentaire pour la délocalisation d'un service communal ;
- Programme de législature du Conseil communal ;
- Plan financier 2023-2027.

Séance du 12 octobre 2022 (47 présents)

- Election du président du Conseil général ;
- Election d'un scrutateur suppléant ;
- Election d'un membre à la Commission financière ;
- Election d'un membre à la Commission des naturalisations ;
- Election d'un délégué au Conseil d'Agglomération ;
- Echange de terrains entre la commune de Marly et M. Awais portant sur les articles 1623 et 927/partiel 926 RF Marly et octroi d'un droit de superficie (DDP) à l'entreprise Gugler Elektronik AG ;
- Octroi d'un droit de superficie (DDP) en faveur de la société Espace Khan Sàrl portant sur l'article 929 RF Marly ;
- Octroi d'un droit de superficie (DDP) en faveur de la Fondation Fribourgeoise du Curling portant sur l'article 154 RF Marly ;
- Intervention de Mme la Préfète de la Sarine sur la modification des statuts du Réseau Santé de la Sarine et l'intégration des pompiers ;
- Adoption des statuts modifiés du Réseau Santé de la Sarine.

Séance du 6 décembre 2022 (42 présents)

- Adoption des budgets de résultats et des investissements 2023 ;
- Présentation du plan financier 2023-2027 ;
- Désignation de l'organe de révision des comptes ;
- Adoption des statuts du Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine ;
- Réponse du Conseil communal au postulat n° 2021-02 de M. Eric Bugnon, au nom du groupe PVL, pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux ;
- Réponse du Conseil communal au postulat n° 2021-03 de M. Eric Bugnon, au nom du groupe PVL, pour un soutien aux Marlinois pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier sur :

- La reconstruction de l'animation socioculturelle ;
- La mise à l'enquête des zones 30 km/h ;
- La scolarisation des enfants ukrainiens ;
- L'inauguration de la place du village ;
- Le projet « une carte de fidélité géante » ;
- Le nettoyage et le déneigement des routes communales ;
- Le ravinement sur les berges de la Gérine ;
- Les procédures juridiques en matière de personnel ;
- La santé et la sécurité du personnel au travail ;
- L'ouverture de la piscine de Marly ;
- Les mesures énergétiques mises en place ;
- Le service communal de l'Ordre public ;
- L'avancement des travaux du 3^{ème} centre scolaire ;
- Le calendrier prévisionnel pour le centre scolaire de Marly Cité ;
- L'isolement des seniors.

Lors de la sortie annuelle, les membres du Conseil général ont été accueillis par M. Olivier Ney, directeur de la piscine de Marly, et M. Christophe Exposta, adjoint, pour une visite guidée de la piscine et de ses aspects techniques. La soirée s'est poursuivie par un apéritif dînatoire servi au restaurant l'Atelier, sis au Marly Innovation Center.

| Le Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 41 fois en séances ordinaires en 2022 pour assurer la gestion des affaires communales.

En marge de ces séances, il a rencontré les responsables des services et secteurs communaux pour une présentation des projets et des dossiers en cours, les représentants du Marly Innovation Center pour faire le point sur le développement du quartier de l'Ancienne Papeterie, ceux du Bureau GEA pour une présentation des différents plans d'aménagement de détail, Mme la Préfète de la Sarine pour un échange sur les visions politiques, les représentants de la Police de proximité pour une présentation de son rapport d'activité, et les nouveaux collaborateurs de l'administration communale. Le Conseil communal a en outre collaboré avec le Bureau du Conseil général, élargi aux six chefs de groupes, à la préparation de l'ordre du jour des 4 séances du Conseil général.

En sus de nombreuses assemblées générales, le Conseil communal a participé à la séance d'information du Réseau Santé de la Sarine sur le projet d'intégration des pompiers, à la soirée d'information sur le crédit d'investissement pour la réfection des bâtiments du CO de Marly, à la présentation aux communes du district de la Sarine sur la digitalisation des prestations publiques, au Palmarès du Conservatoire de Fribourg, à la soirée des communes organisée par la Société des remontées mécaniques de la Berra et aux 75 ans de cette société, aux 100 ans du pont de Pérolles, à la séance publique organisée par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts sur la gouvernance régionale.

Durant l'année 2022, le Conseil communal a pris part à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, il a participé à l'inauguration de la piscine, puis à celle de la place du village. Il s'est également associé à l'inauguration de la station Carolyn au Marly Innovation Center, au Tir en campagne 2022, à la 50^e édition du Tournoi Sekulic, à l'Open de Marly, au 50^e anniversaire du garage Leibzig, à la journée des promotions civiques, et à la soirée du personnel communal.

Au chapitre des bonnes relations intercommunales et à l'invitation de la commune de Villarsel-sur-Marly, le Conseil communal a pris part à la « rencontre des 3 Conseils », événement bisannuel réunissant les Conseils communaux de Pierrafortscha, de Villarsel-sur-Marly et de Marly.

Le Conseil communal a encore fêté, en compagnie des autorités cantonales, le centième anniversaire de Mme Carla Mierisch Zempelin, résidente de Marly.

Enfin, le Conseil communal a participé à l'assemblée de la Société de partenariat Hünenberg ZG - Marly FR, dans le cadre du partenariat avec la commune zougnoise de Hünenberg.

Administration générale

Responsable : Christophe Maillard, Syndic
Suppléant : Jean-Pierre Oertig, Conseiller communal

Le mot du Syndic

Comme annoncé dans le précédent rapport de gestion, le Conseil communal a terminé et dévoilé en 2022 son programme pour la législature 2021-2026. Ce programme est d'abord un exercice de transparence vis-à-vis de la population et du Conseil général. Par ce programme, le Conseil communal fixe et communique les objectifs et principes généraux qui ont guidé et guideront encore son action durant les prochaines années. Il y a annoncé les mesures qui devront selon lui être prioritairement déployées, tout en prenant en compte la capacité financière de notre commune.

En partageant avec ses concitoyennes et concitoyens la transparence de ses choix et de ses ambitions sur un horizon de 5, mais aussi 10 à 15 ans, le Conseil communal entend d'abord démontrer que son action n'est pas faite de projets ponctuels, mais qu'il met en place une politique publique durable et empreinte de cohérence. Le programme de législature est toutefois aussi un exercice par lequel le Conseil communal s'engage, fermement, à tout mettre en œuvre pour réaliser les actions concrètes mentionnées sous les rubriques « Actions et projets prioritaires », mais aussi de tenir la ligne posée par les « axes de travail » qu'il s'est choisis.

Si l'on suit le programme de législature, en 2022, le Conseil communal a d'ores et déjà entamé ou réalisé de nombreuses actions et projets prioritaires dans tous ses Dicastères :

I. Concernant son engagement pour la qualité des prestations aux citoyens et aux entreprises, il a :

- a) Pris d'importantes mesures visant à assurer la sécurité informatique, notamment en se prémunissant des cyberattaques. Des mesures concrètes en la matière ont été exécutées dès le mois de juin 2022, avec l'arrivée d'un spécialiste en informatique. Un message d'investissement a par ailleurs été adopté à cet effet par le Conseil général en décembre 2022. Grâce à cet investissement autorisé, de nouvelles mesures sont actuellement en cours de mise en place. Un audit relatif à la sécurité des données personnelles a par ailleurs été ajouté à ces actions.
- b) Le Conseil communal a d'ores et déjà, comme annoncé, mis en œuvre les mesure permettant d'exploiter le bâtiment actuel de l'administration jusqu'à la réalisation d'un nouveau siège. L'accent a d'abord été mis sur l'amélioration des conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs, qui étaient excessivement à l'étroit dans les locaux. Pour ce faire, les Services techniques ont été délocalisés dans un bâtiment séparé. Les bureaux libérés ont été redistribués et rafraichis, tout comme le local de pause. Fin 2022, la réfection du local de pause débutait.
- c) Afin d'éviter à l'avenir de se retrouver dans des situations d'urgence en raison d'un manque d'anticipation sur les objets immobiliers communaux, le Conseil communal a proposé au Conseil général de lui octroyer le moyen de réaliser un Masterplan des bâtiments communaux, ce qui a été accepté en 2022. Ce plan est en cours de réalisation et devrait être disponible à l'automne 2023. Ce plan devra être suivi et tenu à jour dans la durée.

II. Concernant son engagement à offrir un environnement de vie en adéquation avec le tissu bâti et la nature, il a d'ores et déjà :

- a) Mis à l'enquête et adopté des zones 30 sur près de 90% du territoire urbanisé communal. Elles seront réalisées progressivement, quartier par quartier, durant la législature, aussitôt les plans approuvés par les autorités cantonales.
- b) Implanté la tarification sur l'ensemble des parkings communaux.

III. Concernant son engagement à accompagner une mobilité et une politique énergétique cohérentes et durables, il a en particulier installé des bornes de recharge électrique sur le parking de l'administration communale. Les autres mesures annoncées ont été initiées, mais sont encore en phase d'étude.

IV. Concernant son engagement à favoriser un mode de vie actif avec des infrastructures adaptées et un milieu sécurisé, ses démarches se sont en l'état concentrées sur le site de Corbaroche et le quartier de l'Ancienne papeterie. Il a d'ores et déjà :

- a) *Obtenu de la part du Conseil général l'autorisation de conclure un DDP avec la Fondation pour le curling pour qu'elle puisse y édifier une halle de curling.*
- b) *Proposé au Conseil général un message d'investissement visant à développer l'ensemble du site de Corbaroche de manière harmonieuse, notamment en y renaturant les parkings de gravier, en les remplaçant par un parking en dur, en y prévoyant une aire de rebroussement pour les bus et en initiant auprès de l'Agglomération de Fribourg les démarches visant à prolonger la ligne TPF 1 jusqu'au fond de Corbaroche.*
- c) *Réalisé et inauguré la piscine de Marly.*

V. Concernant son engagement à développer une dynamique sociétale porteuse de cohésion, il a en particulier :

- a) *Poursuivi la réalisation du 3^{ème} centre scolaire.*
- b) *Initié les études en lien avec la réalisation du nouveau centre scolaire et de la nouvelle halle polyvalente de Marly Cité. Dans son souci de créer un centre de Marly Cité agréable et cohérent, il coordonne la planification et le projet avec celui relatif à l'agrandissement du Home des Epinettes.*
- c) *Développé une véritable politique de cohésion sociale, favorisant le vivre ensemble, prioritairement en 2022 par la création de « Marly pour Tous » en remplacement de l'ANJM, et en mettant ou remettant en place des projets en faveur de la population en général, de la jeunesse et des seniors (projet SenioraMa).*

Enfin, aux côtés de la mise en œuvre de ses actions et projets prioritaires et de la gestion quotidienne des affaires publiques, le Conseil communal poursuit le processus de réorganisation de l'administration communale.

Le soussigné tient ici à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale. Sans leur engagement, Marly ne pourrait pas se transformer au rythme que son développement lui impose. Il remercie également les membres du Conseil général pour leur adhésion et leur soutien régulier aux mesures de développement qui lui sont proposées par le Conseil communal.

Christophe Maillard

Secrétariat général

Le Secrétariat général œuvre en soutien aux services communaux en fournissant des prestations internes et un appui en matière d'administration, de ressources humaines et d'informatique. Il veille à la bonne coordination au sein de l'administration et assure nombre de tâches transversales.

En particulier, il assure l'interface entre le Conseil communal et l'administration, à la fois pour la préparation des séances et pour la mise en œuvre des décisions. En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur les responsables de service pour le traitement des dossiers, la conduite des équipes et les réflexions stratégiques.

Le Secrétariat général et son équipe assurent le secrétariat au plein sens du terme des divers organes politiques de la commune, en particulier du Conseil communal, du Conseil général, du Bureau

du Conseil général ainsi que le support à diverses commissions. Ses attributions lui confèrent un rôle central dans le fonctionnement des institutions et des liens avec la population.

Les convocations, les procès-verbaux, les correspondances et autres communications figurent parmi les documents qui émanent du Secrétariat général; ils ne représentant qu'une partie des tâches administratives permettant le bon fonctionnement des organes politiques et entités administratives de la commune.

Les tâches du Secrétariat général s'exercent également en matière de communication avec la gestion du site internet de la commune et la préparation des éditions du bulletin d'informations communal *Marly Info*. De façon générale, la communication interne et externe est de sa compétence et s'exerce par les différents canaux établis.

Pour renforcer son rôle et lui permettre d'exercer les différentes tâches qui lui incombent, l'Administration générale a été renforcée en 2022 par l'engagement d'une collaboratrice pour les ressources humaines à 70% et par un informaticien à 100%.

Ressources humaines

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

Les Ressources humaines sont placées sous la direction de M. Christophe Maillard, Syndic, et compte 2.30 EPT.

Réorganisation et capital humain

Les bases de la réorganisation ont été posées en 2021, avec la redéfinition des contours des nouveaux services. Cette réorganisation s'est poursuivie en 2022 avec la mise au concours de plusieurs postes, dont la nécessité a été relevée dans le cadre de la réorganisation. C'est ainsi que plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été engagés, dont certains occupent de nouvelles fonctions, d'autres venant renforcer des équipes existantes.

Cela est le cas pour le renforcement du secrétariat des Services techniques qui a accueilli une collaboratrice administrative à 50%. C'est également le cas pour le secteur de la Cohésion sociale qui a repris des couleurs avec l'arrivée de deux éducateurs sociaux ainsi que d'une responsable de secteur. Enfin, le service Enfance et formation a mis au concours un poste de collaborateur socio-éducatif, lequel est avant-gardiste puisque sa mission principale est d'être en soutien des équipes éducatives et de proposer des mesures visant à mieux les accompagner dans la prise en charge des enfants à problématiques particulières.

Evénements

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 25 ans d'activités de M. Pascal Baechler, collaborateur auprès du service Eaux, édilité et espaces verts.

Formation du personnel

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins. En 2022, 30 formations ont été suivies, dont deux concernent l'acquisition de nouvelles compétences, le reste étant principalement des formations continues pour le maintien des connaissances.

Formation de stagiaires et d'apprentis

➤ Stage de durée limitée

Nous accueillons, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2022, 6 stagiaires, dont 2 ont pu bénéficier des compétences du service Action sociale, vivre ensemble et santé. Les 4 autres font partie intégrante de la dotation de la crèche.

➤ Apprentissage

L'administration forme simultanément trois apprenties employées de commerce qui effectuent leur cursus au Service des finances, aux Services techniques, au Service social, ainsi qu'au Contrôle des habitants. En 2022, les apprenties ont également fait un passage auprès du Service Enfance et formation.

Relevons que la structure d'accueil de l'enfance encadre deux apprentis assistants socio-éducatifs, tous deux auprès de la crèche. Cela amène à 5 le nombre d'apprentis suivis par l'administration.

Evolution de l'effectif du personnel communal

Plusieurs tâches sont effectuées sur mandats comme :

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 1 personne assume le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal ;
- 2 personnes externes s'occupent de la distribution du bulletin communal.

Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

Dotation de l'année 2022

EPT

Administration générale	8.07
Secrétariat général	2.60
Informatique	0.50
Ressources humaines	1.97
Apprentie employé-e commerce	3.00
Urbanisme & patrimoine	14.22
Bâtiment administratif	1.70
Personnel d'exploitation	10.14
Urbanisme & Patrimoine	2.38
Enfance & formation	28.80
Crèche	17.20
Bibliothèque	1.87
AES	5.22
Ecoles	4.52
Accueil à la population & ordre public	7.71
Contrôle des habitants/réception	3.50
Sécurité	2.90
Défense militaire	0.60
Agent de stationnement	0.71
Action sociale	16.02
Cohésion sociale	3.39
Social	7.55
Améliorateur environnement	3.78
PITSC	0.95
Champignon	
Senior +	0.35
Finances	4.28
Eau, édilité et espaces verts	12.46
Eau	3.08
Cimetière	
Edilité	9.38
	91.55

Mutations

Services/sections	Arrivées	Départs	Dont retraite	TOTAL	Taux de rotation
Administration générale	2	-		2	10%
Finances	-	1		1	10%
Accueil à la population et ordre public	2	1		3	19%
Action sociale, vivre ensemble et santé	3	6		9	21%
Enfance et formation	5	8	2	13	17%
Urbanisme et patrimoine	1	-		1	5%
Eau, édilité et espaces verts	1	3		4	13%
	14	19	2	33	15%

En 2022, le taux de rotation a **augmenté**, passant de 9% à 15%.

Communication

Site internet de la commune

Le site internet de la commune est la vitrine de l'administration communale. On y trouve toutes les informations utiles ainsi que les documents relevant de la LInf et du RELCo (procès-verbaux du Conseil général, rapports de gestions, bulletins d'informations...), ainsi que la plupart des actualités. Chaque service peut publier des actualités sur leurs pages respectives, actualités qui sont ensuite automatiquement reprises sur la page d'accueil de la commune ; ainsi, les Marlinois ont accès en tout temps aux informations relatives à chaque service.

Au vu des chiffres ci-dessous, le fréquentation du site internet s'accroît chaque année, hormis pour les périodes de 2020 et 2021 qui présentent des chiffres très bas pouvant s'expliquer par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

	2022	2021	2020	2019	2018
Visiteurs	47'756	10'950	4'092	35'283	22'823

Le site internet de la commune est donc un outil de communication efficace avec lequel chaque service peut activement communiquer.

Réseaux sociaux

Active depuis fin 2021 sur les réseaux sociaux, l'administration communale dispose de pages Facebook, Instagram et LinkedIn. Chacune de ces pages a du contenu différent, car chaque plateforme a son public. En effet, si l'on retrouve les offres d'emplois publiées sur LinkedIn, ce ne sera pas le cas sur Instagram. De même que les publications sur Instagram, comme l'annonce de nouvelles places de stationnement avec recharge électrique ou les 50 ans du bâtiment administratif, ne se trouvent pas sur LinkedIn. Sur Facebook, les publications rassemblent plus ou moins celle d'Instagram et de LinkedIn.

Bien souvent, les publications faites dans les actualités du site internet de la commune sont reprises pour les différents réseaux sociaux.

Un concept de communication a été initié en 2022, et devrait être sur pied en 2023. L'utilisation de ces différents supports permet une communication plus large et plus ciblée qu'il faut donc développer dans les années futures.

Instagram			Facebook			LinkedIn	
	2022	2021		2022	2021		2022
Visites	239	289	Visites	552	102	Visites	627
Abonnés	75	0	Abonnés	177	57	Abonnés	237
Publications	11	1	Publications	26	3	Publications	45
Stories	22	0	Stories	22	0		

Marly Info

Le Marly Info est publié depuis 1970, il a donc fêté ses 52 ans en 2022 après 219 publications. Depuis 2006, la fréquence de publication est de 4 exemplaires par année : 1 après les comptes, 2 dans le courant de l'année, et 1 après les budgets. Ainsi, les principales décisions du Conseil communal et du Conseil général sont communiquées par ce biais. La mise en page du Marly Info étant la même depuis 2014, des réflexions sont en cours afin d'y apporter des modifications.

L'administration l'utilise également pour tout type de communication : changement d'horaires, stationnement public, résultats d'élections ou encore qualité de l'eau. Les crèches, AES et autres accueils d'enfants utilisent également ce canal afin d'informer les habitants, tout comme les différentes sociétés marlinoises qui communiquent sur leurs résultats sportifs, leurs activités ou leurs recherches de membres. Les seniors sont également mis à l'honneur avec une rubrique qui leur est spécialement dédiée.

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Tirages	17'050	16'560	12'275	16'1755	15'940	15'840	15'220

Conclusion

Marly développe peu à peu sa communication par l'utilisation de différentes plateformes. Néanmoins, comparativement avec les autres grandes communes du canton, l'utilisation des réseaux sociaux n'en est qu'à ses balbutiements, et le domaine de la communication reste à développer pour l'administration communale.

Informatique

L'année 2022 s'est distinguée par l'engagement d'un responsable informatique au sein de l'administration générale. Ce nouveau poste, couvert depuis le mois de juillet, a permis d'améliorer le contrôle des dépenses informatiques, d'améliorer le support aux utilisateurs et de mieux gérer les fournisseurs de produits et de services informatiques.

Le bilan financier 2022 pour les activités liées à l'informatique montre une forte augmentation provoquée notamment par :

- La réaffectation de toutes les dépenses liées à l'informatique aux comptes informatiques car un grand nombre d'entre elles étaient initialement affectées à d'autres comptes d'exploitation.
- Augmentation de 35% des coûts d'infrastructure hébergée chez Evok pour les nouveaux serveurs et licences liées aux projets effectués en 2022. Ces coûts avaient été sous-évalués lors de l'établissement des budgets en 2021.

Afin de mieux maîtriser les coûts, il a aussi été décidé de soumettre à l'approbation du responsable informatique l'ensemble des factures et commandes liées au matériel ou aux services informatiques.

Plusieurs projets ont été réalisés en 2022, et notamment :

- Gestion des badges d'accès avec l'introduction d'un nouveau serveur et des applications de gestion (KABA).
- Introduction de l'application de gestion électronique des documents (GED Light) et le traitement des factures QR associées. Ceci a demandé la mise en œuvre de deux nouveaux serveurs.
- Intégration de « Marly pour tous » au système informatique de la commune.
- Préparation du nouveau concept d'architecture réseau de la commune, le renforcement de la sécurité du système informatique et le remplacement de l'ensemble du système téléphonique.

En 2023 plusieurs défis seront à l'ordre du jour, ils ne pourront pas tous être terminés en une année. Voici les principaux :

- L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données.
- L'application de la stratégie nationale de protection contre les cyber-risques appliquée aux infrastructures critiques.
- L'application de la stratégie sur la sécurité informatique et la protection des données.
- La modification du réseau informatique de la commune.
- La mise en œuvre de la nouvelle téléphonie.
- La création de la nouvelle infrastructure informatique pour le troisième centre scolaire.

Archives – Gestion documentaire

Créé en juin 2021, le domaine *Archives – Gestion documentaire* a pour mission la sauvegarde de la mémoire des communes de Marly, Marly-le-Petit, Marly-le-Grand et Chésalles, ainsi que la responsabilité de la gestion documentaire de l'administration communale.

Durant l'année 2022, l'accent a été mis plus particulièrement sur l'élimination de documents sans valeur, afin de gagner de l'espace dans les différents bureaux et compactus. Ceci est à mettre en lien avec le déménagement des différents services au sein du bâtiment administratif, qui a permis la mise en lumière de l'accumulation documentaire opérée depuis plus de 50 ans dans certains bureaux.

Le traitement des archives historiques de la commune de Marly a suivi son cours, avec 343 nouvelles entrées aux archives, tout comme le traitement des archives de Marly-le-Grand qui connaît 330 nouvelles entrées pour 2022.

	2022	2021
Entrées aux archives historiques de Marly	343	651
Entrées aux archives intermédiaires de Marly	28	-
Mètres linéaires détruits	59.3	28.42
Entrées aux archives historiques de Marly-le-Grand	330	120

Fonds d'archives de Marly

Le fonds d'archives de la commune de Marly est en production constante depuis la fusion de 1970. Avant 2021, ces archives communales n'avaient jamais été traitées. En 2022, le processus initié en 2021 s'est poursuivi avec le traitement des archives historiques, mais également avec la mise en place d'un processus de traitement des archives intermédiaires.

Archives intermédiaires

Chaque document produit par l'administration connaît un cycle de vie en 3 phases :

- Archives courantes : Dossier actif, sur lequel les collaborateurs travaillent.
- Archives intermédiaires : Dossier clos mais qui doit être conservé pour des raisons légales ou d'utilité administrative (consulté régulièrement par les collaborateurs).
- Archives historiques : Dossier rarement consulté et conservé pour sa valeur patrimoniale.



Dès lors, tous les documents de l'administration passant du statut d'archives courantes à intermédiaires sont désormais inventoriés. Ainsi, il est possible de savoir où chaque document est stocké, de connaître les dates et sorts finaux (élimination ou versement aux archives historiques) mais aussi l'espace disponible dans les différents compactus.

L'objectif final, une fois que toutes les archives intermédiaires et historiques qui n'ont pas encore été traitées le seront, sera la mise en place d'un processus annuel permettant le versement aux archives historiques ou la destruction des documents.

Ainsi, l'administration ne connaîtra plus d'accumulation documentaire incontrôlable et les archives historiques de la commune de Marly seront annuellement alimentées par les documents ayant une valeur patrimoniale.

Archives historiques

En 2021, afin d'assurer la pérennité de l'histoire de Marly, les documents les plus précieux ont été archivés en priorité, en format papier et informatique. Il s'agit notamment des procès-verbaux du Conseil communal et du Conseil général, de l'assemblée communale ainsi que des comptes et budgets.

En 2022, le registre des archives historiques de la commune de Marly a vu 343 nouvelles entrées inscrites. Il est à signaler que parmi ces entrées, en complément de ce qui a été fait en 2021, on retrouve les documents de séances du Conseil communal depuis 2008 et ceux du Conseil général depuis 2004, uniquement sous forme numérique. En effet, l'avènement de l'informatique fait que le monde des archives a dû évoluer. Jadis conservées uniquement sous format papier, les archives le sont aujourd'hui également sous forme informatique. Le fonds des archives de la commune de Marly est donc actuellement un fonds hybride ; certains documents sont conservés uniquement sous la forme papier, d'autres uniquement sous la forme numérique et, pour les précieux, sous les deux formes. Dans tous les cas, l'ensemble de ces documents est répertorié dans le *Registre des archives historiques de la commune de Marly*, et chacun dispose d'une cote unique permettant de le retrouver rapidement.

Élimination

Hormis quelques éliminations « sauvages » non protocolées, faute de directives et de consignes précises en ce sens, la production documentaire s'accumule depuis les années 70. Dans la continuité du traitement initié en 2021, les éliminations documentaires ont continué en 2022. La nature de l'ensemble des documents éliminés est détaillée dans des bordereaux d'élimination. Ceci permet de chiffrer à 59.3 mètres linéaires de document éliminés en 2022. Il s'agit de documents dont la valeur patrimoniale est nulle et dont les délais légaux de conservation ou d'utilité administrative sont dépassés.

En plus du bâtiment administratif, les locaux de l'AES et de la crèche (Epinettes) ainsi que le pavillon 1 de l'école de Marly Grand-Pré ont également été concernés par ces éliminations. Ces dernières permettent alors de récupérer l'espace perdu par l'accumulation de documents sans valeurs.

Fonds d'archives historiques de la commune de Marly-le-Grand

Après le traitement de l'intégralité du fonds d'archives historiques de la commune de Marly-le-Petit, le traitement de celui de Marly-le-Grand a débuté fin 2021 et s'est poursuivi durant l'année 2022. Ce registre est actuellement composé de 450 entrées. Le fonds de Marly-le-Grand est ainsi traité à environ 75% à fin 2022, et son traitement final devrait intervenir courant 2023.

Fonds d'archives historiques de la commune de Chésalles

Les documents de cette ancienne commune sont stockés dans le local d'archives, sans répertoire. Actuellement, il est très difficile de rechercher une information car aucun classement ni inventaire n'existent encore. Il est par ailleurs constaté que certains registres des protocoles des séances du Conseil communal sont manquants, et qu'un grand nombre de documents présentent des traces de moisissures qu'il faudrait traiter dans un avenir proche.

Naturalisations

En 2022, sous la présidence M. Daniel Mollard, Conseiller général, la Commission a siégé à 5 reprises et mené 14 entretiens. Sur ces 14 entretiens, 13 ont reçu des préavis positifs, et 1 a bénéficié d'un délai supplémentaire pour un second entretien. Aucun préavis négatif n'a été émis. La Commission a en outre reçu 15 nouveaux dossiers de la part du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC).

Le Conseil communal a suivi la Commission des naturalisations sur l'ensemble de ses préavis, et a octroyé le droit de cité communal à 22 personnes (13 dossiers).

Par ailleurs, une nouvelle plateforme informatique nommée GestStar, dédiée au traitement des dossiers de naturalisation, est entrée en service. Cette plateforme sécurisée permet un lien direct entre les communes et le SAINEC pour le transfert des différents dossiers, décisions, questions et autres documents relatifs aux candidats à la naturalisation.

Statistiques

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Séance	5	4	7	7	8	11	10
Entretien	14	12	20	20	23	30	25
Droit de cité octroyé	22	18	29	33	36	30	20
Préavis négatif	0	0	1	0	0	2	1
Dossier mis en attente	1	1	1	1	3	5	5
Dossier reçu du SAINEC	15	15	14	21	21	-	-

Début 2018 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur le droit de cité fribourgeois (LDC, RSF 114.1.1).

Agglomération

Toutes les informations et les activités relatives à l'Agglomération de Fribourg sont disponibles sur le site internet www.agglo-fr.ch.

Finances

Responsable : Jean-Pierre Oertig, Conseiller communal
Suppléant : Philippe Schwab, Conseiller communal

Le mot du Conseiller communal

Le résultat de l'exercice comptable 2022 réjouit le Conseil communal puisque la commune de Marly renoue avec les chiffres noirs, alors que le budget de résultats prévoyait une perte de plus de deux millions. Je ne vais toutefois pas m'étendre sur le sujet dès lors que toutes les informations expliquant le bénéfice inattendu peuvent être consultées sur notre site sous la rubrique « Finances & Impôts. Je souhaite plutôt m'arrêter sur le fonctionnement du Service des finances, sous ma responsabilité politique, et plus particulièrement sur les nombreuses tâches effectuées avec compétence et abnégation par le personnel de ce service.

A commencer par la préparation et l'établissement des budgets et comptes annuels, un travail fastidieux occupant pendant plusieurs mois notre administrateur des finances. De multiples fichiers sont établis pour tous les éléments financiers lesquels sont, le cas échéant, transmis à la fiduciaire mandatée pour la révision des comptes. La planification financière fait également partie des tâches stratégiques du service. Celle-ci est étroitement liée au programme de législature du Conseil communal. Le personnel du service des finances remplit un nombre impressionnant de tâches avec notamment la gestion des paiements d'environ 4'000 factures à des créanciers divers. A ce sujet, nous avons mis en place en 2022 un système de visas de factures en ligne impliquant plusieurs responsables concernés par les dépenses. Le service gère également la facturation des impôts, s'agissant des personnes physiques soit environ 5'500 contribuables, mais également de la contribution immobilière concernant 2'500 propriétaires fonciers. Sans oublier la facturation des

taxes inhérentes à la consommation d'eau, à l'épuration et aux ordures. La gestion quotidienne du contentieux est également chronophage (rappels, réquisitions de poursuite, arrangements, etc.) comme celle concernant les flux de la trésorerie et la gestion de la dette.

Quant aux perspectives financières à moyen et long terme, le Conseil communal compte sur une manne financière supplémentaire devant permettre de maintenir des comptes équilibrés alors que les investissements en cours et à venir sont conséquents. Ces investissements sont indispensables en raison de la croissance de la population et pour répondre aux attentes de celle-ci au niveau scolaire, de la petite enfance et de l'aménagement du territoire communal. Depuis 2021 à ce jour, la population légale a augmenté de près de 800 personnes, ce qui représente environ 250 nouveaux contribuables. Le trend est donc positif, si bien que des rentrées fiscales supplémentaires peuvent être escomptées.

Pour conclure, je remercie l'ensemble du personnel de l'administration communale pour le travail fourni durant l'année 2022. Je remercie en particulier notre Administrateur des finances, M. Dominique Dupont, ainsi que tout son personnel pour leur engagement fort apprécié. Et je souhaite la bienvenue et plein succès à M. Patrick Andrey, chef de secteur, arrivé début mars en remplacement de M. Thierry Piccand parti sous de nouveaux cieux.

Jean-Pierre Oertig

Finances et impôts

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2022

Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2022 présente un excédent de produits de Fr. 196'478.47, après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 2'175'418.80 (Fr. 2'053'247.- en 2021). Ce résultat représente ainsi une amélioration de Fr. 2'314'167.47 sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un déficit de Fr. 2'117'689.-.

Résultat global exercice 2022

(imputations internes exclues)	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Produits totaux	44 663 670.38	44 548 236.00	36 842 172.34
Charges totales	42 291 773.11	44 580 266.00	35 559 830.23
Résultat avant amortissements	2 371 897.27	-32 030.00	1 282 342.11
Amortissements obligatoires	2 175 418.80	2 085 659.00	2 053 247.00
Amortissements supplémentaires	-	-	-
Résultat publié	196 478.47	-2 117 689.00	-770 904.89

Les comptes d'investissements 2022

Nous reproduisons, ci-dessous, la synthèse de la situation des investissements terminés et en cours fin décembre 2022, étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation ont été répertoriés avec les comptes de l'exercice 2022.

Investissements terminés	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign.et formation	3 Culture, loisirs, sports	5 Affaires sociales	6 Transp. & communic.	7 Protection & amén. environn.	9 Finances & impôts	Total général
2022									
Crédits accordés	282'519.99	-	873'000.00	162'900.00	82'000.00	1'465'000.00	-	-	2'865'419.99
Crédits utilisés années antérieures	-213'245.56	-	-534'009.31	-73'422.75	-61'928.95	-1'335'317.95			-2'217'924.52
Crédits utilisés année courante	-64'184.95	-	-263'704.20	-61'572.65	-24'493.65	-114'115.18			-528'070.63
Manco (-)	5'089.48	-	75'286.49	27'904.60	-4'422.60	15'566.87	-	-	119'424.84
Boni (+)									

Investissements en cours	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign.et formation	3 Culture, loisirs, sports	5 Affaires sociales	6 Transp. & communic.	7 Protection & amén. environn.	9 Finances & impôts	Total général
2022									
Crédits accordés années antérieures	413'700.00	-	37'750'600.00	100'000.00	-	9'137'076.75	9'660'000.00	-	57'061'376.75
Crédits accordés année en cours	200'000.00	-	200'000.00	-	-	53'000.00	2'180'000.00	-	2'633'000.00
Crédits utilisés années antérieures	-300'609.15	-	-5'649'926.97	-	-	-5'477'674.81	-3'623'254.23		-15'051'465.16
Crédits utilisés année en cours	-153'741.15	-	-9'994'346.90	-	-	-1'242'615.91	-1'141'451.87		-12'532'155.83
Manco (-)	159'349.70	-	22'306'326.13	100'000.00	-	2'469'786.03	7'075'293.90	-	32'110'755.76
Boni (+)									

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2022 s'établissent comme suit :

Etat des dettes à moyen et long terme

Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Nouveaux ou		Amortissements financiers	Etat au		Intérêts passifs
					Etat au	remb. emprunts		31.12.2022	2022	
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.2700%	1'325'000.00		-1'325'000.00	-	12'114.55	37'455.00
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.4500%	3'085'000.00		-235'000.00	2'850'000.00	42'744.75	48'140.00
BCF Fribourg	2017	2029	5'200'000	0.8500%	4'200'000.00		-250'000.00	3'950'000.00	35'109.75	37'264.25
BCF Fribourg	2022	2042	15'000'000	2.1500%	-	15'000'000.00	-	15'000'000.00	203'354.15	-
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.6000%	1'100'000.00		-250'000.00	850'000.00	23'923.60	35'100.00
Rentes Genevoises	2014	2034	5'000'000	1.7000%	3'250'000.00		-250'000.00	3'000'000.00	55'013.90	59'500.00
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.6600%	2'300'000.00		-250'000.00	2'050'000.00	35'759.15	42'330.00
SUVA	2015	2025	4'000'000	0.9600%	4'000'000.00			4'000'000.00	38'400.00	38'400.00
SUVA	2021	2036	3'500'000	0.5800%	3'500'000.00			3'500'000.00	20'300.00	-
SUVA	2021	2032	4'000'000	0.4600%	4'000'000.00		-120'000.00	3'880'000.00	18'354.00	-
Raiffeisen	2016	2028	5'900'000	1.0900%	4'425'000.00		-295'000.00	4'130'000.00	48'232.50	51'448.00
Caisse de pension Poste	2015	2027	5'000'000	1.2300%	5'000'000.00			5'000'000.00	61'500.00	61'500.00
BCGE	2018	2033	6'000'000	1.3275%	5'100'000.00		-300'000.00	4'800'000.00	67'481.30	71'685.00
BCGE	2020	2035	6'000'000	0.5200%	5'640'000.00		-360'000.00	5'280'000.00	29'296.80	32'933.35
TOTAUX					46'925'000.00	15'000'000.00	-3'635'000.00	58'290'000.00	691'584.45	515'755.60

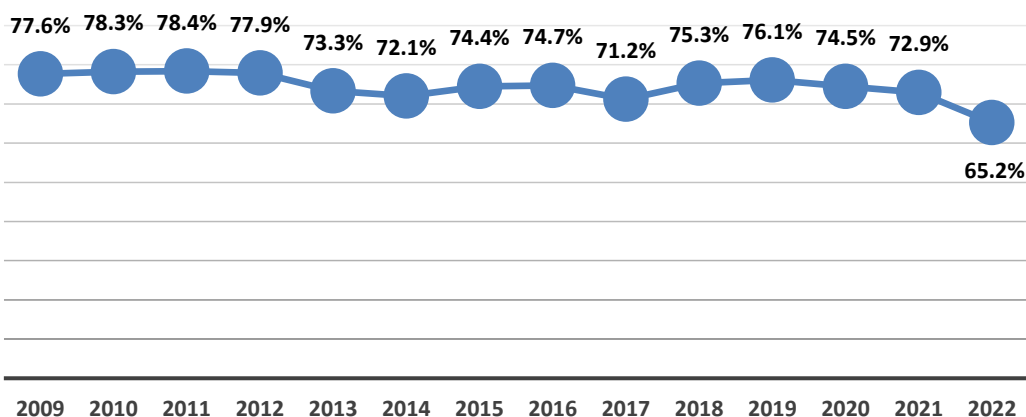
Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2022 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 29'128'326.81 (contre Fr. 26'418'713.60 en 2021). Elles ont été budgétisées pour un montant de Fr. 28'850'300.-. Elles représentent 65.2% des recettes totales avant imputations internes qui se montent à Fr. 44'663'670.38.

Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales avant imputations internes

Années	Recettes totales	Imputations internes	Recettes totales avant imputations internes	Recettes fiscales totales	Recettes fiscales en % des recettes avant imputations
	CHF	CHF	CHF	CHF	
2009	35 782 063	6 079 438	29 702 625	23 064 059	77.6%
2010	37 260 670	6 258 972	31 001 698	24 263 273	78.3%
2011	40 399 642	6 629 662	33 769 980	26 465 419	78.4%
2012	33 851 113	2 389 447	31 461 666	24 519 070	77.9%
2013	34 183 063	2 916 652	31 266 411	22 919 708	73.3%
2014	38 529 568	3 588 265	34 941 303	25 179 562	72.1%
2015	39 872 317	3 686 190	36 186 127	26 938 618	74.4%
2016	38 683 579	3 327 061	35 356 518	26 414 867	74.7%
2017	38 886 572	3 521 326	35 365 245	25 193 629	71.2%
2018	38 447 542	3 782 851	34 664 691	26 111 723	75.3%
2019	42 171 684	4 062 296	38 109 388	28 996 546	76.1%
2020	44 382 580	4 512 293	39 870 287	29 708 493	74.5%
2021	41 673 356	4 831 184	36 842 172	26 864 739	72.9%
2022	48 539 166	3 875 495	44 663 671	29 128 327	65.2%

Recettes fiscales en % des recettes avant imputations



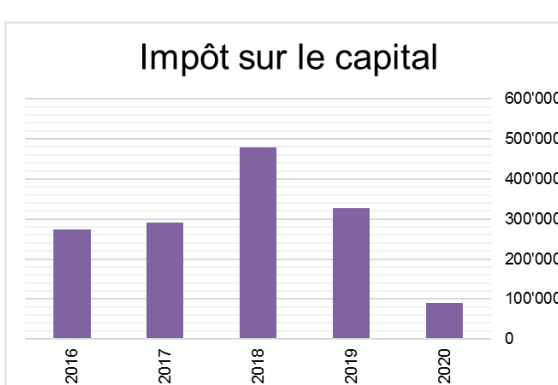
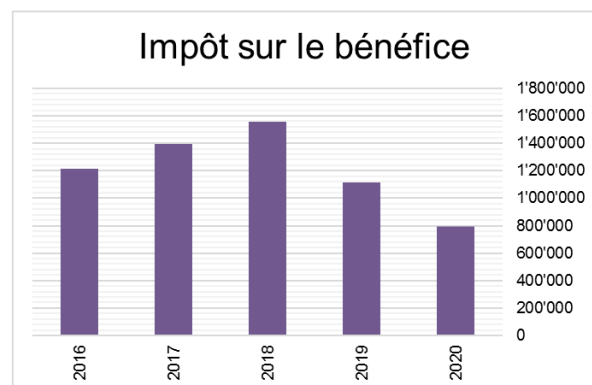
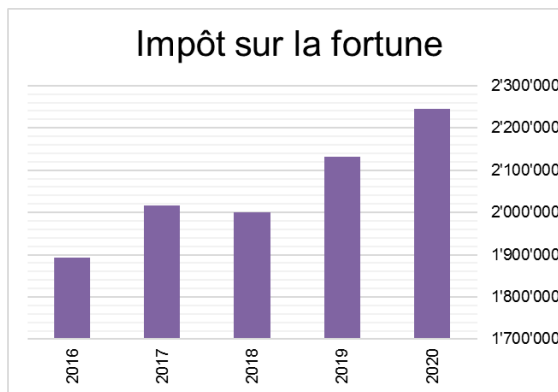
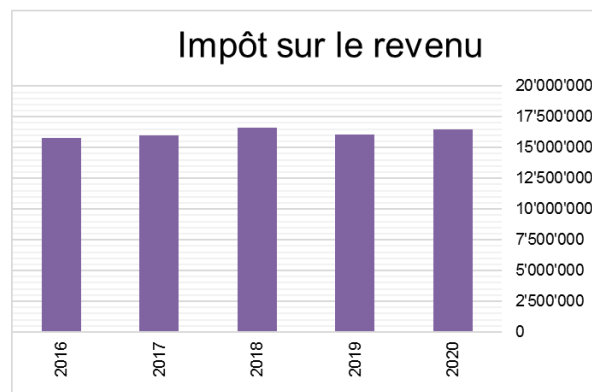
Statistique du pourcentage des diverses recettes fiscales facturées

	2022	%	2021	%	2020	%
Revenus fiscaux	29'128'326.81	100.00	26'418'713.60	100.00	29'261'774.35	100.00
Personnes physiques	21'761'955.61	74.71	18'798'035.30	71.15	21'052'702.25	71.95
Impôts sur le revenu	19'698'623.15	67.63	14'933'044.20	56.52	17'756'798.60	60.68
Impôts sur la fortune	1'611'195.75	5.53	2'526'503.35	9.56	1'980'975.85	6.77
Impôts à la source	452'136.71	1.55	538'227.35	2.04	514'467.00	1.76
Impôts sur les prestations en capital	-	-	800'260.40	3.03	800'460.80	2.74
Personnes morales	-426'937.80	-1.46	2'095'808.10	7.94	2'949'381.35	10.08
Impôt sur le bénéfice	-437'383.95	-1.50	700'391.75	2.66	1'970'035.95	6.73
Impôt sur le capital	10'446.15	0.04	1'395'416.35	5.28	979'345.40	3.35
Autres impôts directs	7'763'498.00	26.65	5'492'543.70	20.79	5'227'200.75	17.86
Contribution immobilière	4'107'624.80	14.10	3'596'434.10	13.61	3'489'507.30	11.93
Impôts sur les gains de fortune	448'589.70	1.54	722'592.05	2.74	646'670.25	2.21
Droits de mutation et de timbre	2'962'877.55	10.17	1'049'842.95	3.97	1'063'212.15	3.63
Impôt sur les successions et donations	176'230.65	0.60	123'674.60	0.47	27'811.05	0.1
Récupération des pertes sur créances d'impôts	68'175.30	0.24	-	-	-	-
Impôts sur la propriété et sur les charges	29'811.00	0.10	32'326.50	0.12	32'490.00	0.11
Impôts sur les chiens / Autres impôts	29'811.00	0.10	32'326.50	0.12	32'490.00	0.11

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour appréhender l'évolution des rendements fiscaux de la commune des cinq dernières années.

Rendement cantonal	2020	2019	2018	2017	2016
<i>Situation au 30.06.2022</i>					
Personnes physiques	23'396'833	22'721'561	23'243'389	22'478'928	22'056'483
Impôt sur le revenu	20'591'583	20'057'802	20'741'777	19'959'211	19'689'695
Impôt sur la fortune	2'805'250	2'663'759	2'501'612	2'519'717	2'366'788
Personnes morales	1'100'747	1'803'931	2'539'909	2'105'890	1'861'776
Impôt sur le bénéfice	988'528	1'394'704	1'942'346	1'743'046	1'520'072
Impôt sur le capital	112'219	409'227	597'563	362'844	341'704
Rendement communal	2020	2019	2018	2017	2016
<i>Coefficient communal</i>	80%	80%	80%	80%	80%
Personnes physiques	18'717'466	18'177'249	18'594'711	17'983'142	17'645'186
Impôt sur le revenu	16'473'266	16'046'242	16'593'422	15'967'369	15'751'756
Impôt sur la fortune	2'244'200	2'131'007	2'001'290	2'015'774	1'893'430
<i>Nombre de contribuables</i>	4'809	4'759	4'764	4'643	4'602
Personnes morales	880'598	1'443'145	2'031'927	1'684'712	1'489'421
Impôt sur le bénéfice	790'822	1'115'763	1'553'877	1'394'437	1'216'058
Impôt sur le capital	89'775	327'382	478'050	290'275	273'363
<i>Nombre de contribuables</i>	453	450	427	405	383
Total	19'598'064	19'620'394	20'626'638	19'667'854	19'134'607

Rendement communal, base statistiques cantonales SCC au 30.06.2022

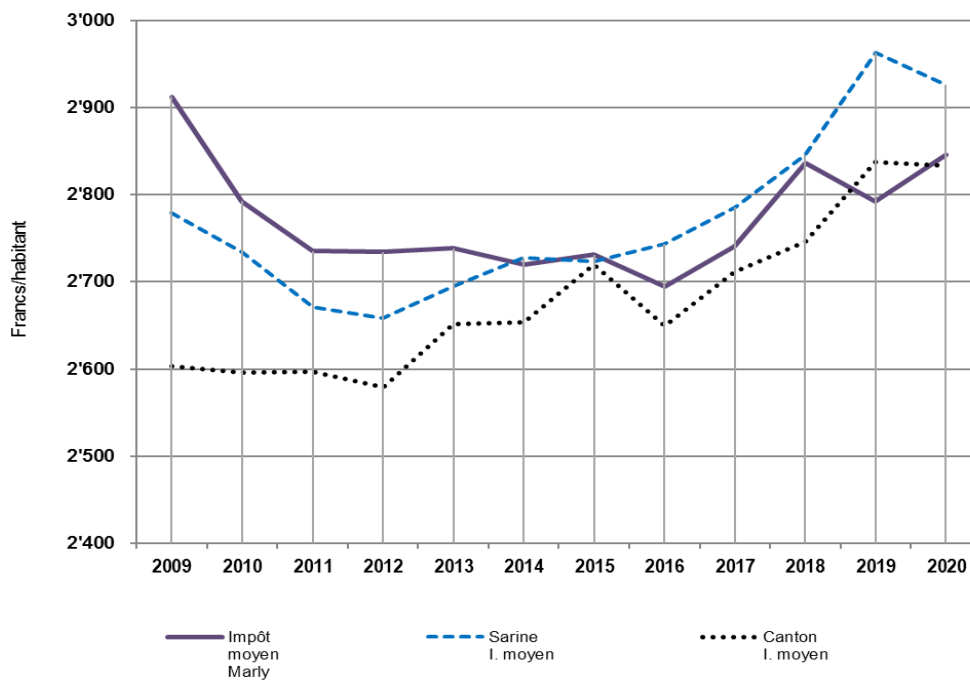


Evolution du rendement de l'impôt cantonal de base des personnes physiques

Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Marly	Impôt moyen en % n-1	Sarine l. moyen	Canton l. moyen
2009	21'758'885	+ 1.53 %	7'471	2'912	+ 0.83 %	2779	2603
2010	21'163'943	- 2.73%	7'579	2'792	- 4.12%	2734	2596
2011	20'935'565	- 1.08%	7'653	2'736	- 2.04%	2671	2597
2012	21'134'448	+ 0.95 %	7'729	2'734	- 0.04%	2658	2579
2013	21'687'350	+ 2.62 %	7'919	2'739	+ 0.15 %	2695	2652
2014	22'018'787	+ 1.53 %	8'095	2'720	- 0.68%	2728	2654
2015	22'076'780	+ 0.26 %	8'083	2'731	+ 0.41 %	2724	2720
2016	22'056'483	- 0.09%	8'185	2'695	- 1.34%	2744	2650
2017	22'478'928	+ 1.92 %	8'201	2'741	+ 1.72 %	2786	2711
2018	23'243'389	+ 3.40 %	8'193	2'837	+ 3.50 %	2845	2746
2019	22'721'561	- 2.25%	8'138	2'792	- 1.58%	2963	2838
2020	23'396'833	+ 2.97 %	8'222	2'846	+ 1.92 %	2926	2833

(1) Impôt sur revenu + impôt sur la fortune

(2) Population au 31 décembre



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et la fortune pour les années 2020 et 2021.

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2020 - 2021

Revenus imposables francs		Nombre de contribuables				Impôts facturés			
		2020		2021		2020		2021	
		Nombre	%	Nombre	%	CHF	%	CHF	%
0 à 3'500	0 à 3'500	945	17.47%	944	17.9%	15 089.65	0.1%	18 741.55	0.1%
3'501 à 10'000	3'501 à 10'000	291	5.38%	305	5.8%	37 223.90	0.2%	39 425.85	0.3%
10'001 à 20'000	10'001 à 20'000	401	7.41%	415	7.9%	155 748.40	0.9%	162 255.75	1.1%
20'001 à 30'000	20'001 à 30'000	409	7.56%	427	8.1%	351 301.45	2.1%	374 479.65	2.5%
30'001 à 40'000	30'001 à 40'000	499	9.23%	440	8.4%	740 023.40	4.5%	653 916.80	4.3%
40'001 à 50'000	40'001 à 50'000	475	8.78%	475	9.0%	1 019 705.00	6.2%	1 014 395.90	6.7%
50'001 à 60'000	50'001 à 60'000	460	8.51%	492	9.3%	1 301 346.55	7.9%	1 399 816.95	9.2%
60'001 à 70'000	60'001 à 70'000	399	7.38%	380	7.2%	1 428 224.10	8.6%	1 345 212.55	8.9%
70'001 à 80'000	70'001 à 80'000	311	5.75%	289	5.5%	1 288 065.15	7.8%	1 216 102.35	8.0%
80'001 à 90'000	80'001 à 90'000	219	4.05%	232	4.4%	1 076 673.70	6.5%	1 085 568.95	7.2%
90'001 à 100'000	90'001 à 100'000	181	3.35%	172	3.3%	948 910.05	5.7%	977 441.45	6.4%
100'001 à 150'000	100'001 à 150'000	534	9.87%	476	9.0%	3 929 624.50	23.7%	3 595 241.10	23.7%
150'001 à 9'999'999	150'001 à 9'999'999	284	5.25%	222	4.2%	4 262 377.65	25.7%	3 272 980.25	21.6%
		5 408	100.00%	5 269	100.0%	16 554 313.50	100.0%	15 155 579	100.0%

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2020 - 2021

Fortunes imposables francs		Nombre de contribuables				Impôts facturés			
		2020		2021		2020		2021	
		Nombre	%	Nombre	%	CHF	%	CHF	%
0 à 50'000	0 à 50'000	207	11.1%	269	15.6%	6 043.50	0.3%	5 373.00	0.3%
50'001 à 100'000	50'001 à 100'000	248	13.3%	179	10.4%	25 465.05	1.1%	8 301.10	0.5%
100'001 à 150'000	100'001 à 150'000	165	8.8%	159	9.2%	33 387.75	1.5%	14 658.60	0.9%
150'001 à 200'000	150'001 à 200'000	136	7.3%	113	6.6%	39 155.40	1.7%	18 552.60	1.1%
200'001 à 250'000	200'001 à 250'000	131	7.0%	109	6.3%	50 299.70	2.2%	27 057.00	1.6%
250'001 à 300'000	250'001 à 300'000	109	5.8%	99	5.7%	52 148.90	2.3%	32 739.80	1.9%
300'001 à 500'000	300'001 à 500'000	303	16.2%	284	16.5%	203 928.90	9.0%	158 154.85	9.3%
500'001 à 999'999'999	500'001 à 999'999'999	567	30.4%	512	29.7%	1 849 829.60	81.8%	1 440 714.40	84.5%
		1 866	100.0%	1 724	100.0%	2 260 258.80	100.0%	1 705 551.35	100.0%

Evolution des indicateurs financiers de la Commune de Marly

Nous vous communiquons ci-dessous l'évolution des indicateurs financiers pour la période de 2018 à 2022 de la Commune de Marly selon l'Annexe C éditée par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	2022	2021	2020	2019	2018
Dette nette	44 805 913.27	44 709 282.70	35 984 480.82	33 296 585.84	35 112 415.01
Revenus fiscaux	29 128 326.81	26 418 713.60	29 261 774.35	28 550 300.19	25 662 680.00
TAUX D'ENDETTEMENT NET (Dette nette / Revenus fiscaux)	153.82%	169.23%	122.97%	116.62%	136.82%

Valeurs indicatives:

- < 100% bon
- 100% – 150% suffisant
- > 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	2022	2021	2020	2019	2018
Autofinancement	2 686 959.37	1 453 391.85	5 435 821.26	4 926 604.30	1 682 636.49
Investissements bruts	13 060 226.46	-	-	-	-
Recettes d'investissement	783 201.60	-	-	-	-
Investissements bruts	13 060 226.46	10 908 725.97	8 672 364.47	4 166 822.78	2 356 245.55
Recettes d'investissement	783 201.60	152 029.80	258 098.30	467 660.30	957 216.85
Investissements nets	12 277 024.86	10 756 696.17	8 414 266.17	3 699 162.48	1 399 028.70
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT (Autofinancement / Investissements nets)	22%	14%	65%	133%	120%

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 - 100%

Récession : 50 - 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	2022	2021	2020	2019	2018
Charges d'intérêts net	559 403.17	638 135.76	574 154.31	631 571.03	651 170.73
Revenus courants	44 663 670.38	33 057 930.82	35 012 777.92	35 195 937.05	31 848 645.34
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS (Charges d'intérêts net / Revenus courants)	1%	2%	2%	2%	2%

Valeurs indicatives:

0% - 4% bon

4% - 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	2022	2021	2020	2019	2018
Dette brute	73 618 829.82	60 438 865.50	55 487 251.41	54 353 249.47	53 266 410.08
Revenus courants	44 663 670.38	33 057 930.82	35 012 777.92	35 195 937.05	31 848 645.34
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS (Dette brute / revenus courants)	165%	183%	158%	154%	167%

Valeurs indicatives:

< 50% très bon

50% - 100% bon

100% - 150% moyen

150% - 200% mauvais

> 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	2022	2021	2020	2019	2018
Investissements bruts	13 060 226.46	10 908 725.97	8 672 364.47	4 166 822.78	2 356 245.55
Dépenses courantes	41 340 628.50	34 976 950.20	33 518 374.53	33 157 015.13	32 972 968.11
Dépenses courantes	41 340 628.50	34 976 950.20	33 518 374.53	33 157 015.13	32 972 968.11
Investissements bruts	13 060 226.46	10 908 725.97	8 672 364.47	4 166 822.78	2 356 245.55
Dépenses totales	54 400 854.96	45 885 676.17	42 190 739.00	37 323 837.91	35 329 213.66
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS (Investissements bruts / Dépenses totales)	24%	24%	21%	11%	7%

Valeurs indicatives:

< 10% effort d'investissement faible

10% - 20% effort d'investissement moyen

20% - 30% effort d'investissement élevé

> 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	2022	2021	2020	2019	2018
Service de la dette	2 411 465.42	2 691 382.76	3 246 978.20	2 469 479.08	2 406 281.73
Revenus courants	44 663 670.38	33 057 930.82	35 012 777.92	35 195 937.05	31 848 645.34
PART DU SERVICE DE LA DETTE (Service de la dette / Revenus courants)	5%	8%	9%	7%	8%

Valeurs indicatives:
 < 5% charge faible
 5% – 15% charge acceptable
 > 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	2022	2021	2020	2019	2018
Dettes nettes	44 805 913.27	44 709 282.70	35 984 480.82	33 296 585.84	35 112 415.01
Population résidente permanente	8 576.00	8 276.00	8 222.00	8 138.00	8 193.00
DETTE NETTE PAR HABITANT (Dettes nettes / Population résidente permanente)	5 224.57	5 402.28	4 376.61	4 091.49	4 285.66

Valeurs indicatives:
 < 0 CHF patrimoine net
 0 – 1'000 CHF endettement faible
 1'001 – 2'500 CHF endettement moyen
 2'501 – 5'000 CHF endettement important
 > 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	2022	2021	2020	2019	2018
Autofinancement	2 686 959.37	1 453 391.85	5 435 821.26	4 926 604.30	1 682 636.49
Revenus courants	44 663 670.38	33 057 930.82	35 012 777.92	35 195 937.05	31 848 645.34
TAUX D'AUTOFINANCEMENT (Autofinancement / Revenus courants)	6%	4%	16%	14%	5%

Valeurs indicatives:
 > 20% bon
 10% – 20% moyen
 < 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Accueil à la population et ordre public

Responsable : Philippe Schwab, Conseiller communal
Suppléant : Christophe Maillard, Syndic

Le mot du Conseiller communal

En matière d'ordre public, l'année 2022 fut marquée, pour le secteur de la police communale, par la mise en fonction des horodateurs sur les parkings communaux ainsi que le nouveau système de notification d'amendes d'ordre avec QR code et l'engagement de deux nouveaux agents de stationnement à 60%. A la suite de l'arrêt maladie de nos deux agents de police, nous avons également collaboré étroitement avec la police intercommunale de l'ACoPol. Cette collaboration a permis la reprise et le suivi des missions de police. Je les en remercie beaucoup.

Pour la culture, nous avons organisé, avec le concours de la SDME et en collaboration avec le service des ponts et chaussées et la ville de Fribourg, la commémoration des 100 ans du pont de Pérolles. Ce fut une journée très réussie, placée sous le signe de notre union commune par le biais de cette infrastructure centenaire.

Nous avons également inauguré la place du village qui a réuni bon nombre de marlinois ainsi qu'une délégation de la commune d'Hünenberg, notre partenaire de suisse allemande pour le sport, la culture et bien entendu pour les échanges scolaires. Une journée enrichissante sous l'angle du bilinguisme et des échanges intergénérationnels. Divers concerts, festivals, cortèges et marchés ont également été organisés sur notre commune en 2022 et je tenais à remercier les organisateurs pour leur contribution à la vie culturelle de Marly.

Concernant le sport, il y a eu le Tir fédéral en campagne, organisé par la société de tir de Marly, qui a attiré environ 750 tireuses et tireurs, un week-end réussi dans une ambiance populaire et sous un soleil radieux. Le FC Marly a, pour sa part, organisé le tournoi Sekulic pour les jeunes de 7 à 12 ans, qui fut une grande réussite en tout point. D'autres tournois ont également eu lieu comme la « Swiss Cup Mini » organisée par le club de basket et aussi le tournoi « Pelops » organisé par le volley club. Nous avons également pu participer avec la population à l'inauguration de notre nouvelle piscine, qui est très appréciée de tous.

Par ces quelques lignes, je constate qu'il y a bon nombre d'activités dans notre commune et ce grâce notamment à toutes les personnes bénévoles qui donnent de leur temps afin que celles-ci puissent avoir lieu et je les en remercie grandement.

Pour finir, je tiens à exprimer mes remerciements au personnel de mon dicastère pour sa compétence à tous niveaux et pour le travail accompli durant cette grande année. J'adresse également mes remerciements au commandant du feu Vincent Droux ainsi qu'à son état-major pour leur engagement dans la défense incendie, pour la préparation et mise en place de la nouvelle structure et loi sur la défense incendie. Mes remerciements vont également à notre secrétaire communal qui, par ses appuis et ses bons conseils, aide grandement le service de l'Accueil à la population et ordre public.

Philippe Schwab

Elections et votations

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

3 votations fédérales	11 objets
1 votation cantonale	1 objet
1 votation communale	1 objet

Ceci représente **191** heures de scrutin et de dépouillement, pour un total de **46** scrutateurs-trices.

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, la préposée au contrôle des habitants et son adjointe assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

Contrôle des habitants

La responsable du secteur, préposée au registre des habitants et au registre civique, et son adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Elles assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Elles ont pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciations à la préfecture, les listes diverses, les dossiers de « déclaration de prise en charge » en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;
- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

Le secteur se trouve confronté à des situations de plus en plus complexes. Ces situations sont dues à l'évolution de la société mais également à la mise en place de nouvelles normes plus restrictives du canton et de la confédération.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés disposent d'une assurance maladie. Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

Demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi, au 31 décembre 2022, se montait à 276, alors qu'ils étaient 322 au 31 décembre 2021, selon les chiffres fournis par l'Office public de l'emploi.

Plus de renseignements sur le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg : www.fr.ch/spe

Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2022	Variation	31 décembre 2021
Population résidente (légale)			
Suisse	6 061	+205	5 856
Etranger	2 515	+95	2 420
Total population résidente (légale)	8 576	+300	8 276
Population séjour			
Population suisse en séjour	162	-12	174
Population étrangère en séjour	21	+5	16
Total population séjour (suisse et étranger)	183	-7	190
Population totale (résidente légale et séjour)	8 759	+293	8 466
% de population étrangère	28.95%		28.77%
Evolution de la population selon le sexe			
Masculin	4 231	+154	4 077
Féminin	4 528	+139	4 389
Total	8 759	+293	8 466
Etat civil (avec séjour)			
Célibataires	4 024	+198	3 826
Marié-es (y compris séparées)	3 481	+28	3 453
Partenariats enregistrés	15	+8	7
Veufs-ves	407	+19	388
Divorcé-e-s	830	+41	789
Partenariats dissous	2	-1	3
Total	8 759	+293	8 466

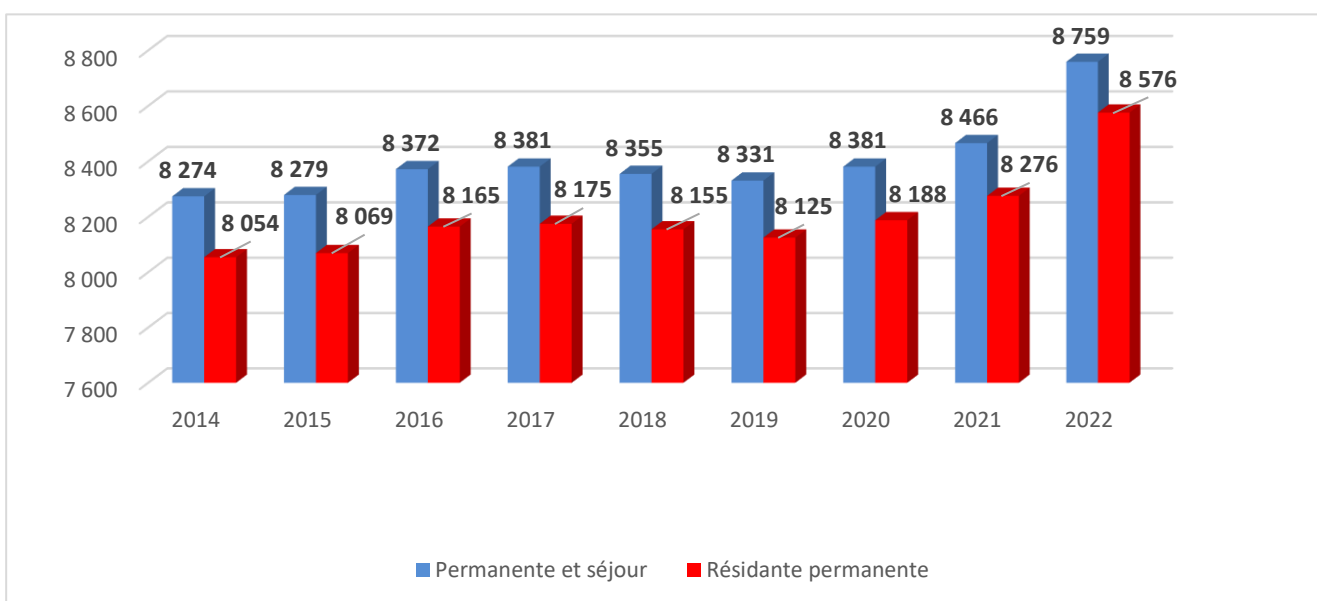
Nombre d'habitants	31 décembre 2022	Variation	31 décembre 2021
La religion (avec séjour)			
Catholiques	4 812	+25	4 787
Protestants	469	+1	468
Divers et sans	3 478	+267	3 211
Total	8 759	+293	8 466
Langues pratiquées (avec séjour)			
Français	5 274	+283	4 991
Allemand	975	-2	977
Divers	2 510	+12	2 498
Total	8 759	+293	8 466
Nombre de ménages	3 752	+212	3 540
Nationalité (légal sans séjour)			
Suisses			
Bourgeois	569	+6	563
Fribourgeois	3 499	+112	3 387
Confédérés	1 993	+87	1 906
Séjour (domicile secondaire)	162	-12	174
Total	6 223	+193	6 030
Etrangers			
Permis B	786	+79	707
Permis C	1 589	+30	1 559
Permis F/L	140	-14	154
Séjour	21	+5	16
Total	2 536	+100	2 436
Total population résidente légale permanente	8 759	+293	8 466

Permis S

Suite au début du conflit en Ukraine le 24 février 2022, de nombreux réfugiés sont arrivés en Suisse. Afin que ces personnes reçoivent rapidement un droit de séjour sans devoir passer par une procédure d'asile ordinaire, le Conseil fédéral a décidé le 11 mars 2022 d'activer pour la première fois le statut de protection S. Les personnes titulaires d'un permis S faisant partie de l'asile, elles ne sont pas comptabilisées dans les effectifs de la population tant que la durée du séjour est inférieure à une année. Au 31 décembre 2022, **149** personnes titulaires d'un permis S étaient inscrites à la commune de Marly.

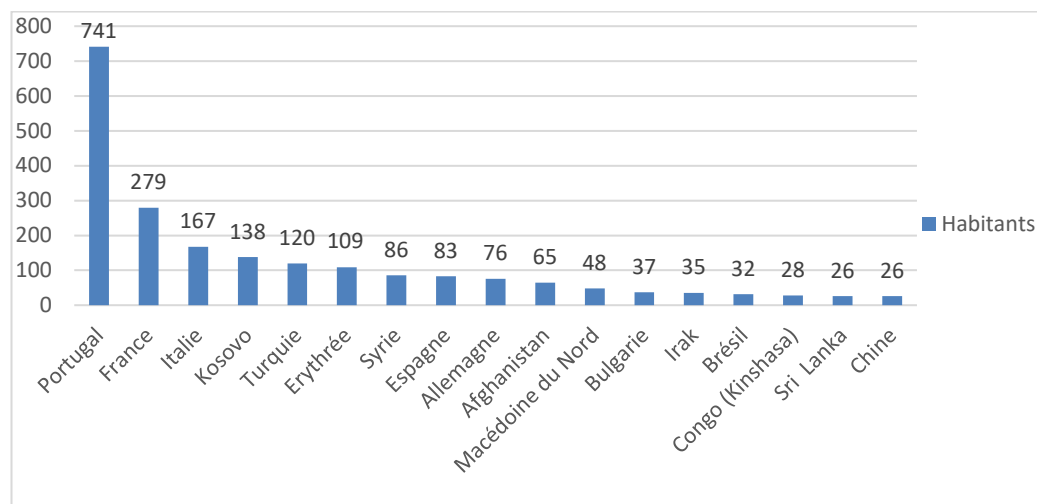
Evolution de l'effectif de la population

Pour l'année 2022, une augmentation de 293 personnes est enregistrée au 31 décembre.

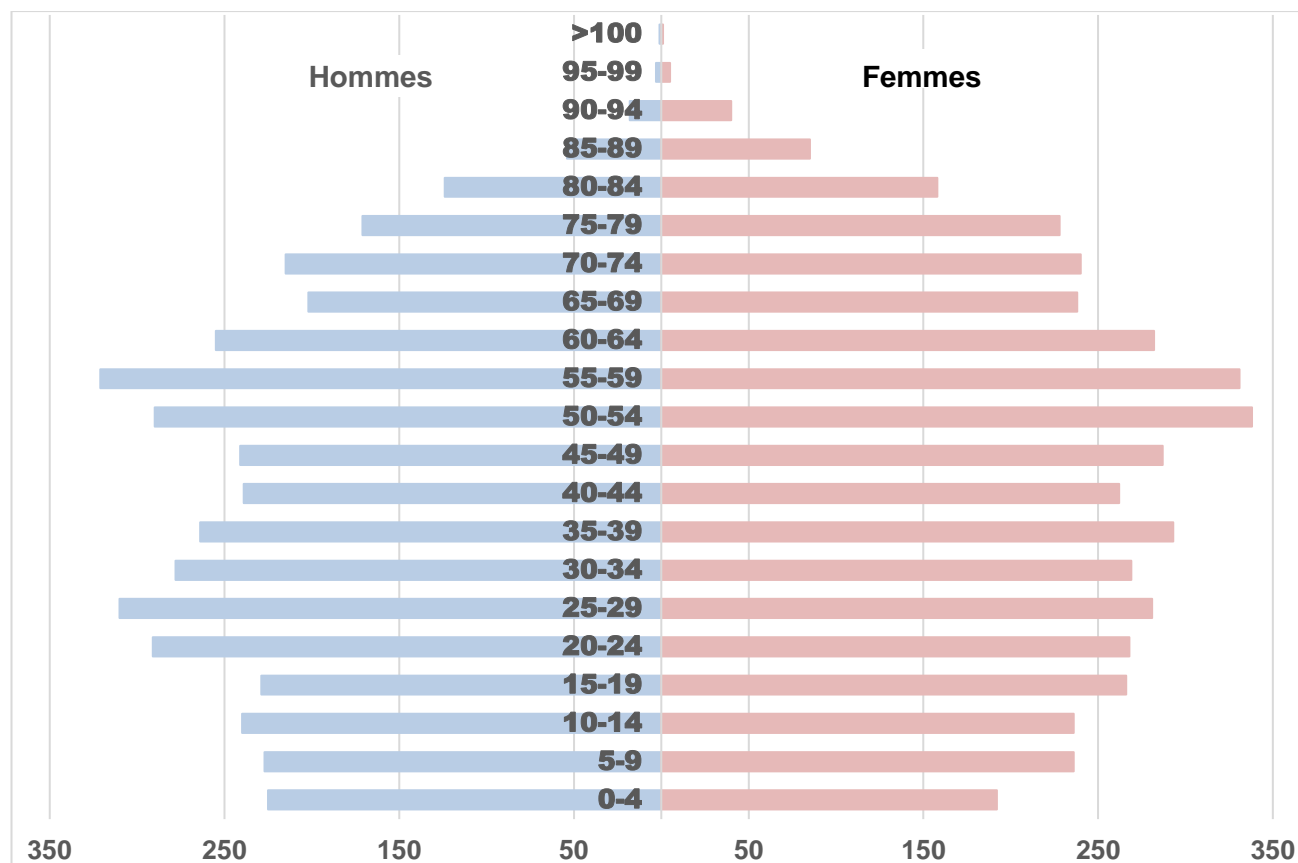


Représentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité Suisse)

(population Suisse : 6223 / 71.05% - population étrangère : 2'536 / 28.77 %)



Pyramide des âges au 31.12.2022



Faits d'état civil

En 2022	En 2021	
71	77	naissances
83	85	décès
29	34	mariages
28	44	divorces
37	58	changements de noms
18	7	reconnaisances
2	0	adoptions
34	51	naturalisations

Activités du service

Hormis les **426** demandes de renseignements (378 en 2021) par courrier traitées par la réception, le contrôle des habitants a, quant à lui, traité plus de **4'605** mails divers (18 en moyenne journalière). Notons que les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique. Le contrôle des habitants a effectué **19'465** mutations (14'619 en 2021) dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **1'032 arrivées** et **715 départs** ont été enregistrés (792 et 794 en 2021).

Il a en outre établi **95** listes (82 en 2021) pour divers services de l'administration communale et pour d'autres administrations.

Il a également procédé à l'enregistrement et à la distribution de **332** cartes aux habitants du quartier du MIC pour l'utilisation de l'Eco Point (déchetterie).

Suite à l'ouverture de la piscine au mois d'août 2022, **304** demandes de subventions ont été contrôlées.

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué **34 enquêtes** de recherche de domicile (25 en 2021).

Il a également préavisé **22** demandes d'attestations de prise en charge en collaboration avec le service des finances, le service social et la police communale.

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité **44** demandes (16 en 2021) de dispense d'assurance en Suisse, **233** rappels (102 en 2021) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie, et **71** demandes (77 en 2021) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

Délivrance de documents

En 2022	En 2021	
2	2	certificats de bonnes mœurs
217	169	attestations de départ
5	8	certificats de vie
1	2	certificats de droits civiques
938	932	attestations de résidence à Marly
187	208	attestations de domicile pour séjour
1245	987	certificats d'établissement et de séjour
255	185	documents d'identité (cartes d'identité)
112	56	attestations de sortie de territoire
34	26	déclarations de prise en charge

Accueil

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception participe à la préparation de l'édition du bulletin d'informations Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc.). La réception a traité, par courrier, plus de **426** demandes de renseignements émanant d'administrations diverses (378 en 2021).

En outre, les réceptionnistes ont vendu en 2022 :

3 038	cartes journalières CFF, ce qui représente 96.2% (invendues 120, soit 3.8%)*
302	vignettes compost
0	passport vacances (le passeport vacances n'a pas eu lieu)
19	abonnements des bains de la Motta
1	livre sur Marly et son histoire

* 10 cartes journalières disponibles en janvier et février et 8 cartes journalières disponibles dès le mois de mars.

et contrôlé **48 demandes, soit 742 listes** (22/355 en 2021) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **1'486 signatures** (870 en 2021).

En 2022, la réception a fait **18** réservations pour les déplacements du personnel communal (16 en 2021), par le biais de Mobility.

Le programme EasyFind gère les objets perdus et retrouvés : **20 objets** trouvés (21 en 2021) par des citoyennes ont été remis à la réception dont **7** ont été restitués à leur propriétaire.

Agence AVS et prestations complémentaires

Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants, dont les activités principales sont : accueillir, informer, apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives et mettre à disposition les différents formulaires.

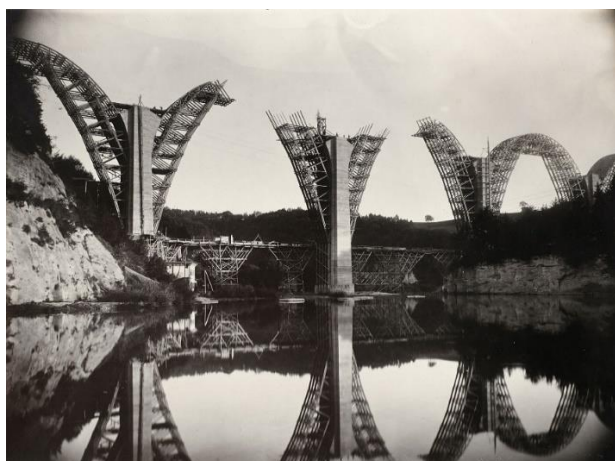
Culture et sports

Culture

La levée des mesures sanitaires en lien avec le Covid-19 a permis aux acteurs du secteur culturel de reprendre leurs activités et de proposer aux marlinois une offre culturelle un peu plus étoffée que celle de ces dernières années. Deux manifestations majeures ont eu lieu en 2022, à savoir :

La « Commémoration des 100 ans du Pont de Pérolles » organisée le samedi 19 septembre 2022 par la SDME en partenariat avec le Service des Ponts et Chaussées et la Ville de Fribourg.

Le pont de Pérolles, inauguré en 1922, a fortement marqué le développement de la région de Fribourg. Son centenaire a donc été célébré le 19 novembre 2022. A cette occasion, une cantine chauffée fut installée sous la voute du pont, du côté Marly, près du mur d'escalade. Durant toute une journée, des visiteurs venus en nombre ont pu voir une exposition spécialement dédiée à son sujet et, pour certains d'entre eux, participer à des visites guidées exclusives pour découvrir l'intérieur du pont.



Une partie officielle ainsi que divers chants folkloriques et démonstrations d'escalade animèrent cette journée d'échange entre les deux communes qui fut réussie en tout point.

Un grand coup de chapeau à la Société de développement de Marly et environs (SDME) pour tout le travail d'organisation effectué autour de cet hommage historique et culturel entre Fribourg et Marly.

L'inauguration officielle de la place du Village, sis au Pré Zurthanen, qui, malgré une météo capricieuse en matinée, a attiré durant toute la journée du samedi 26 septembre 2022, une foule régulière de citoyens. Ces derniers ont pu assister à de nombreux concerts et spectacles proposés par les sociétés locales de musique, d'autres associations culturelles de Marly et artistes de la région.

Cette fête, organisée avec brio par le secteur de la cohésion sociale « Marly pour tous », fut placée sous le signe de la rencontre et du bilinguisme avec notamment un apéritif de bienvenue aux nouveaux citoyens de Marly. Une rencontre-échange avec les représentants de la commune d'Hünenberg, invitée d'honneur de la partie officielle de fin d'après-midi, fut animée par notre syndic et le conseiller d'état, M. Didier Castella, qui, à cette occasion, remet le prix du bilinguisme à la commune de Marly.



D'autres événements culturels ont eu lieu en 2022 et ceci à la grande joie de notre population. En voici les plus marquants :

18.06.2022	Concert de printemps de la Gérinia
01.10.2022	Bourse de voitures et trains miniature de l'association Fana mini auto
12.11.2022	Concert d'automne de la Gérinia
18.11.2022	Festival Carnets de voyage à l'Aula du CO
26.11.2022	Röstigraben contest, concours de fifres et tambours
08.12.2022	Cortège et marché de la St-Nicolas, organisé par la SDME
17.12.2022	Marché de Noël dans la cour d'école de Cité

De plus, l'association Triton-Ateliers, sise au MIC, propose la location de salles, notamment pour des rencontres culturelles. De nombreux concerts de jazz-blues y ont eu lieu et la programmation est consultable sur le site internet de cette nouvelle association (<https://triton-ateliers.ch/>).

Sports

Tout comme le secteur de la culture, la levée des mesures sanitaires a permis aux sociétés sportives de reprendre des activités d'intérieur et proposer des compétitions sportives, notamment celles qui se sont déroulées à Marly en 2022, à savoir :

Le Tir fédéral en campagne du district de la Sarine qui s'est déroulé du 10 au 12 juin 2022 au stand de tir des Faveyres (25m et 50m) et à celui de Pré-Novel (300m) qui a accueilli près de 462 tireurs à 300m et 272 tireurs au pistolet de toute région confondue.

Cette traditionnelle fête suisse fut brillamment organisée par la Société de tir de Marly et nécessita l'engagement d'un grand nombre de bénévoles qui œuvrèrent au confort de ses hôtes entre la halle polyvalente de Marly Cité où se tenait la partie officielle, l'enregistrement des tireurs, la restauration et l'animation musicale et les places de tir où les tireurs furent véhiculés, faute de place de stationnement en suffisance. Une grande organisation bien « ordonnancée » par des personnes motivées et fières d'accueillir cette fête populaire à Marly.

Un autre événement sportif de grande ampleur fut également organisé au Centre sportif Marly. Le plus grand tournoi de football juniors de Suisse romande, le renommé « **Mémorial Sekulic** » qui, pour sa 50^{ème} édition, fut organisé les 25, 26 juin et 2 juillet 2022 par le FC Marly.

Cette manifestation rassemblant près de 5'000 juniors filles et garçons âgés entre 7 et 12 ans nécessita une préparation de longue haleine et une organisation parfaitement accomplie par son comité. C'est donc sous une chaleur estivale, après deux longues années de pandémie, que ce tournoi tant attendu par les jeunes se réalisa avec grand succès.

D'autres événements sportifs ont eu lieu en 2022 et ceci à la grande joie des passionnés de sport. En voici le deux plus marquants qui ont drainé une bonne foule de spectateurs et de participants :

09.04.2022	Tournoi Mini-Basket « Swiss Cup Mini » à Grand-Pré
11.04.2022	Tournoi de Volley « Pelops » à Grand-Pré

En matière de nouvelle infrastructure sportive, l'élément marquant de cette année fut l'ouverture officielle de la « tant attendue » piscine de Marly dans l'éco-quartier de l'Ancienne papeterie (MIC). Une piscine bien implantée dans l'esprit écologique du lieu, construite selon les standards Minergie-P, recouverte de panneaux solaires et raccordée au chauffage à distance.

Ce bâtiment, qui dispose d'un bassin de natation de 25 mètres, d'une fosse à plongeon, d'un bassin d'apprentissage et de jeux d'eau pour les enfants, a été développé en 14 mois au travers d'un partenariat public-privé. Un record dans le canton de Fribourg.

La piscine fut ouverte au public le jeudi 18 août, après une partie officielle grandement commentée et saluée dans la presse romande. La journée porte ouverte qui se déroula le 10 septembre fut donc une fête pour tous les habitants de Marly et près de 900 personnes ont pu découvrir les infrastructures du nouveau centre aquatique.

Un nouveau lieu de détente et de sport aquatique à Marly qui propose, en complément des offres des deux clubs de natation de la région (Marly Natation et Fribourg Natation), une école de natation pour les jeunes enfants dès 4 ans et bientôt, courant 2023, d'autres offres de cours destinés à un plus large public.

Sous l'angle des chiffres, à la fin 2022, la piscine comptabilise déjà **30'786 entrées**, soit une moyenne de 7'160 entrées par mois (hors écoles). **635 abonnements** ont été vendus dont **304 abonnements** subventionnés pour les habitants de Marly.



La Commission des sports a siégé à une reprise en 2022 et a validé un nouveau mode de fonctionnement qui consiste à se concentrer plus sur des affaires de « politique générale de promotion des activités sportives » et à l'élaboration d'un « concept communal du sport » en intégrant le maître de sport (coordinateur sportif) ainsi que la présidente du Club sportif de Marly, association qui regroupe l'ensemble des sociétés sportives actives à Marly.

Le Dicastère a également collaboré activement avec le Club sportif de Marly (CSM) au sujet de l'attribution des subsides ordinaires alloués aux clubs affiliés, en appliquant le barème adopté par l'assemblée générale de cette association avec une subvention augmentée de Fr. 10'000.- en guise de soutien spécial Covid décidé par les autorités.

Les autorités communales ont pu prendre part à la remise officielle des « mérites sportifs 2022 » qui furent donnés en présentiel à 8 lauréats représentant 3 différentes sections sportives de la commune, un record pour Marly.

Trois prix ont été remis pour les performances des membres du Tennis club de Marly :

- M. Bertrand Zahno, classé n° 1 suisse chez les plus de 50 ans.
- Mme Nora Sprenger, championne suisse Interclub junior en U18.
- Mme Emma Müller, championne suisse Interclub junior en U18 également.

Quatre prix ont été remis pour les performances des jeunes tireurs « petit-calibre » de la Société de tir de Marly pour un groupe composé de Mmes et MM. Malorie Tercier, Pauline Clément, Cyril Yerly et Justin Mauron qui ont ensemble gagné la médaille d'argent à la finale cantonale de groupe, se qualifiant ainsi pour la finale suisse.

Et que dire des autres performances de Mme Malorie Tercier qui a obtenu deux médailles de bronze à la finale cantonale en position couchée et celle de la finale suisse ainsi qu'une superbe 3^{ème} place à la finale cantonale la qualifiant pour la finale suisse.

Le dernier prix fut remis à M. Igor Di Biaso de la Société de gym de Marly pour son titre de champion fribourgeois en catégorie C3.

Les autorités marlinoises sont fières de pouvoir compter sur de jeunes sportifs motivés et prometteurs qui, par leur engagement et leur dévouement pour leur sport, accomplissent de très belles performances et font rayonner Marly au-delà du district et du canton.

Police

L'année 2022 fut principalement marquée par la mise en place de nombreuses mesures complémentaires qui furent nécessaires à l'introduction de notre nouvelle réglementation en matière de stationnement public.

Pour ce faire, la police communale de Marly s'est dotée de nouveaux logiciels informatiques pour la gestion des amendes d'ordre et la gestion des autorisations de stationnement. Ce nouveau système de notification d'amende

d'ordre avec QR code fut officiellement introduit dès le 4 avril 2022 et nécessita une formation spécifique en la matière.

L'étape suivante fut la mise en service, le 2 mai 2022, de 15 nouveaux horodateurs interconnectés sur l'ensemble de nos parkings publics. Ces appareils, alimentés par l'énergie solaire, sont totalement intégrés aux autres logiciels de gestion des autorisations et de paiement de taxe de stationnement. Dotés d'une technologie moderne, ils permettent également d'offrir aux usagers de nouvelles possibilités de paiement de la taxe via des applications couramment utilisées comme Twint ou ParkingPay.

Ce changement de réglementation et ces nouveaux dispositifs de contrôle ont toutefois nécessité un renfort en personnel de contrôle. Aussi, c'est avec joie que notre police communale accueillit, le 1^{er} juin 2022, deux nouveaux agents de stationnement à 60%. Cette aide fut de bonne augure car, peu après ce soutien policier, nos deux agents de police tombèrent malades et furent absents jusqu'à la fin de l'année.

Pour pallier l'absence de ces deux collaborateurs, une convention en matière de collaboration policière fut signée avec la Police intercommunal ACoPol pour la reprise et le suivi des affaires de police jusqu'au 31 décembre 2022.

En matière de collaboration, la police communale a participé à de nombreuses actions et missions avec la police cantonale et les services communaux, résumées ci-après.

Avec la police cantonale :

- la police communale a participé à plusieurs enquêtes en matière de vols simples, de cambriolages, de violation de domicile et de séjours illégaux ou de domicile non connu. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité, de recherches de personnes disparues et d'identifications d'auteurs de délits ;
- elle a participé aux campagnes officielles de prévention en matière de sécurité routière et de prévention à la jeunesse, plus activement durant les quatre campagnes officielles de « rentrée scolaire » ;
- elle a transmis les données de vitesse recueillies par notre « visispeed » au Bureau des amendes d'ordres et des radars pour examen et campagne de répression envers les chauffards et a également conseillé ce secteur sur les lieux de pose des nouveaux radars semi-stationnaires récemment acquis par la police cantonale.

Avec les services communaux :

- le Contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses, des enquêtes et des remises de notifications de documents ;
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers liés aux problèmes de circulation routière dus aux travaux de la route de Fribourg, du MIC et de la route de la Grangettes;
- le Service technique, section édilité, par des contrôles réguliers de la taille des haies ainsi que la mise en place des horodateurs et l'installation d'une borne escamotable à l'entrée du Centre sportif au chemin des Sources;
- le Service des écoles et les directions d'établissement scolaire, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, par des contrôles des patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- la police communale a participé à l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2022.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par la police communale en 2022 dans ses nombreux domaines d'activité.

ADMINISTRATION				
Auditions	0	0	1	6
Autorisations de stationner/circuler délivrées	5	4	38	78
Autorisations stationnement (plan mobilité) <i>Nouveauté</i>	100	6	81	130
Avis de dégâts sur le domaine public	3	8	4	5
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	0	0	0	3
Demande d'autorisation de prolongation d'heures d'ouverture des commerces	6	3	3	8
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère ou de drone sur le territoire communal	5	4	0	0
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	0	2	2	1
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	3	3	1	2
Notifications de documents	4	8	2	5
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	0	0	0	0
Patentes K délivrées (manifestations, lotos, ...)	19	9	14	33
Plaintes pénales enregistrées	0	0	0	1
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	1	0	2	8
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	0	1	2
AMENDES D'ORDRE				
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	1'457	1345	1035	530
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	82	62	64	53
CONTRÔLES DIVERS				
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournées	1	6	2	2
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	1	2	2	2
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	0	0	0	0
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	897	831	579	594
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	1	2	4	4
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	8	40	23	24
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	1	4	6	2
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	34	25	31	17
SURVEILLANCES DIVERSES				
Séances de chantiers	8	87	88	44
Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis)	51	104	88	21
Surveillances des déchetteries légères	1	0	0	0
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	45	77	60	93
INTERVENTIONS DIVERSES				
Accidents de la circulation routière	3	1	2	1
Interventions avec le service du feu (en journée)	6	15	7	11
Contrôles et interventions concernant les chiens	7	4	6	6
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	8	4	7	8
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	18	25	17	14
Mendicité ou colportage	12	2	5	2
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	8	3	0	2
PATROUILLES PREVENTIVES				
Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous	212	1262	784	1037
PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE				
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	10	10	10	10
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	4	20	20	27
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	0	0	0	3
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	38	28	26	30
Présences policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous	205	754	632	706
CIRCULATION ROUTIERE				
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	1	0	4
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	4	9	37	7
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	1	0	2
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	6	28	9	30

	2022	2021	2020	2019
FORMATION CONTINUE				
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	0	1	0	1
Formation cours self défense	0	2	2	2
Formation continue sur les amendes d'ordre (nombre de participants)	4	4	0	4
Formation tir (nombre d'entraînements)	4	10	10	8
DIVERS				
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	1	1
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	0	0	0	1
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	455	411	380	350
Nombre de concessions taxi attribuées	2	2	2	2
Contrôles des parkings				
P+R Corbaroche	294	409	363	389
Parking Ecole Cité	120	96	68	58
Parking Ecole Grand-Pré	120	94	65	53
Parking Administration communale	162	64	58	64
Parking sous le Pont de Pérolles	201	45	25	30
Patrouilles préventives diverses				
Patrouilles à vélos	119	268	155	269
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	20	34	78	22
Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades)	35	65	81	24
Patrouilles pédestres diverses	24	15	17	15
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	3	4	16	2
Patrouilles préventives diverses	111	876	437	705
Présences policières aux entrées et sorties scolaires				
Grand-Pré et CO	46	186	148	188
Parking Lidl	41	102	92	130
Rond-point GP	9	79	74	40
Ecole Cité	24	158	111	162
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	43	108	83	117
Garage Berset	40	82	68	65
La Poste	2	39	22	4
Gérine - Bel-Air	0	0	34	0

Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été bonne en 2022. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de vandalisme et d'intrusion dans des bâtiments communaux ou privés, de vols en tous genres, de voies de faits ainsi qu'à des cas de séjours illégaux ou de recherches de domicile sur le territoire. Les deux entités ont également étroitement collaboré ensemble sur des affaires de déprédations et départ de feux dans le chantier à l'abandon de l'ex-zone Winckler ainsi qu'à de nombreuses situations liées à des actes de mendicité ou escroquerie en tout genre aux abords de nos centres commerciaux. La police de proximité a aussi marqué

sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions au cours desquelles des échanges d'informations se font au sujet des affaires courantes sur le territoire communal ont régulièrement été organisées entre les deux entités.

Le rapport annuel de la police de proximité concernant le secteur de Marly a été présenté au Conseil communal et a démontré que la situation à Marly est relativement calme et que les chiffres en matière d'infractions sont en baisse par rapport à l'an passé.

Collaboration avec l'Association des polices communales fribourgeoises

Durant 2022, le responsable du service a participé à deux séances de travail, en présentiel ou en visioconférence, avec les chefs de poste de police communale membres de l'Association des polices communales fribourgeoises. Les objets traités ont été nombreux, en voici les principaux :

- le bilan de la collaboration de la police communale dans les dispositifs de la police cantonale pour les tâches de prévention et de répression liées à la crise sanitaire de Covid-19 ;
- la mise en place d'un stage/formation avec la Police Mobile pour les agents de polices communaux ;
- la problématique et les missions de police attendues en cas de pénurie énergétique ;
- l'augmentation des cas de cybercriminalité.

Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école

En matière de sécurité routière, la police communale a apporté son soutien au bureau de la prévention routière de la police cantonale en exerçant la surveillance des patrouilleurs scolaires situés au passage pour piétons de la chapelle St-Sébastien. Elle a également organisé la traditionnelle sortie des patrouilleurs scolaires en offrant à **38 élèves** de l'école de Marly Cité un survol de Marly en avion organisé par Air Service Fribourg à Ecuwillens. Des bons cadeaux de la FNAC complétèrent cette sortie.

Surveillance des bâtiments communaux

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments communaux et scolaires de Marly ainsi que pour le contrôle des fermetures des bâtiments scolaires a permis de renforcer la sécurité des infrastructures par des présences quotidiennes de personnes œuvrant pour la sécurité.

Il en découle que pour cette année 2021, **51 rapports d'activités** ont été adressés à la police communale. Ce nombre en forte baisse par rapport à 2021 démontre qu'au fil des ans une présence régulière diminue les actes de vandalisme. Cette collaboration a abouti à de très bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (école et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée aux abords des bâtiments et lieux publics. Une partie de ces constats a également été transmise à la police de proximité pour l'ouverture d'actions policières ciblées dans ces secteurs.

Circulation et signalisation

En matière de marquage routier et de signalisation routière, l'année 2022 fut majoritairement consacrée à la réparation de signaux routiers endommagés suite à des accidents de la circulation, notamment le remplacement des feux de hauteur de Marly Cité qui furent percutés par des perches mal arrimées d'un bus TPF. De plus, afin de garantir la sécurité des pensionnaires du foyer de l'Association St-Camille, des bornes de sécurité en plastique furent ajoutées aux abords de la route de la Gérine.

Militaire

Le cantonnement militaire de Corbaroche rencontrait régulièrement des problèmes liés à l'humidité ambiante dans les locaux de rangement qui sont également utilisés par les troupes comme local de séchage pour leur équipement. Pour parer à cela, deux déshumidificateurs portatifs et sous-dimensionnés fonctionnaient en permanence dans ces locaux et sans grande efficacité.

Aussi, toujours soucieux de garantir un confort attractif pour nos hôtes militaires et en réponse à leur demande, nous avons procédé, après une étude avec des spécialistes, au remplacement de ces appareils par un nouveau système fixe de nouvelle gamme énergétique fonctionnant par absorption. Cet appareil dont le coût total avoisina Fr. 6'500.- a permis de réduire de manière avérée le taux d'humidité ambiant en réduisant les coûts énergétiques et d'entretien des anciens appareils.

Concernant l'hébergement des troupes, l'Armée suisse a repris ses activités et a particulièrement sollicité l'usage du cantonnement militaire STPA en 2022. En effet, 5 troupes militaires ont été accueillies dont deux séjours de longue durée (du 10 janvier au 8 avril et du 27 juin au 23 septembre) effectués par l'école de recrue de Fribourg. Cette attractivité est probablement due au fait de la fermeture de la caserne de la Poya.

Au final, cela représente **247 jours** d'occupation et un record de **24'240 nuitées** pour 2022, doublant celles de l'année 2021 ainsi que le budget de Fr. 30'000.- initialement prévu.

En raison de cette forte occupation militaire (247 jours sur 365), faute de disponibilité, les demandes de location du lieu pour une occupation de civils ont été réduites, provoquant un manque de Fr. 5'000.- sur le budget initialement prévu en 2022.

	2022	2021	2020	2019
Jours d'occupation militaire STPA	247	206	19	70
Nuitées	24'240	11'107	1'808	11'061
Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction				
Jours d'occupation civile du STPA				24
Nuitées				340
Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	3	2	1	18

En ce qui concerne la ciberie du stand 300m de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires. La Société de tir a procédé, pour sa part et dans la continuité des années précédentes, au remplacement de deux « cibles base ». Une réparation inattendue d'une base de chargeur et son remplacement ont provoqué un dépassement de budget de Fr. 650.- sur les Fr. 5'000.- initialement prévus. Ce remplacement s'avérait nécessaire en raison du tir fédéral en campagne pour le district de la Sarine qui s'est déroulé à Marly en 2022.

Organe communal de conduite (ORCOC)

Organisation

L'année 2022 fut marquée, dans son premier trimestre, par la fin de la crise sanitaire du Covid-19. En effet, après une longue lutte et des campagnes de vaccination massive, le Conseil fédéral décida, le 16 février 2022, de lever la quasi-totalité des mesures anti-covid et un semblant de vie normale recommençait pour l'ensemble de notre population. Ces bonnes annonces ont permis à notre ORCOC intercommunal de réduire son implication dans les achats de produits de désinfection divers, de masque de protection et de reprendre ses activités.

Cependant, dès fin février 2022, suite à l'invasion de la Russie en Ukraine, la Suisse et l'Europe se voient confronter à un important risque de pénurie énergétique en raison de notre dépendance au gaz et pétrole russes. Notre commune, tout comme l'ensemble de la Suisse, se retrouve désormais contrainte à résoudre de nouveaux problèmes en lien avec l'approvisionnement en énergie. Pour faire face à ce nouveau défi, la Confédération et le Canton ont décidé d'appliquer des nouvelles mesures d'économie dont la commune de Marly a pris part en émettant une série de recommandations.

Ainsi, l'ensemble de nos autorités se prépare à prendre des mesures de restriction si la situation de pénurie d'énergie survenait, notamment par un délestage du réseau électrique afin d'empêcher l'effondrement généralisé du réseau et donc un black-out. C'est sur ces derniers éléments que les communes suisses devront, à leur niveau, organiser et gérer la gestion de cette crise en mettant en place des points de rencontre d'urgence (PRU) qui assureront, dans un premier temps, les buts ou missions suivants :

- Point d'annonce de besoins en matière sanitaire ou sécuritaire afin d'assurer au citoyen, en tout temps, l'accès aux feux bleus (117, 118, 144).
- Lieu d'information de la situation générale pour la population.
- Centre de collecte d'informations et de renseignements pour le PC ORCOC (Etat-Major).
- Premiers secours (First responder-défibrillateur).
- Point de distribution eau (si nécessaire).

Dans un second temps, les PRU auront aussi pour but de coordonner à l'échelon communal les propositions et les besoins d'aide de la population, c'est-à-dire de mettre en relation les personnes offrant de l'aide avec celles qui en ont besoin. En cas d'évacuation à grande échelle, les points de rencontre d'urgence pourront également servir de points de rassemblement pour la population qui ne peut quitter la zone dangereuse par ses propres moyens.

Il est relevé que les PRU ne sont mis en service qu'en cas de situation particulière ou extraordinaire ou lorsqu'un événement sur le territoire communal le justifie. Sous l'angle communal, notre autorité a décidé que l'ORCOC intercommunal sera en charge de préparer ces lieux d'aide aux services et les travaux entrepris vont bon train.

Collaboration externe

Afin de traiter plus efficacement les dossiers complexes qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont organisés en un groupe de travail et ont fixé un calendrier commun pour la réalisation des plans.

En raison de la situation en matière de pénurie énergétique, ce groupe de travail s'est rencontré trois fois durant l'année 2022, séances durant lesquelles tous les responsables d'organisation ont pu échanger leurs travaux et trouver des solutions communes à cette problématique.

Travaux de préparation et séances diverses

En raison de la crise énergétique en cours dans notre pays, les travaux de notre ORCOC furent principalement axés sur ce thème (PRU) et furent transmis à notre autorité communale pour examen et décision.

Engagements

Durant l'année 2022, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degrés 2 à 3, émis par le Centre d'engagement et d'alarme (CEA), pour des orages ou des vents violents. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquence majeure pour notre région et aucun engagement n'a finalement eu lieu.

Conclusion

En 2022, les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté au final **59 heures** de travail pour l'ensemble des membres (2) de notre organisation.

Service du feu

*Permettez-moi un retour en arrière. En fin d'année 2021, je me fixais 3 mots comme objectif pour 2022, **travail – niveau – échange**.*

*Un gros **travail** a été réalisé par l'ensemble des membres de la compagnie. Les exercices ont été minutieusement préparés et les présences sont dans la bonne moyenne. Les interventions nous ont aussi donné du travail, un total de 76. Ce chiffre élevé est principalement dû à la soirée du vendredi 5 août 2022 où un orage s'est abattu sur la commune. 41 lieux d'interventions ont nécessité le renfort des CSP de Petite-Sarine, du Mouret et de Granges-Paccot. Une longue nuit qui s'est poursuivie encore tout le samedi. Le **niveau**, au fil de l'année, a évolué pour finir par un très bon exercice final dans le bâtiment des Pères du Sacrement. Celui-ci a permis de confirmer le niveau actuel de la compagnie et surtout d'exercer nos deux nouveaux futurs officiers qui, à la sortie de leur cours de chef d'intervention, ont mené un exercice parfait. Merci donc à Olivier Overney et à Nathan Bongard, nommés au grade de lieutenant à la suite de leur formation. **Echange**, à l'interne de la compagnie, plusieurs soirées ont été organisées à la buvette avec la projection des matchs de Gottéron ainsi que certains matchs de la coupe du monde. Des rencontres sportives ont également été mises sur*

pied. Cela nous a permis d'échanger sur nos vies privées, professionnelles et pompiers tout en passant un bon moment. C'est aussi ça la vie de pompier.

L'année 2022 est également à marquer d'une pierre blanche pour des membres de la compagnie. En effet, Jérôme Fernandez et Boujlala Said sont promus comme chefs de groupe à la suite de leur formation réussie. Je pense également à trois hommes qui ont dédié une grande partie de leur vie à la protection de la population : le capitaine Francis Hagger, 26 ans de carrière, le capitaine Dominique Mooser, 30 ans de carrière et le premier-lieutenant Frédéric Schmid, 33 ans de carrière quittent les pompiers par la grande porte. Des heures et des heures d'interventions et de formation ont rythmé leurs années de pompier. Un immense merci à eux pour leur engagement.

Afin de gérer au mieux son organisation, l'Etat-major de la compagnie a également décidé de nommer comme commandant-remplaçant le lieutenant Marco Da Silva et le premier-lieutenant Alain Niclass comme fourrier. Un grand merci à eux pour leur mise à disposition.

L'effectif de la compagnie est stable, mais un soin particulier sera donné dans les années à venir au recrutement. Des appels à la population seront réalisés pour rejoindre notre compagnie et le travail de milice des pompiers qui est gratifiant.

L'année 2022 a permis aux pompiers de la Sarine de s'organiser afin de rejoindre officiellement l'association de communes du Réseau Santé de la Sarine. Chapeautée par le nouveau directeur des secours, M. Philippe Schneider, ainsi que le Major Pascal Zwahlen, commandant du bataillon de la Sarine, cette organisation s'est bien déroulée. L'ensemble des commandants de la Sarine ainsi que les sapeurs du bataillon tirent à la même corde pour garantir la sécurité des habitants de la Sarine dès le 1^{er} janvier 2023.

Je remercie M. Philippe Schwab, Conseiller communal de Marly, pour ses présences et son soutien durant toute l'année.

Je remercie également chaleureusement tous les membres de ma compagnie et je me réjouis de continuer l'aventure avec eux.

Le Commandant : Vincent Droux

Effectif de la Compagnie

Au 31 décembre 2022	Etat-major	Officiers	Sous-Officiers	Appointés et Sapeurs	Total
	9 membres	8 membres	11 membres	26 membres	45 membres

Urbanisme et patrimoine

Responsable : Bernard Clerc, Vice-Syndic
Suppléant : Maurice Horner, Conseiller communal

Le mot du Conseiller communal

2022 = déménagement

En effet, au mois d'août, les services techniques ont pris possession de leurs nouveaux locaux sur le site du MIC. Après quelques semaines d'adaptation, tout le monde s'est vite senti à l'aise et un bel esprit d'équipe s'est formé, je n'en doutais pas...

Les dossiers restent multiples et variés, mais les priorités sont : la révision du PAL, le 3^{ème} centre scolaire, la mise en place des zones 30, l'école de Cité, la nouvelle administration, la requalification de la route cantonale et la ligne de transport public sur les hauts du village. Il y a encore une pléthore de dossiers sur lesquels le service Urbanisme et patrimoine travaille et il serait trop long d'y dresser une liste exhaustive.

Pour la police des constructions, les journées sont bien remplies, la commune ne cesse de s'agrandir et la densification demandée par l'instance supérieure apporte son lot de dossiers supplémentaires.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tout le personnel de mon service pour le travail accompli durant cette année.

Bernard Clerc

Police des constructions

Le service Urbanisme et patrimoine, par son secteur de la police des constructions, a traité, en 2022, 121 dossiers de demande de permis de construire : 39 selon la procédure ordinaire, 80 selon la procédure simplifiée et 2 demandes préalables. Le Conseil communal a également autorisé 45 demandes d'installation de panneaux solaires selon l'article 18a, alinéa 1 de la loi sur l'aménagement du territoire.

	2022	2021	2020	2019
PROCEDURE ORDINAIRE				
Habitations individuelles	6	4	4	5
Habitations collectives	6	1	0	8
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	1	1	0	1
Bâtiments mixtes	0	1	1	1
Bâtiments publics	0	1	2	1
Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation	10	5	10	8
Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal	5	1	4	4
Transformation, agrandissement d'un bâtiment public	1	0	0	0
Démolition	0	2	2	1
Extension du réseau CAD	3	0	1	1
Antenne de communication	2	2	1	0
Mise en séparatif des collecteurs	0	0	4	0
Conduite d'eau potable	2	0	0	0
Aménagements extérieurs	2	2	1	1
Patente et terrasse public	0	4	1	0
PAD, PED	1	0	1	1
Installation technique pour bâtiment	1	1	0	0
PROCEDURE SIMPLIFIEE				
Jardin d'hiver non-chauffé	0	2	1	0
Changement de système de chauffage	27	27	31	16
Transformation et aménagement divers	20	19	13	10
Couvert et garage	10	9	6	8
Cabane de jardin	8	5	7	4
Capteurs solaires	0	0	2	1
Aménagements extérieurs	11	31	17	11
Autorisations diverses (totem, places vélos libre-service, ...)	5	0	0	1
Demandes préalables	2	1	3	1
Autorisation panneaux solaires	45	39	27	33

Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments s'est réunie à trois reprises en 2022. Elle a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude de développement des centres scolaires, conformément à l'évolution démocratique, ainsi que les projections des besoins sont en cours.

Rénovations diverses des bâtiments communaux

Comptes 2170.5040.00 et 0290.5040.00

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance, qui sont considérées comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaines structures qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes. La somme totale de rénovation des bâtiments scolaires et communaux prévue représente le 0.45 % de la valeur de l'Etablissement cantonal de l'assurance des bâtiments (ECAB).

Les travaux exécutés en 2022 sont exposés ci-dessous.

Bâtiments scolaires

Ecole de Marly Cité, route du Chevalier 8

Pose de moustiquaires dans les salles de classes 13 et 16	Fr.	1'900.00
-----------------------------------------------------------	-----	----------

Halle polyvalente, chemin des Epinettes 4

Etude acoustique	Fr.	1'378.55
------------------	-----	----------

Ecole de Grand-Pré, halle Omnisport, route des Ecoles 26

Changement de la porte vitrée pour l'accès aux vestiaires	Fr.	4'566.50
-----------------------------------------------------------	-----	----------

Remise en état des parois amovibles de séparation (moteurs et traverses)	Fr.	17'095.00
--------------------------------------------------------------------------	-----	-----------

Rénovation des installations sanitaires des sociétés (au sous-sol)	Fr.	8'463.05
--------------------------------------------------------------------	-----	----------

Remise en état de la toiture	Fr.	7'213.75
------------------------------	-----	----------

Ecole de Grand-Pré, petite halle, pavillon 3, route des Ecoles 36

Pose d'une paroi, de type grille, pour l'accès au pavillon 3	Fr.	9'434.50
--------------------------------------------------------------	-----	----------

Remplacement d'un portillon métallique	Fr.	1'292.40
----------------------------------------	-----	----------

Changement des moteurs à chaînes des fenêtres de la petite halle	Fr.	17'641.25
------------------------------------------------------------------	-----	-----------

Réfection de 7 cuvettes et chasses d'eau des WC au pavillon 3	Fr.	7'336.40
---------------------------------------------------------------	-----	----------

Commande de nouveaux cylindres au pavillon 3	Fr.	1'200.50
----------------------------------------------	-----	----------

Pavillon 1, route des Ecoles 32

Remplacement de toutes les vannes thermostatiques des radiateurs	Fr.	14'324.30
------------------------------------------------------------------	-----	-----------

Tous les bâtiments

Mise en place d'un nouveau contrôle d'accès Kaba exos pour les badges (facture finale)	Fr.	54'585.35
----------------------------------------------------------------------------------------	-----	-----------

Disponible au 01.01.2022	Fr.	101'392.20
--------------------------	-----	------------

Budget 2022 (message 08/21)	Fr.	200'000.00
-----------------------------	-----	------------

Travaux effectués	Fr.	-147'427.80
-------------------	-----	-------------

Solde disponible reporté en 2023	Fr.	153'964.40
-----------------------------------------	------------	-------------------

Bâtiments communaux

Compte 0290.5040.00

Bâtiment administratif, route de Fribourg 9

Réaménagement de l'entrée principale extérieure (facture finale)	Fr.	36'637.15
Borne de recharge E-Mobility (acompte)	Fr.	9'017.60
Réorganisation des espaces de travail suite à la dotation supplémentaire en personnel (acomptes)		
- Informatique	Fr.	18'403.20
- Mobilier	Fr.	24'169.50
- Déménagement	Fr.	24'206.10
- Travaux (parois, moquettes, luminaires, peinture)	Fr.	41'307.60
Disponible au 01.01.2022	Fr.	30'090.85
Budget 2022 (message 08/21)	Fr.	200'000.00
Travaux effectués	Fr.	- 153'741.15
Solde disponible reporté en 2023	Fr.	78'349.70

Construction du 3^{ème} centre scolaire

Compte 2170.5040.01

Situation des travaux au 31 décembre 2022

- Les bétons armés sont terminés.
- Les charpentes sont terminées.
- La maçonnerie Terrabloc est terminée.
- Les fenêtres sont posées.
- L'étanchéité et l'isolation des toitures sont terminées.
- La pose des tôles des façades EP/EE/GY sont en cours.
- La plâtrerie de l'EP est terminée à 90% / EE et GY à suivre.
- Les bétons durs (chapes) de l'EP sont terminés à 70% / EE et GY à suivre.
- Les faux-plafonds en bois de la GY sont en cours / EP et EE à suivre.

Montant alloué dans le cadre de l'investissement	Fr.	34'800'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	3'988'719.19
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	9'765'647.10
Solde disponible	Fr.	21'245'633.71

Concours / étude et avant-projet pour le centre scolaire de Marly-Cité

Compte 2170.5040.02

Au vu des importants enjeux liés au développement prévu sur la commune de Marly ces 15-20 prochaines années, le Conseil communal a lancé en 2017 une étude de la planification des besoins scolaires en termes de répartition du développement et des infrastructures nécessaires pour accueillir les nouveaux élèves. Celle-ci doit permettre d'anticiper les besoins en s'inscrivant sur le long terme, en tenant compte de l'évolution démographique et des objectifs communaux. Une analyse prospective des besoins en classes supplémentaires a donc été réalisée pour les années à venir et, sur cette base d'évaluation des besoins, un examen des transformations/extensions des deux établissements scolaires existants.

La stratégie définie par la commission des bâtiments et confirmée par le Conseil communal est de réaliser le 3^e centre scolaire pour y déménager les élèves de Cité afin de pouvoir assainir l'école de Cité avec des locaux entièrement vides et donc sans nuisance. Ceci a également l'avantage d'éviter l'implantation de containers provisoires durant les travaux qui engendreraient des coûts supplémentaires. L'horizon de mise en service de l'école de Cité est la rentrée 2026/27.

Afin de respecter l'échéancier fixé par le développement de Marly ces dix prochaines années, il est prévu de lancer une procédure d'appel d'offres selon la procédure de concours et d'ensuite octroyer les mandats pour les prestations suivantes :

- Concours (partie de l'avant-projet) : Fr. 250'000.- (à la charge du budget 2021).
- Suite avant-projet et projet de l'ouvrage : Fr. 1'250'000.- (à la charge du budget 2022).
- Total : Fr. 1'500'000.-.

Combiner concours, avant-projet et projet de l'ouvrage permet de gagner en efficacité et en précision au niveau de l'attribution du mandat et de l'estimation du coût de l'ouvrage (devis détaillé à $\pm 10\%$) qui devrait être soumis, sous forme de message, au Conseil général en décembre 2023 (crédit de réalisation). Le montant de Fr. 1'250'000.- comprend les prestations des mandataires, soit l'architecte et les ingénieurs spécialistes.

Montant alloué dans le cadre de l'investissement (message 10/20)	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	81'272.00
Solde disponible	Fr.	1'018'728.00

Réalisation et état des travaux

Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg

Compte 6150.5010.03

Les travaux étant terminés, on peut déjà voir le résultat de cette requalification de la route et de ses abords. Les retours sont plutôt positifs et ce projet est une référence en matière de requalification qui va bien au-delà du canton. Le but est, pour la suite, de pouvoir faire encore mieux et d'éliminer certains défauts de réalisation de cette première étape. Les enjeux sont énormes pour la traversée de Marly. Il y a encore des non-conformités à corriger qui sont en cours de règlement. Il a également fallu prendre certaines mesures afin d'améliorer la sécurité des piétons aux abords des arrêts de bus de Grand-Pré et plus particulièrement des jeunes du cycle d'orientation de Marly. Malheureusement, le

comportement de ces piétons est parfois regrettable et défie l'entendement alors que le but est de leur fournir des traversées sécurisées et un environnement apaisé. Dans le but de cette sécurisation, il a été nécessaire de supprimer l'escalier qui donne accès au magasin Lidl directement depuis l'arrêt de bus ainsi que le cheminement à l'arrière de Lidl, et de rehausser la clôture se trouvant au sud de la parcelle. Il reste encore la facturation des acquisitions de terrains ainsi que la correction des non-conformités qui nécessitera une participation du SPC et de la commune qui peut être évaluée à environ Fr. 50'000.-.

Montant alloué dans le cadre des budgets précédents	Fr.	362'677.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	5'567'400.00
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	5'930'077.00
Dépenses au 31 décembre 2022	Fr.	4'397'839.00
Solde	Fr.	1'532'238.00
<i>Subvention AGGLO-FR attendue</i>	<i>Fr.</i>	<i>1'900'000.-</i>

Modération de trafic

Compte 6150.5010.00

Le dossier est en cours de préparation pour l'envoyer au SPC pour examen final et approbation. Dans ce même temps, les oppositions seront toutes traitées. Ceci veut dire que le dossier pourrait être approuvé aux environs de la fin juin 2023 avec une mise en œuvre qui s'en suivrait. Une partie de l'assainissement au bruit de la route de la Grangette, prévu au budget de la modération de trafic, a déjà été réalisée dans le cadre des travaux de mise en séparatif de la route de la Grangette.

Montants alloués dans le cadre des budgets 2018 et 2020	Fr.	642'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	341'270.00
Solde	Fr.	300'730.00
<i>Subvention attendue (assainissement au bruit)</i>	<i>Fr.</i>	<i>19'000.00</i>

Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine

Compte 6150.5010.06

Suite à une rencontre avec les propriétaires, ces derniers ont entrepris la révision du PAD existant afin de le rendre conforme à notre PAL révisé. Il y a donc une volonté manifeste d'aller de l'avant. Cet aménagement a été commué en infrastructure MD pour la TransAgglo Bis. Elle devrait être sensiblement plus chère, mais sera

financée par les promoteurs du PAD ou par la commune si cela découlait d'une exigence de l'AGGLO-FR afin d'obtenir le subventionnement. L'AGGLO-FR prend à sa charge le 100% de l'investissement.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	10'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	265'000.00
Total au budget	Fr.	275'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	42'141.00
Solde	Fr.	232'860.00
<i>Subvention AGGLO-FR attendue</i>	<i>Fr.</i>	<i>232'860.00</i>

Aménagement trottoir – PED Moraty

Compte 6150.5010.04

Les travaux sont réalisés à 100%. Nous sommes dans l'attente du décompte final des travaux.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	130'000.00
Total au budget	Fr.	130'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	88'343.00
Solde	Fr.	41'657.00

Place du village

Compte 6150.5010.05

Un montant supplémentaire a été accepté par le Conseil général dans le cadre des budgets 2020. Le projet est à bout touchant. Le pavillon en bois devrait être mis en place dans le courant de 2023.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	320'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	165'000.00
Total au budget	Fr.	485'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	449'445.00
Solde	Fr.	35'555.00

Aménagement de l'impasse des Violettes

Compte 6150.5010.07

Aucun décompte final n'a toujours été produit.

Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	125'000.00
Total au budget	Fr.	125'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	5'387.05
Solde	Fr.	119'612.95

Assainissement de l'éclairage public communal

Compte 6150.5010.08

Le réseau est entièrement assaini. Nous avons profité du montant à disposition pour mettre en conformité d'autres installations d'éclairage public, notamment le passage inférieur de la route cantonale et d'autres petites modifications. Nous présentons donc le décompte final suivant sachant que l'économie d'énergie annuelle totale depuis 2012, avec 5% de mâts en plus, est de 72%.

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	1'081'505.00
Solde	Fr.	18'495.00

Révision du cadastre de bruit communal

Compte 7690.5290.02

Au vu des mesures proposées dans le rapport d'assainissement, la DAEC, par décision du 5 février 2020, considère le réseau routier communal comme assaini. Les mesures suivantes ont déjà été prises : la pose d'un revêtement phono absorbant sur la route de la Gérine et l'abaissement de vitesse à 30km/h dans certaines zones. Il reste encore à réaliser la pose d'un revêtement phono absorbant sur la route de la Grangette. Néanmoins, il faut attendre que la mise en place des matériaux de fouilles de la mise en séparatif soit bien stabilisée avant de poser ce revêtement. Il est donc prévu de décaler la pose du revêtement phono absorbant dans le courant 2023.

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	90'000.00
Total au budget	Fr.	90'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	57'217.00
Solde	Fr.	32'783.00
Subvention	Fr.	0.00

Requalification de la route de Fribourg étape 4 Marly Jonction – centralité de Cité – route de la Gruyère

Compte 6150.5010.09

L'étude de requalification est en route et a été reconnue comme concept VALTRALOC par le Service des ponts et chaussées. Afin d'atteindre cet objectif, des compléments d'études sont demandés par le canton. Cette partie du mandat est terminée et le compte est donc définitivement clos.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	196'978.00
Solde	Fr.	3'022.00

Mandat d'étude pour la réalisation d'une ligne de transports publics au nord de Marly

Compte 620.501.84

Un mandat d'ingénieur a été attribué afin de préparer le projet qui permettra la circulation d'une ligne de transport public dans les quartiers nord de Marly. Le mandat est au stade de l'avant-projet et a été déposé au Service des ponts et chaussées pour examen préalable à la fin novembre 2022. Nous attendons donc un retour des services cantonaux d'ici avril 2023. Il s'agit de la mesure d'AGGLO du PA4 4M.05.02. Les travaux de réalisation de cette mesure ne doivent pas débuter avant janvier 2024 sous peine de perdre le co-financement fédéral. Dans le dossier de l'examen préalable, en prévision de cette ligne et du futur 3^e centre scolaire, il est également prévu de réaliser un trottoir à droite de la route en montant afin d'offrir un cheminement sûr pour les écoliers et les personnes se rendant aux arrêts de bus.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	280'000.00
Total au budget	Fr.	280'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	115'934.00
Solde	Fr.	164'066.00
Subvention attendue 50%		

Requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine

Compte 6220.5010.01

Afin de conjuguer la requalification routière et l'intégration urbaine de cet axe, la commune doit étendre ses réflexions en octroyant des mandats d'étude de projet à des spécialistes pluridisciplinaires (ingénieurs, urbanistes, architectes paysagistes). En effet, la route cantonale (RC) revêt une importance stratégique. Fortement fréquentée, actuellement et à futur, cette route devra répondre aux objectifs de fluidification des circulations (piétonne, cycliste, transports publics et autres véhicules), de diminution de l'effet de coupure, de valorisation paysagère,

d'assainissement du bruit et de sécurisation des traversées. Ils doivent être concrétisés par l'élaboration du projet concerné par le mandat qui est octroyé dans le cadre de ce budget. Le concept ValTraLoc est dans les services pour examen préalable, en même temps que le PAD-cadre que PAD route de Fribourg qui doivent être coordonnés. Les dossiers ont été déposés au mois d'octobre 2022 et un retour est attendu au début janvier 2023 pour le concept ValTraLoc et juin 2023 pour les PAD. Il s'agit de la mesure d'AGGLO du PA3 3M02.01 (ValTraLoc).

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	500'000.00
Total au budget	Fr.	500'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	418'488.00
Solde	Fr.	81'512.00
Subvention attendue 50%		

Liaison sud du MIC sur la route Marly-Matran (crédit cadre)

Compte 6220.5010.03

Avant de partir dans le projet proprement dit, il est nécessaire de trouver le meilleur emplacement pour le futur pont sur la Gérine et réfléchir sur les mesures d'accompagnement permettant d'éviter le transit à travers le MIC pour rejoindre Marly Jonction. Il faut attendre encore un peu avant d'aller de l'avant avec ce projet, notamment sur les décisions quant à la temporalité de réalisation de la liaison Marly-Matran qui sont dépendantes de plusieurs facteurs externes (oppositions, votation populaire, etc.). Début 2023, la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) a informé la commune que cette liaison sud pourrait être réalisée indépendamment de la réalisation de la liaison Marly-Matran.

Ce crédit-cadre a fait l'objet d'un message (n° 02-20) qui prévoit un montant total d'investissement de Fr. 7'370'000.-. Pour le budget 2022, il a été prévu une dépense d'un montant de Fr. 300'000.- auquel vient s'ajouter les Fr. 200'000.- de 2021.

Il ne sera pas dépensé plus d'argent tant que toutes les informations nécessaires pour poursuivre le projet ne sont pas disponibles. Ce projet est également intimement lié à celui de la revitalisation de la Gérine qui est en cours de modélisation numérique à l'EPFL.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	200'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	300'000.00
Total au budget	Fr.	500'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	10'585.00
Solde	Fr.	189'415.00
<i>Participations de tiers attendues</i>	<i>Fr.</i>	<i>500'000.00</i>

Aménagement du territoire

Plan d'aménagement local

Le dossier a fait l'objet d'une seconde mise à l'enquête publique du 7 mai au 7 juin 2021. Le dossier a soulevé une nouvelle série d'oppositions qui ont fait l'objet de séances de conciliation. 9 oppositions ont été retirées et 27 oppositions sont maintenues à l'heure actuelle. Sur les 27 oppositions maintenues, 14 sont identiques ce qui simplifiera leur traitement. Elles ont toutes été traitées durant le courant du 3^e trimestre 2022. Suite aux oppositions, certains points ont été clarifiés avec les mandataires de la commune donc celui du bonus d'indice pour les parkings en souterrain qui était refusé par le Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) dans sa forme initiale. Le Conseil communal a décidé d'interpeller le Conseiller d'Etat Directeur Jean-François Steiert pour manifester l'incompréhension

de la commune sur ce point, ainsi que sur la distance entre constructions le long de la route cantonale de 30m. Il n'y avait aucune justification de cet état de fait peu compréhensible de la part des services cantonaux. Finalement, une coordination avec le SeCA a permis de trouver une définition commune et acceptable par tous du bonus d'indice et avec le Service de la mobilité (SMo) un compromis sur cette distance entre constructions qui a été ramenée à 27.10m. La modification de l'article correspondant au bonus d'indice dans le sens de ce compromis nécessite une 3^e enquête publique. Pour cette raison, il a été décidé de faire de petites adaptations sur d'autres articles permettant une meilleure compréhension de ceux-ci. Il est prévu de mettre le dossier modifié à l'enquête publique au début 2023.

PAD Route de Fribourg

Compte 6150.5010.00

Le dossier a été déposé pour examen préalable auprès du Service des constructions et de l'aménagement (SeCA). Le retour avec préavis de synthèse est attendu d'ici juin 2023 si tout va bien. Il faut également savoir que ce PAD a nécessité une coordination importante entre les services cantonaux en lien notamment avec le bonus d'indice qui était remis en question par le Service de la mobilité sans que nous le sachions. Nous l'avons appris en juin 2022 alors que cela faisait quelques mois déjà que les mandataires travaillaient sur le PAD et donc avec la version antérieure du bonus d'indice ainsi que sur la distance entre constructions qui a été questionnée lors de l'élaboration de ce PAD. Cela a nécessité de revoir le calcul de densité pour l'ensemble du PAD.

Montants alloués dans le cadre des budgets 2021	Fr.	100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	109'638.00
Solde	Fr.	-9'638.00
<i>Participations de tiers (SBM Offshore et Swisscom)</i>	<i>Fr.</i>	<i>48'000.00</i>

Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes de Chésalles

La remise en état est en cours et devait être terminée en 2023. Cependant, la commune n'a toujours pas reçu du canton l'avis que cette remise en état était définitive. Il faut savoir que le retour à l'état initial est sous la supervision de la Direction du développement territorial, des infrastructures et de l'environnement (DIME) en tant qu'autorité compétente.

Gravière de la Léchire

La remise en état est terminée. Cependant, la commune n'a toujours pas reçu du canton l'avis que cette remise en état était définitive. Il faut savoir que le retour à l'état initial est sous la supervision de la Direction du développement territorial, des infrastructures et de l'environnement (DIME) en tant qu'autorité compétente.

Plan de mobilité

Cette démarche visant à favoriser une mobilité responsable et améliorer la santé des collaborateurs est entrée en vigueur au début septembre 2019 et a été révisée afin d'intégrer le personnel des centres scolaires (personnel de l'Etat des établissements scolaires primaires et du CO). Cette fusion a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs des parkings communaux à leur utilisation de la mobilité et également de ne pas laisser pour compte le personnel des établissements scolaires qui, finalement, contribuent aussi à augmenter les charges de trafic pendulaire. Cette nouvelle étape du plan de mobilité signifie également une charge de travail supplémentaire de par son ampleur, car nous sommes passés de 100 à 300 personnes. Il a donc fallu s'orienter vers une gestion informatique du plan de mobilité afin de maîtriser la charge de travail et permettre également une gestion plus

efficace des demandes. Pour ce faire, la commune a opté pour la plateforme FairPark pour gérer tous les aspects liés au plan de mobilité.

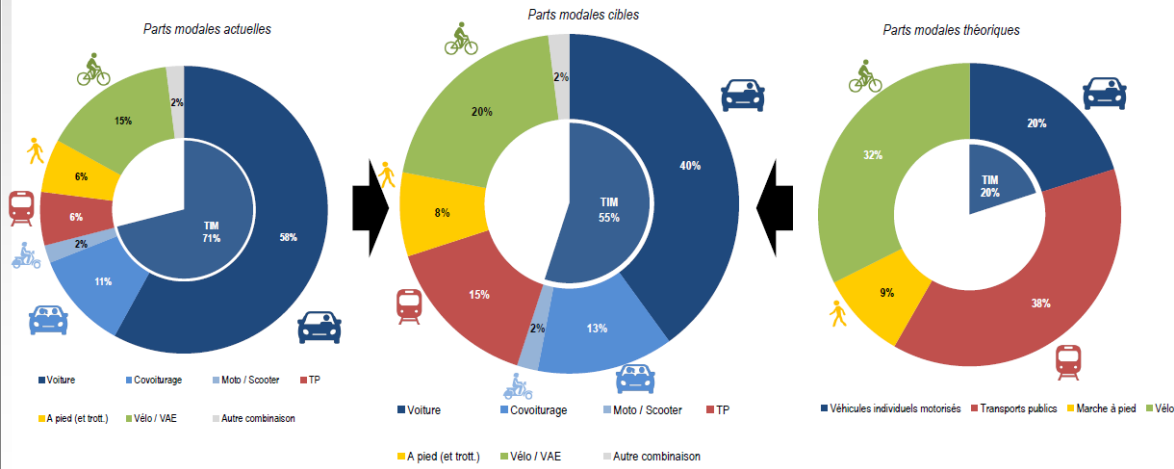
Le succès et l'efficacité d'un plan mobilité sont également dus à la qualité des prestations que l'employeur propose aux employés. A cet effet, la commune a signé en 2022 un contrat avec Frimobil et l'AGGLO relatif à l'offre d'abonnements annuels Frimobil à prix réduits « JobAbo » pour les entreprises. Ceci veut dire que s'ajoute à la participation communale aux abonnements TP, 10% de Frimobil et 10% de l'AGGLO, soit 20% de rabais supplémentaires sur l'abonnement annuel de transport public.

L'entrée en fonction de ce nouveau plan de mobilité « fusionné » se fera en deux temps, le premier en janvier 2023 pour le personnel communal et le second en août 2023 pour le personnel de l'Etat des établissements scolaires.

Les objectifs de ce nouveau plan sont illustrés sur les schémas suivants :

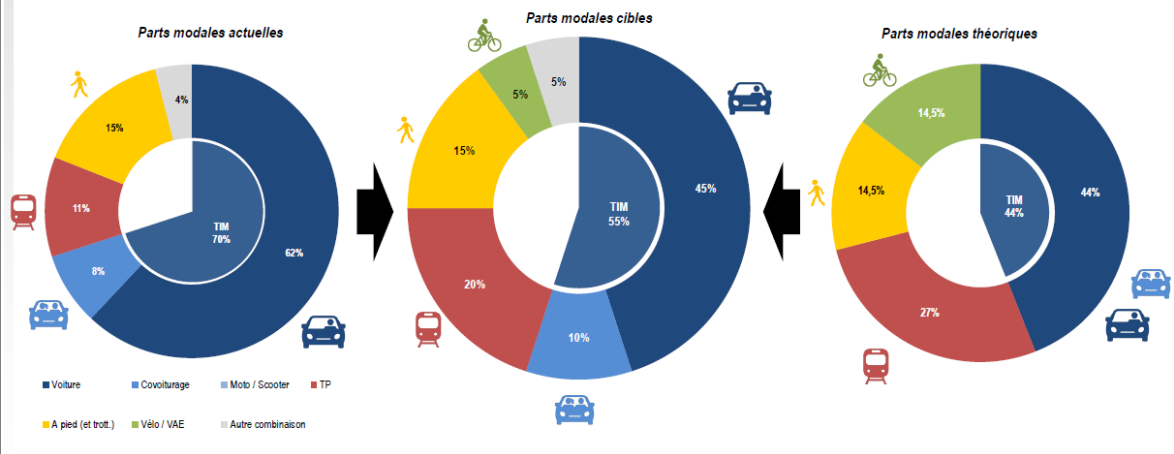
Objectifs pour le site de **Grand-Pré** :

- Abaisser la part modale TIM à **55%** (voiture solo – 18pts, covoiturage + 2pts)
- Augmenter la part TP de +9pts
- Augmenter la part vélo de +5 pts
- Augmenter la part de marche à pied à +2 pts



Objectifs pour le site de **Cité** :

- Abaisser la part modale TIM à **55%** (voiture solo – 17pts, covoiturage +2pts)
- Doubler la part TP
- Augmenter la part vélo de +5 pts
- Maintenir la part de marche à pied



Eaux, édilité et espaces verts

Responsable : Maurice Horner, Conseiller communal
Suppléant : Bernard Clerc, Vice-Syndic

Le mot du Conseiller communal

L'eau est un bien précieux disponible actuellement en quantité suffisante dans notre commune.

Ce précieux élément de vie n'est pas apprécié à sa juste valeur. Nous en disposons et en gaspillons sans trop nous poser de questions. Si on regarde autour de nous, en France voisine, plus de 700 communes ont été péjorées par le manque d'eau en 2022. En ce moment en Espagne, les premiers feux de forêt ont déjà été déclarés. Force est de constater que le climat se dérègle et que les périodes caniculaires sont de plus en plus fréquentes. De ce fait, les précipitations qui remplissent les nappes phréatiques en hiver n'assurent plus ce rôle. Faut-il s'en inquiéter ? A mon avis oui. Mais que peut-on faire contre le dérèglement climatique ? Tout le monde doit prendre conscience de ce phénomène et se préparer à une diminution des ressources en eau ces prochaines décennies. Faudra-t-il rationner l'eau potable et prévoir des capacités de stockage plus grandes afin d'assurer la distribution à tous les ménages et entreprises ?

Ces questions interpellent et nous devons tous tirer à la même corde pour anticiper et solutionner les futurs problèmes à venir.

En 2022, ce sont 900 mm de pluie qui ont arrosé naturellement notre commune, mais il en faudrait le double pour que nos précieuses nappes phréatiques soient à un très bon niveau.

A chacun et chacune de se poser les bonnes questions et à participer activement à la pérennité de la vie sur notre planète terre.

Pour terminer, je remercie l'ensemble de l'équipe du Service Eaux, édilité et espaces verts, pour l'excellent travail réalisé tout au long de l'année. Je me réjouis de continuer à collaborer avec eux pour le bien de notre commune.

Maurice Horner

Secteur Eaux

Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La commission, qui s'est réunie à trois reprises en 2022, s'est principalement occupée de valider les messages d'investissements pour 2023. Elle a traité le futur règlement sur l'eau potable (pour présentation au Conseil général en 2023) et s'est également penchée sur le suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours.

Distribution d'eau

2022 est aussi une grande année pour le secteur eaux et assainissement qui a dû assurer le remplissage de la nouvelle piscine située dans le secteur du MIC.

Consommation

En 2022, la consommation d'eau comptabilisée sur les compteurs est de 530'789 m³. En y ajoutant les 959 m³ comptabilisés dans le cadre de travaux (sondes géothermiques, nettoyage de routes, etc.), nous arrivons à une consommation de 531'748 m³ pour un total entré dans le réseau de 678'586 m³, ce qui représente une perte de 21.65 %.

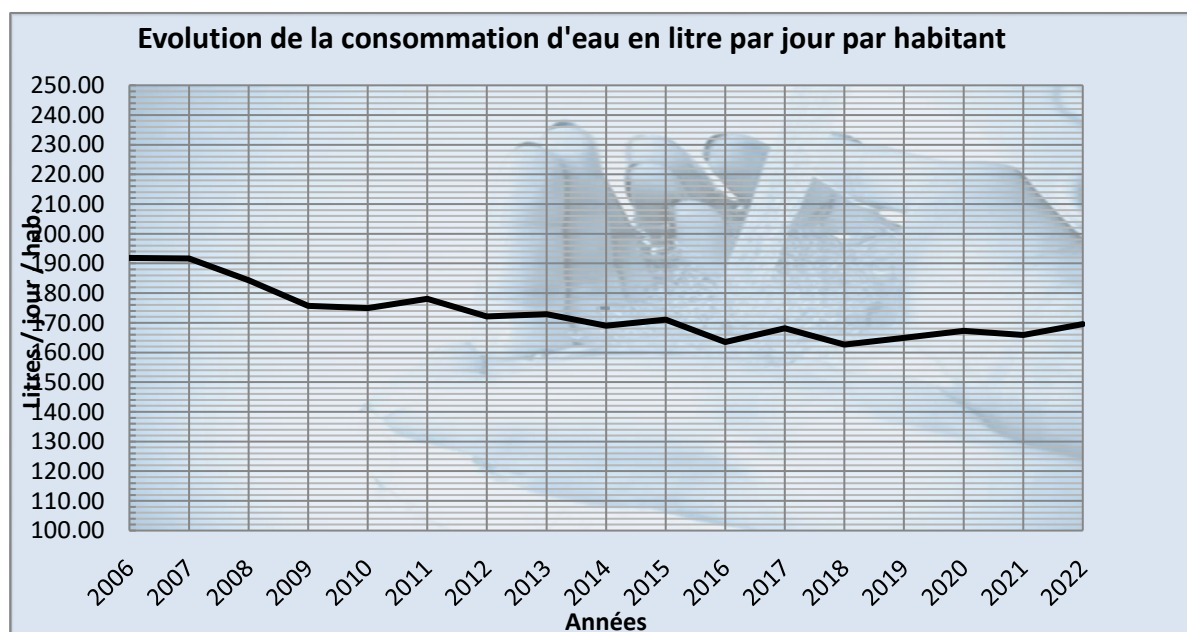
Dans les pertes, il faut tenir compte de l'utilisation des hydrantes par les pompiers, pour les travaux publics, pour les divers gros chantiers (route de Fribourg, route de Bourguillon, MIC, etc.), par les agriculteurs ainsi que les erreurs de comptage dues au vieillissement des compteurs.

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 171.1 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et de 218.7 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industries compris. C'est au-dessus de ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant sans la consommation industrielle. Ceci s'explique par les gros travaux d'eau sur le secteur du MIC et des nombreux chantiers sur la commune.

Rapport de consommation d'eau 2022

Amenée bassin Pralettes	m ³	m ³ / j	l / min
Sources A	44 524 m ³	122.0 m ³ / J	84.7 l / min
Sources B – C	212 958 m ³	583.4 m ³ / J	405.1 l / min
Total amenée Pralettes	257 482 m³	705.4 m³ / J	489.8 l / min
Entrée dans le réseau	m ³	M ³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	199 902 m ³	547.7 m ³ / J	380.3 l / min
Depuis le pompage Zamachu	115 549 m ³	316.6 m ³ / J	219.9 l / min
Depuis le PAP 1	108 964 m ³	298.5 m ³ / J	207.3 l / min
Depuis le PAP 2	105 130 m ³	288.0 m ³ / J	200.0 l / min
Depuis le PAP 3	105 897 m ³	290.1 m ³ / J	201.5 l / min
Depuis le réseau de Chevrilles	15 910 m ³	43.6 m ³ / J	30.3 l / min
Depuis Consortium (ferme du Port)	1 954 m ³	5.4 m ³ / J	3.8 l / min
Depuis Consortium MIC	25 280 m ³	69.3 m ³ / J	48.1 l / min
Total entrée dans le réseau	678 586 m³	1 859.1 m³ / J	1 291.0 l / min
Consommation			
Relevé des compteurs	530 789 m ³		
Population résidente (légal) et séjour	8'576 hab.		
moins Chésalles	50 hab.		
moins eau privée	27 hab.		
Pris en considération	8'499 hab.		
Nombre de compteurs	1'491		
Consommation / jour / habitant	171.1 l / j / h		
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	218.7 l / j / h		
Pertes			
Total entrée dans le réseau	678 586 m ³		
Relevé compteurs	530 789 m ³		
Divers comptabilisés (curage, purge)			
Rinçage nouvelles conduites MIC	959 m ³		
Pertes	146 838 m³		
Pertes en %	21.65		

Courbe de consommation par habitant ces 16 dernières années



Remarque

La consommation 2022 est supérieure à 2021 et demeure stable par rapport aux dernières années.

Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques sont dans les normes. Sur la base des résultats d'analyses et des connaissances de notre réseau, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

Entretien et réfection du réseau

Compte 7101.3143.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	95'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	102'283.25
Dépassement	Fr.	7'283.25

Le dépassement est expliqué par l'achat d'un groupe électrogène en vue d'une pénurie d'électricité afin de faire fonctionner les pompes pour alimenter le réservoir.

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

04.05.2022	Fuite sur le réseau communal à la Route des Mouettes 18
31.08.2022	Fuite sur le réseau communal à la Route de Bourguillon 6
31.08.2022	Fuite sur le réseau communal à la Route des Préalpes 11e

Fuites sur des raccordements privés

Un total de 3 fuites a été constaté sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences du secteur eaux et assainissement.

Remplacement anciennes conduites

Compte 7101.5031.52 – Projet 39

Selon le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant que la durée de vie d'une conduite est d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 47.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et maintenir le réseau dans son état actuel. Le prix actuel de l'eau permet d'envisager le remplacement d'environ 200m de conduite par année. La future révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable (en cours) oblige les distributeurs d'eau à prévoir une taxe de base devant permettre le maintien de la valeur et le renouvellement des infrastructures d'eau potable. Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement. En 2022, nous avons dû remplacer et déplacer la conduite à la route des Alpes ainsi que la conduite qui longe la route des Ecoles en lien avec les travaux du CAD.

Montants alloués dans le cadre des budgets (2017/2021)	Fr.	400'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	100'000.00
Montants dépensés dans le cadre des budgets (2017/2021)	Fr.	423'084.48
Montant dépensé dans le cadre du budget 2022	Fr.	96'400.62
Dépassement	Fr.	-19'485.10

Réalisation du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)

Compte 7101.5290.00 – Projet 48

Ce budget date de 2014. Il est prévu pour l'établissement du PIEP communal.

Il est indispensable de faire vérifier le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) en raison des différents gros chantiers sur le territoire communal et afin de réaliser les modifications judicieuses et nécessaires à l'amélioration de la distribution en eau potable.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	30'000.00
Montant dépensé dans le cadre des budgets (2014/2021)	Fr.	20'300.83
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	8'757.35
Disponible au 1^{er} janvier 2023	Fr.	941.82

Mise en conformité couvercle accès Puits Zamachu

Compte 7101.5031.57 – Projet 43

La sécurité alimentaire dépend de la modification de la tête de puits. Aujourd'hui, une plaque à fleur du carrelage recouvre le puits, ce qui est non-conforme aux règles de sécurité et de qualité d'eau. Il existe un grand risque de contamination de l'eau du puits par des produits de nettoyage manipulés dans le local des pompes en-dessus du puit. Il faut donc, selon les règles de l'art, créer une margelle afin d'éviter des écoulements intempestifs de produits potentiellement dangereux.

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	85'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	0.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	3'081.57
Disponible au 1^{er} janvier 2023	Fr.	81'918.43

Déplacements de conduites dues à de nouvelles constructions (Route de Bourguillon, Route de l'Union)

Compte 7101.5031.64 – Projet 62

Pour 2022, plusieurs projets immobiliers nécessitent le déplacement des conduites d'eau communale, à savoir :

- Route de Bourguillon 1 : Avec le nouveau projet, la conduite devra contourner le nouveau bâtiment.
- Route de Bourguillon 28 : Avec le nouveau projet, un mur anti-bruit sera construit « sur » la conduite d'eau. La conduite actuelle est en Eternit. Afin d'éviter tout problème, ce bout de conduite sera remplacé afin d'éviter des problèmes dans le futur.
- Route de l'Union 3 / 5 / 7 : Deux projets sont à l'étude sur les articles 1099 et 1100 RF Marly. A ce jour, leur approvisionnement se fait par le chemin de l'Aurore mais, au vu de l'ampleur du projet, la conduite est sous-dimensionnée. Le secteur eaux et assainissement propose de donner un nouvel accès à l'eau communale en posant une nouvelle conduite depuis la route de l'Union. Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle hydrante sera posée, étant donné que ce quartier n'est pas complètement recouvert par la défense incendie.

A fin 2022, la conduite de la route de Bourguillon 1 et de la route de Bourguillon 28 a été déplacée. A ce jour, le projet à la route de l'Union est toujours en attente.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	120'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	34'658.58
Disponible au 1^{er} janvier 2023	Fr.	85'341.42

Remplacement conduite Chemin des Sources – Route de Corbaroche

Compte 7101.5031.67 – Projet 66

Ces travaux sont liés au plan directeur des infrastructures d'eau potable (PIEP). Afin de garantir la qualité et la quantité d'eau distribuée, le Conseil communal doit procéder au remplacement de cette conduite.

La conduite du côté du chemin des Sources est en acier et date de 1970. Son diamètre ne correspond plus du tout à ce que demande le PIEP. Actuellement, le tuyau mesure Ø 51mm et il est nécessaire de poser un tuyau de Ø 200mm. De plus, cette conduite passe sous la passerelle métallique entre la zone sportive et le parking de Corbaroche. De ce fait, cette conduite doit être fermée et purgée chaque année à l'arrivée de l'hiver afin d'éviter tout dégât lié au gel.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	350'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	104'487.55
Disponible au 1^{er} janvier 2023	Fr.	245'512.45

Réhabilitation de l'ancien puits 1 pour l'arrosage des terrains de football

Compte 7101.5031.61 – Projet 47

Le but est de réhabiliter l'ancien puits de captage communal afin de puiser l'eau d'arrosage directement dans la nappe phréatique.

Cette démarche permettra l'arrosage du terrain principal et du terrain n° 2 sans que l'eau soit pompée jusqu'au réservoir communal de Montiver. Cette démarche est judicieuse au vu du développement de la commune avec les nouveaux quartiers de la zone MIC et de celle du Parc des Falaises, soit des citoyens supplémentaires à alimenter en eau potable.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	140'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2021	Fr.	6'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	2'327.96
Disponible au 1er janvier 2023	Fr.	131'672.04

Remplacement conduite tracé du CAD – Chemin-Fleuri – Chemin de la Combetta

Compte 7101.5031.62 – Projet 64

Ces travaux sont liés à la pose du chauffage à distance (CAD) par le Groupe E.

Le tracé du CAD part depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire Château d'Eau, en passant par le Chemin-Fleuri et le chemin de la Combetta. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de remplacer la conduite de distribution d'eau potable qui suit le Chemin-Fleuri et le chemin de la Combetta.

Le tuyau existant est en Eternit d'un diamètre de 125mm et date des années 70.

Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125mm.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	350'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	0.00
Disponible au 1er janvier 2023	Fr.	350'000.00

Protection des eaux

La principale préoccupation du secteur en matière de protection des eaux est la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. La prochaine étape de la mise en application du PGEE est la réalisation de la mise en séparatif de la route du Chemin-Fleuri et du chemin de la Combetta dont le message a été accepté en 2021.

Entretien du réseau de canalisations

Compte 7201.3143.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	93'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	87'686.97
Boni	Fr.	5'313.03

Un montant de Fr. 35'000.- se trouve en transitoire. En effet, les travaux du chantier de la route de Fribourg 37, qui devaient débiter en 2022, ont pris du retard. Dès lors, nous n'avons pas encore pu modifier notre canalisation qui se fera courant 2023.

Remplacement du collecteur de la Route du Centre

Compte 7201.5032.29 – Projet 49

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, route du Centre 21.

En 2012, la pose d'un collecteur en système séparatif à la route de la Colline jusqu'au carrefour de la route du Centre et de la route du Nord a été réalisée.

Durant l'année 2017, nous avons réalisé la troisième étape de la route du Nord à la route de Fribourg et débuté la quatrième et dernière étape, en reliant la route de Fribourg à la route des Ecoles grâce à un pousse-tube. Ces travaux se sont poursuivis le long de la route des Ecoles et se sont terminés en 2018.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Il reste différents travaux de finition sur la route des Ecoles ainsi que des branchements à effectuer lorsque chaque immeuble aura réalisé sa mise en séparatif.

Montant alloué dans le cadre des budgets (2010/2017)	Fr.	2'605'000.00
Montants dépensés dans le cadre des budgets (2010/2017)	Fr.	2'403'568.32
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	1'128.60
Disponible au 1er janvier 2023	Fr.	200'303.08

Mise en séparatif du collecteur du giratoire du Centre et du giratoire de la Grangette

Compte 7201.5032.45 – Projet 51

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux entre les giratoire de la route du Centre et la route de la Grangette ont débuté en 2020, en suivant les travaux de la RC 1200.

Le gros des travaux a été réalisé à la fin 2021-2022 ; il reste toutefois des travaux de finition pour 2023.

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	250'000.00
Montants dépensés dans le cadre des budgets (2019/2021)	Fr.	143'483.32
Montants dépensés dans le cadre des budgets 2022	Fr.	8'236.52
Disponible au 1er janvier 2023	Fr.	98'280.16

Mise en séparatif de la Route de la Grangette

Compte 7201.5032.47 – Projet 53

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route de la Grangette ont débuté en 2021. Ces travaux se sont poursuivis en 2022 et les finitions, dont les derniers détails et l'enrobé final, seront exécutées courant 2023.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2024.

Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	1'100'000.00
Montants dépensés dans le cadre des budgets 2020/2021	Fr.	278'655.67
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	700'325.07
Disponible au 1er janvier 2023	Fr.	121'019.26

Mise en séparatif de la Route de Bourguillon 16-18

Compte 7201.5032.48 – Projet 54

Les travaux de mise en séparatif du secteur de la route de Bourguillon 16-18 ont été réalisés en 2021. Des travaux de finition seront exécutés quand les travaux de construction des localités seront terminés.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	145'000.00
Montants dépensés dans le cadre du budget 2021	Fr.	101'939.48
Disponible au 1er janvier 2023	Fr.	43'060.52

Sécurisation du déversoir d'orage vallon du Riedelet

Compte 7201.5032.55 – Projet 67

Le déversoir d'orage, dit du Bois-des-Rittes, situé entre le quartier du Bois-des-Rittes et le parking de Grand-Pré, permet le déversement des eaux claires du quartier du Bois-des-Rittes et, en cas de fortes précipitations, du surplus d'eau du collecteur en système unitaire (eaux mixtes) qui évacue les eaux d'une grande partie du bassin versant nord de la commune.

Lors d'un contrôle, une forte érosion du lit à l'aval du brise énergie a été constatée ainsi que la destruction totale des seuils en bois. Cette érosion a fortement creusé les graviers présents sur la pente et l'ouvrage brise énergie se trouve actuellement en porte-à-faux. L'érosion progresse en amont et sur les flancs du vallon.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	200'000.00
Montants dépensés dans le cadre du budget 2022	Fr.	8'000.00
Disponible au 1er janvier 2023	Fr.	192'000.00

Mise en séparatif Chemin-Fleuri – Chemin de la Combetta

Compte 7201.5032.52 – Projet 65

Le chauffage à distance (CAD) va entreprendre la mise en place de ses tuyaux pour desservir le 3ème centre scolaire en 2023. Le tracé partira depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire en passant par le Chemin-Fleuri. Nous profitons de ces travaux pour réaliser la mise en séparatif du secteur.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	750'000.00
Montants dépensés dans le cadre du budget 2022	Fr.	6'080.00
Disponible au 1er janvier 2023	Fr.	743'920.00

Mise en séparatif – Route de l'Union 3-5-7

Compte 7201.5032.60 – Projet 63

Pour 2022, deux projets immobiliers nécessitent la mise en séparatif du secteur

- Route de l'Union 3-5-7 : deux projets sont à l'étude sur les articles 1099 et 1100 RF Marly. A ce jour, leur approvisionnement se fait par le chemin de l'Aurore mais, au vu de l'ampleur du projet, la conduite est sous-dimensionnée. Le secteur eaux et assainissement propose de donner un nouvel accès à l'eau communale en posant une nouvelle conduite depuis la route de l'Union. Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle hydrante sera posée, étant donné que ce quartier n'est pas complètement recouvert par la défense incendie.

A ce jour, le projet à la Route de l'Union est toujours en attente.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	210'000.00
Disponible au 1^{er} janvier 2023	Fr.	210'000.00

Endiguement

Revitalisation de la Gérine - Etude

Compte 7410.6310.00

Après avoir été stoppé quelques mois dans l'attente de confirmations de l'Etat sur l'espace réservé aux eaux ainsi que sur l'étude multicritères pour une nouvelle traversée de la Gérine depuis le MIC, le projet est repris et va passer par une étape importante ces prochains mois. En effet, un mandat a été octroyé à l'EPFL pour réaliser une modélisation numérique de la section de la revitalisation qui permettra de simuler différents scénarios de crues et le fonctionnement du lit de la Gérine, ainsi que son évolution morphologique au cours du temps. Les premiers résultats de cette modélisation sont attendus pour septembre 2023. Par ailleurs, aujourd'hui, les projets de revitalisation selon la loi sur les eaux sont subventionnés à hauteur de 80%. Une motion populaire déposée le 25 mai 2022, demandant un taux de subventionnement de 95%, a été acceptée par le Grand Conseil le 7 février 2023. Cela embellit les perspectives concernant ce projet ambitieux mais aussi emblématique au niveau régional, cantonal et voire extra-cantonal.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	500'000.00
Total au budget	Fr.	500'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2022	Fr.	47'461.00
Solde	Fr.	452'539.00
Subvention attendue 80%		

Secteur Edilité et espaces verts

Personnel

Le total des employés communaux pour le secteur Edilité et espaces verts en 2022 est de 10 personnes.

Répartition des heures de travail

Tâches	Années					
	2022	Proportion (%)	Ecart 2022-2021 (%)	2021	2020	2019
Administratif	1 595.50	10.50	39.83%	1 141.00	1 143.75	813.00
Bâtiments communaux entr. ext.	800.25	5.26	113.12%	375.50	275.00	342.50
Bâtiments communaux entr. int.	382.25	2.51	99.61%	191.50	333.50	324.75
Bâtiments scolaires entr. ext.	83.50	0.55	-55.29%	186.75	242.00	299.00
Bâtiments scolaires entr. int.	4.50	0.03	-78.31%	20.75	27.50	47.25
Canalisations communales entr.	94.75	0.62	-27.12%	130.00	139.75	103.75
Centre sportif entr. ext.	315.25	2.07	-42.37%	547.00	397.50	280.75
Centre sportif entr. int.	6.00	0.04	0%	0.00	8.00	15.50
Centre sportif tonte du gazon	388.50	2.56	25.42%	309.75	447.50	542.50
Cimetière, creuses de tombes	88.00	0.58	46.67%	60.00	137.00	87.00
Cimetière, entr.	240.50	1.58	36.84%	175.75	268.00	187.00
Déchets encombrants	133.50	0.88	-7.13%	143.75	177.00	152.00
Déchetterie lourde	2 142.00	14.09	-8.29%	2 335.75	1 802.50	1 610.75
Déchetteries légères	227.75	1.50	13.59%	200.50	313.25	354.25
Divers	149.75	0.99	35.83%	110.25	108.50	193.75
Entr. machines et outillages	908.75	5.98	39.92%	649.50	865.50	878.00
Entr. sentiers pédestres	466.75	3.07	-49.44%	923.25	628.50	451.50
Entr. véhicules	463.75	3.05	-34.57%	708.75	487.50	363.00
Entr. Gérine et ruisseaux	739.50	4.86	-6.01%	786.75	832.75	1 018.50
Entretien hivernal	326.75	2.15	-22.98%	424.25	230.50	602.25
Entretien zones vertes	2 156.00	14.18	-2.29%	2 206.50	976.75	1 208.75
Ligne de tir, entr.	17.50	0.12	150.00%	7.00	16.50	29.50
Manifestations diverses	123.50	0.81	-29.83%	176.00	225.00	189.25
Nett. et entr. des containers	226.75	1.49	1.11%	224.25	375.00	238.25
Nettoyage du village	1 069.25	7.03	-4.93%	1 124.75	1 190.50	1 439.25
Pompier	31.00	0.20	5.08%	29.50	13.50	27.25
Routes communales	857.00	5.64	-32.16%	1 263.25	1 075.00	990.50
Service des eaux	7.50	0.05	0%	0.00	45.50	37.50
Signalisation	53.75	0.35	-51.79%	111.50	157.25	124.50
St-Sacrement, entr. ext.	56.00	0.37	-60.98%	143.50	78.25	114.50
Tonte du gazon	554.00	3.64	-18.98%	683.75	494.25	577.00
Tournées compost	42.50	0.28	-37.50%	68.00	31.00	190.25
Tournées ordures ménagères	413.75	2.72	0.30%	412.50	377.25	331.50
Tournées papier et carton	35.00	0.23	2.94%	34.00	31.00	96.25
Totaux	15 201.00	100.00		15 905.25	13 952.25	13 448.25

Remarques

Il est constaté une augmentation des heures pour l'entretien extérieur et intérieur des bâtiments communaux. Cela est dû en grande partie au temps pris pour le réaménagement de la halle édilitaire afin d'optimiser les espaces à disposition. Une baisse des heures pour l'entretien des sentiers pédestres est causée par l'aménagement complet d'un sentier au chemin des Falaises en 2021.

Service hivernal

Le réseau communal se subdivise de la façon suivante :

Routes communales : 33'700 mètres ; routes privées avec servitude public : 750 mètres ; trottoirs : 16'500 mètres.

En 2021/2022, ce réseau a nécessité l'utilisation de 78.85 tonnes de sel (2020/2021 : 151.23 tonnes).

Travaux et tâches réalisés en 2022 sous la responsabilité du secteur Edilité et espaces verts

- Réfection du terrain de basket du Centre de sport ;
- Remplacement de la clôture au fond du terrain de foot n° 2 ;
- Réaménagement de la halle édilitaire pour optimiser les surfaces ;
- Bandes vertes le long de la route de Fribourg ;
- Réfection de la route de Pfaffenwil ;
- Collaboration avec Biol Conseils SA pour l'analyse de la gestion des déchets ;
- Séances hebdomadaires du service Eaux, édilité et espaces verts ;
- Séances avec les Commission du cimetière et Commission Eaux, édilité et espaces verts.

Gestion des déchets

Résumé des charges par type de déchets

Déchets	2022				Ecart 2022-2021			2021				2020	
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant (%)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)
TC Ordures ménagères	1 023	335 297	328	39.0	1.3	21 285	6.8	1 010	314 012	311	37.3	985	309 121
Bennes déchets organiques	335	51 424	153	6.0	-2.8	13 136	6.4	321	46 396	144	24.6	300	43 327
Branches et haies	240	59 006	246	6.9				239	48 104			281	49 916
TC déchets organiques	491	109 216	222	12.7				537	112 010			549	113 518
Benne de papier	183	17 394	95	2.0	-2.1	-27 818	-30.7	220	27 945	127	10.8	213	28 094
Compacteur carton	166	13 934	84	1.6				165	22 299			152	21 230
TC papier et carton	251	31 516	125	3.7				229	40 418			266	45 272
PET	17	-380	-22	0.0	62.2	-581	-288.9	11	201	19	0.0	23	-18
Compacteur petits encombrants	104	44 086	424	5.1	-4.3	-4 925	-10.1	109	49 011	451	5.8	108	46 577
Encombrants	50	21 361	425	2.5	-6.2	-1 685	-7.3	54	23 046	430	2.7	118	34 432
Bois	242	48 669	201	5.7	-13.6	-8 813	-15.3	280	57 481	205	6.8	283	57 575
Ferraille	113	10 687	94	1.2	-4.6	-2 996	-10.0	121	15 756	130	3.6	113	13 554
Fer blanc et alu "ECOPOINTS"	20	9 546	490	1.1				15	8 823			14	9 393
Fer blanc et alu "déchetterie"	12	6 895	557	0.8				15	5 546			15	6 849
Verre "ECOPOINTS"	188	21 607	115	2.5	-9.0	41 770	2 894.0	217	722	3	0.2	212	7 739
Verre "déchetterie"	185	21 607	117	2.5				193	722			194	7 739
Appareils électroniques et électroménagers		8 311		1.0		-407	-4.7		8 717		1.0		8 588
DCMI (gravats)	181	12 979	72	1.5	-35.3	-3 326	-20.4	280	16 305	58	1.9	422	21 629
Huiles		3 528		0.4		-224	-6.0		3 752		0.5		3 548
Divers (eau, électricité, impressions, etc)		24 221		2.8		-5 100	-17.4		29 322		3.5		9 324
Achat et nettoyage containers		9 515		1.1		-1 014	-9.6		10 529		1.3		32 845
Totaux	3 804	860 418		100.0	-5.3	19 302	2.3	4 016	841 116		100.0	4 248	870 252

Légende : TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte + vidange compacteurs éco quartier de l'Ancienne Papeterie)

Ordures ménagères

En 2022, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant a été de 119 kg (1023.39to / 8576 hab.).

Résumé des produits par type de taxes

	2022	Ecart 2022-2021		2021	2020	2019	2018
	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)
Taxe de base	449 699	29 872	7.1	419 827	418 622	410 557	407 568
Taxe au sac (SACCO)	286 922	8 196	2.9	278 725	304 868	273 058	270 631
Déchets verts	76 750	-468	-0.6	77 218	77 839	75 008	79 565
Taxe appareils divers	-	-	-	-	-	-	-
Taxe déchet divers	-	-	-	-	-	-	-
Taxe papier des commerçants	3 042	-49	-1.6	3 091	2 923	2 490	3 090
Amendes	1 971	771	64.2	1 200	329	750	1 650
Participation aux frais de traitement déchets verts	-	-	-	-	-	-	-
Indemnités	-	-	-	-	-	-	-
Facturation déchets encombrants	2 896	-362	-11.1	3 258	2 896	3 228	2 620
Rétrocession sur verre (Vetroswiss)	37 952	37 952					
Total	859 231	75 912	9.7	783 320	807 477	765 092	765 123

Avec MCH2, la rétrocession du verre n'est plus prise en compte dans les charges mais comptabilisée dans les produits.

Déchets recyclables

Déchets	2022	Ecart 2022-2021		2021	2020	2019	2018
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Bois	242	-38	-13.6	280	283	297	263
Déchets organiques	1 066	-31	-2.8	1 097	1 134	1 178	1 190
Papier et carton	601	-13	-2.1	614	631	627	653
Fer blanc, Alu	32	1	3.8	31	29	26	25
Verre	373	-37	-9.0	410	407	345	352
Ferraille	113	-8	-6.8	121	113	104	99
PET	17	7	62.2	11	23	21	22
Total	2 445	-119	-4.6	2 564	2 619	2 598	2 604

Répartition déchets recyclables - incinérables

	2022	Ecart 2022-2021		2021	2020	2019	2018
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Déchets incinérables	1 359	-93	-6.4	1 452	1 633	1 503	1 512
Déchets recyclables	2 445	-119	-4.6	2 564	2 619	2 598	2 604
Total	3 804	-212	-5.3	4 016	4 252	4 101	4 116

Taux de couverture

	2022	2021	2020	2019	2018
Total des charges (Fr.)	860 418	841 11.9	870 252	812 314	815 475
Total des produits (Fr.)	859 231	783 320	807 477	765 092	765 123
Taux de couverture en %	99.9	93.1	92.8	94.2	93.8

Conclusion

Avec la refacturation d'arriérés dans les taxes, les produits ont augmenté cette année, ce qui explique le taux de couverture proche des 100%. Dans ce calcul, des remboursements pour des erreurs de facturation principalement pour les années 2020 et 2021, remarquées dans le courant du premier semestre 2022, n'ont pas été pris en compte dans les charges afin de donner un taux de couverture réel. Ces remboursements sont comptabilisés dans les comptes 2022 qui seront de ce fait équilibrés, avec un apport de plus Fr. 70'000.- pour des attributions ultérieures au financement des déchets.

Le taux minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

Action sociale, vivre ensemble et santé

Responsable : Mary Claude Paolucci, Conseillère communale
Suppléant : César Murangira, Conseiller communal

Le mot de la Conseillère communale

L'année 2022 a été riche en développements :

Le secteur de la Cohésion sociale, anciennement l'animation socioculturelle, a continué sa réorganisation. Une nouvelle équipe est maintenant en place et les activités proposées s'effectuent sous le label « Marly pour tous », décliné sous ses différentes activités en faveur des enfants, ados, familles et seniors. En effet, la commune de Marly propose des activités pour l'ensemble de la population, notamment dans sa Maison de quartier (route des Ecoles 32) ou sur la Place du village.

Le projet SenioraMa a débuté en 2020 par une enquête auprès des seniors de Marly. Elle a permis de faire ressortir différentes mesures à mettre en place pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Un des points relevés est la communication : une brochure va être développée afin de pouvoir rassembler toutes les indications utiles.

Les statistiques cantonales nous rendent attentifs au vieillissement de la population et à cet effet le RSS (Réseau Santé de la Sarine) a planifié la construction et la rénovation des homes médicalisés de notre district. Le HMS de Villars-sur-Glâne est en travaux jusqu'à fin 2025 : il s'agit d'un agrandissement et d'une remise à neuf du bâtiment. Pour la Résidence des Epinettes, il est prévu de doubler sa capacité d'accueil et un concours sera organisé en 2023.

Les collaborateurs-trices du service « Action sociale, vivre ensemble et santé » n'ont pas ménagé leurs efforts tout au long de l'année. Ils-elles ont assuré les prestations au quotidien malgré le temps nécessaire dévolu au développement du service. Je les remercie chaleureusement pour l'ensemble de leur engagement et me réjouis de pouvoir continuer à collaborer avec eux-elles.

Mary Claude Paolucci

Le dicastère de l'Action sociale, vivre ensemble et santé chapeaute le Service social de Marly, le PITSC, la santé et le secteur de la Cohésion sociale. Le champ d'action du dicastère englobe :

dans le cadre des Affaires sociales

- l'aide sociale gérée par le Service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- le PITSC : programme interservices de travail social communautaire ;
- la Marly-Mobile ;
- l'attribution des dons à des œuvres d'utilité publique ;
- les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infraction, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- les obligations communales en lien avec l'indigence ;
- le service officiel des curatelles.

dans le cadre de la Santé publique

- le service de puériculture ;
- les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé de la Sarine (RSS) dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile ;
- l'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen à Marly ;
- le développement de prestations pour les seniors dont le projet SenioraMa ;
- l'attribution des subventionnements communaux aux seniors : animation du 3^e âge, contribution aux repas à domicile.

dans le cadre de la Cohésion sociale

- les activités « jeunesse » ;
- l'accueil aux migrant-es et la cohésion sociale ;
- le concept Marly Sympa ;
- la collaboration avec les différentes associations, clubs sportifs et sociétés de loisirs en lien avec les buts de la Cohésion sociale.

Affaires sociales

Service social : Aide sociale

Organisation du Service social de Marly (SSM)

Le SSM s'organise autour de 3 secteurs : les assistantes sociales, le secrétariat et la comptabilité. Désormais, la responsable du secteur de l'aide sociale porte également la responsabilité du nouveau Service de l'action sociale, du vivre ensemble et de la santé. L'équipe du SSM se compose de 9 collaboratrices pour un total de 6.3 EPT, à savoir 6 assistantes sociales dont la responsable, 2 collaboratrices administratives et une responsable de la gestion financière. Le SSM a également reçu en formation une étudiante de 2^e année de l'école de Travail social de Fribourg qui a été accompagnée durant son stage par M^{me} Angela Benidir, praticienne formatrice certifiée. Une apprentie communale employée de commerce en 3^e année d'apprentissage a rejoint l'équipe pour la durée d'un semestre.

Numérisation des dossiers

Durant cette année 2022, le SSM a continué d'intégrer le programme informatique KiSS à sa pratique, se dirigeant ainsi vers une numérisation des dossiers. Cette numérisation demande une uniformisation du suivi informatique des dossiers, ce qui oblige les collaboratrices à se mettre d'accord sur leur pratique. Ce temps de réflexion et de concertation a permis de répartir les tâches entre les assistantes sociales et l'équipe administrative. Reste désormais à rôder cette nouvelle façon de traiter les dossiers afin de trouver une certaine fluidité dans les tâches au quotidien.

Programme KiSS

Tout au long de l'année, le SSM a gardé contact avec l'entreprise Diartis afin de trouver les solutions nécessaires à la bonne exécution des tâches avec le programme KiSS.

Un groupe de travail opérationnel « le GTO » a été créé. Celui-ci se réunit une fois par trimestre afin de discuter des problématiques rencontrées avec le programme. Ces échanges permettent de trouver des solutions sans devoir faire appel au service « HelpCenter KiSS » de Diartis.

Le SSM attend de recevoir une nouvelle version du programme KiSS, qui permettra d'établir la facturation pour le canton de manière automatique. Celle-ci est attendue en 2023.

Depuis le 1^{er} novembre 2022, les bulletins de versement avec un QR-Code ont remplacé les

bulletins de versements oranges. Le SSM a procédé avec succès à une mise à jour des formats de trafic des paiements (ISO-20022). Ainsi tous les versements ont été effectués correctement et ont été garantis.

Enfin, une collaboration a eu lieu entre Diartis et l'office fédéral de la statistique (OFS), afin de permettre aux SSR de livrer correctement les données statistiques pour l'année 2022. Des modifications interviendront avant la prochaine exportation des données prévue courant mars 2023. Le SSM aura vécu durant ces deux dernières années « sa révolution numérique » obligeant son personnel à s'adapter et à intégrer dans sa pratique les évolutions liées aux nouveaux outils informatiques.

Aide sociale - thèmes d'actualité et difficultés rencontrées dans l'application de la Loi sur l'aide sociale « LASoc »

Le taux d'aide sociale est au plus bas, alors qu'il est fait état de toute part d'une augmentation de la pauvreté, de difficultés pour de nombreuses personnes à boucler leurs fins de mois ou de l'allongement des files de personnes quémandant une aide alimentaire.

Selon les estimations de la CSIAS, le taux d'aide sociale est tombé à 3% de la population à la fin décembre 2022. Il s'agit de la valeur la plus basse depuis 20 ans.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées afin d'expliquer ce constat. En premier lieu, la bonne situation sur le marché du travail. D'autres facteurs peuvent expliquer cette baisse : en effet, il se pourrait que des personnes renoncent à solliciter l'aide sociale :

- suite à la pression sociale, à la honte véhiculée au sein de la société à porter le statut de bénéficiaires de l'aide sociale, elles préfèrent faire appel ponctuellement à des aides de fondations privées ;
- à la peur pour les étrangers de perdre leur permis de séjour ;
- à l'application de la Loi sur l'aide sociale qui est devenue au fil du temps de plus en plus exigeante dans l'analyse des dossiers et documents à fournir ;
- à la peur de s'endetter; l'aide sociale étant remboursable.

Ceci reste des hypothèses à confirmer. La CSIAS annonce déjà une hausse des demandes en 2023 suite à l'arrivée à l'aide sociale de nombreuses personnes en fin de droit aux indemnités de l'assurance-chômage.

Il semble en effet de plus en plus difficile pour une frange de la population de comprendre la complexité de notre système d'assurances et de faire valoir ses droits aux différentes prestations. La part de la population, vivant « hors du système », non par choix mais par impossibilité d'y accéder, tend à augmenter. Les difficultés de compréhension liées aux faibles connaissances linguistiques et au faible niveau de formation, la numérisation, éloignent et parfois excluent « nos pauvres » de leurs droits.

Les assistantes sociales relèvent cette même difficulté à faire valoir les droits des bénéficiaires. Le recours à un avocat devient de plus en plus incontournable dans nombre de dossiers afin de défendre leurs intérêts.

Les assistantes sociales sont prises entre deux feux. Elles sont continuellement à la recherche du juste équilibre entre le contrôle afin d'éviter les abus et l'aide à apporter aux personnes, entre la pression de la réinsertion et l'aide personnelle. Le service rencontre une augmentation de personnes souffrant de troubles psychiques pour qui les exigences de l'aide sociale sont incompatibles avec leurs problématiques.

Normes d'aide sociale - effet du renchérissement

Les prix à la consommation sont en forte hausse alors que le forfait prévu pour l'entretien des bénéficiaires de l'aide sociale stagne depuis de nombreuses années. Cette évolution des prix touche particulièrement les ménages aux ressources limitées. L'adaptation au renchérissement du forfait pour l'entretien est préconisée par la conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) afin de garantir leur pouvoir d'achat.

Normes de loyers

Au vu de la constante augmentation du prix des loyers, ainsi qu'à la tendance actuelle des promoteurs de construire des logements de haut standing aux loyers élevés, certaines catégories de ménages peinent à trouver un logement dans les normes octroyées par le Service social. Ainsi, les bénéficiaires se voient contraints d'utiliser leur forfait d'entretien afin de couvrir la part de loyer dépassant les normes octroyées. Ceci ne fait que péjorer leur situation déjà bien précaire et ne peut durer sur le long terme.

Ce thème a été soumis aux membres de la Commission sociale et auprès du Service de l'action sociale afin de trouver une solution concertée avec les services sociaux environnants.

Réformes de la LASoc

Les avant-projets de loi sur les prestations complémentaires pour les familles (LPCFam) et sur l'aide sociale ont été mis en consultation en 2021. Les réponses à cette consultation ont été nombreuses et ont freiné leur avancement. Des problèmes ont été soulevés comme le modèle de calcul des PC familles, les prestations d'accompagnement pour les familles les plus vulnérables, la répartition des charges entre l'Etat et les communes, le modèle de soutien à la formation et le système de réduction des primes à la caisse-maladie. De nombreuses discussions et analyses sont actuellement en cours entre les différents services cantonaux concernés afin de trouver le meilleur modèle de loi possible.

Aide sociale : remboursable ?

Le thème de l'obligation de rembourser l'aide sociale perçue est d'actualité. La question est pendante auprès du Conseil d'Etat. Dans ce but, une enquête a été menée par le Service de l'action sociale auprès des SSR afin de connaître les différentes pratiques en matière de remboursement et déterminer les montants remboursés en corrélation avec le temps de travail engagé.

Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 12 reprises en 2022 et a pris position sur 265 situations (326 en 2021, 272 en 2020) comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 22,08 cas traités par séance (27,16 en 2021, 22,58 en 2020).

Mesures d'insertion sociale (MIS) et formation de base

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Les assistantes sociales de Marly travaillent activement à la réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires. De concert avec eux, elles collaborent à définir des projets adaptés dont le tempo et les objectifs reposent sur leurs propres ressources.

Les MIS offrent ainsi par exemple des opportunités dans l'acquisition de la langue française, dans l'amélioration des compétences de base, un coaching dans l'orientation professionnelle, dans la recherche d'un emploi adapté aux problèmes de santé ou la mise en place d'une formation. Elles apportent également un soutien dans la recherche d'un logement ou le développement personnel.

En 2022, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale qui ont profité à 27 personnes (26 en 2021, 24 en 20). Elles ont été placées auprès des prestataires suivants :

- secteur menuiserie et back-office : RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- secteur logistique : Fondation Emploi et Solidarité Coup d'Pouce à Fribourg ;
- évaluation et amélioration de l'employabilité : Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- soutien à la recherche d'un logement : Equip'appart, La Tuile / Le Tremplin ;
- cours de français : Ecole-Club Migros ; Lire et Ecrire, espacefemmes ; AMAF,
- coaching à la recherche d'un emploi : Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- aide de cuisine au sein d'un restaurant : Crêperie Sucré-Salé.

En plus des MIS proposées par le canton, les habitants de Marly peuvent bénéficier des emplois communaux créés par le PITSC, programme permettant une réinsertion sur le long terme des bénéficiaires du Service social (cf. rapport PITSC).

Les bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée ont désormais également accès aux Ateliers protégés sous certaines conditions. Disposer d'une structure journalière ou côtoyer des collègues participent à l'entretien des liens sociaux, à l'amélioration de l'estime de soi et a un impact significatif sur la santé tant physique que mentale. La procédure d'autorisation est délivrée par le Service de la prévoyance sociale sur la base de critères bien définis.

La fracture numérique

La numérisation de la société, accélérée par la pandémie du Covid-19, crée une nouvelle fracture pour les personnes n'ayant pas accès au matériel informatique et aux possibilités de les utiliser. Comment ces personnes vont-elles pouvoir continuer à avoir accès aux prestations sociales alors que la numérisation, notamment avec les guichets informatiques, gagne chaque jour du terrain ?

Ce thème d'actualité est étudié par la Haute Ecole de travail social afin d'amener aux travailleurs sociaux et travailleuses sociales les moyens de connecter leurs bénéficiaires aux nouvelles exigences informatiques pour qu'ils puissent obtenir les prestations sociales auxquelles ils ont droit.

Dons auprès de Fondations privées et Solidarité

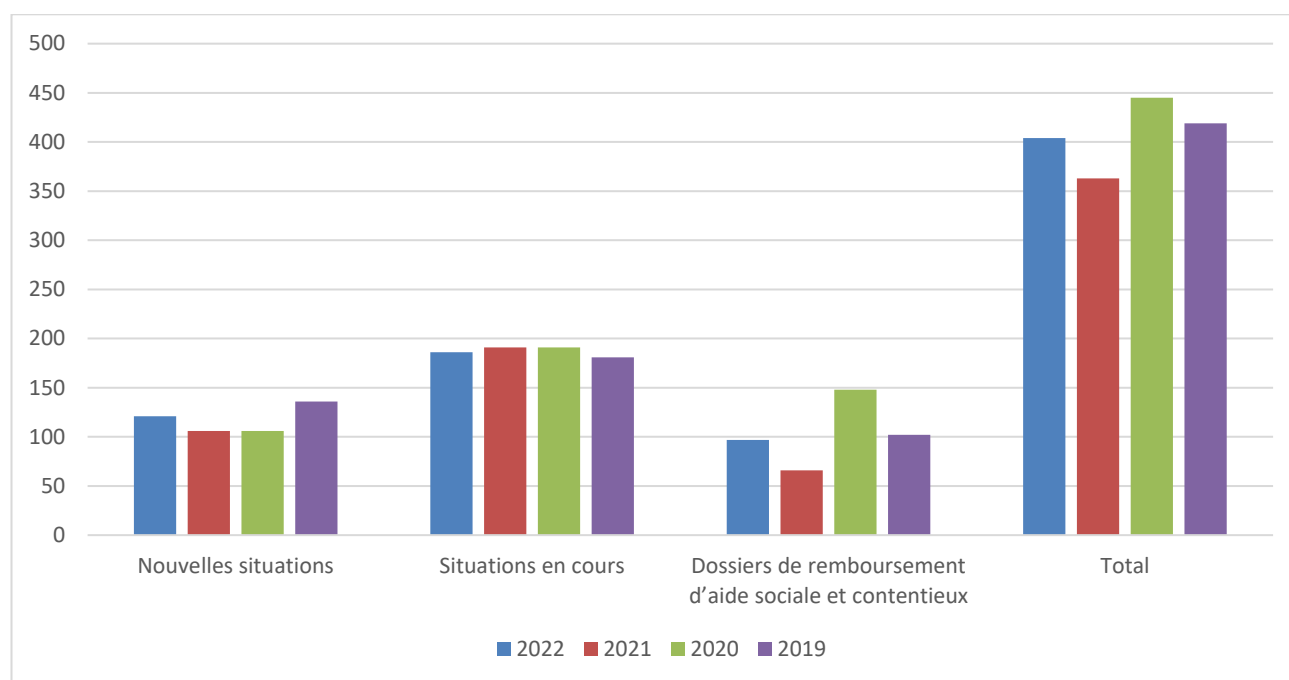
Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentiste, de loyer, de charges locatives ou d'électricité par exemple. **25 demandes** de dons ont été déposées en 2022 (16 en 2021, 15 en 2020) dont 19 ont reçu une réponse positive pour un montant de Fr. 16'236.45 (Fr. 7'322.15 en 2021, Fr. 9'385.- en 2020).

Le Service social de Marly propose deux aides complémentaires grâce au soutien de fondations privées. L'action « Solidarité Vacances » de la Conférence St-Vincent de Paul de Marly permet aux enfants des bénéficiaires d'organiser une activité durant les vacances d'été. L'action « Solidarité jouets » menée par une fondation lausannoise permet quant à elle d'offrir un jouet à chaque enfant à Noël.

Activités du Service social de Marly en chiffres

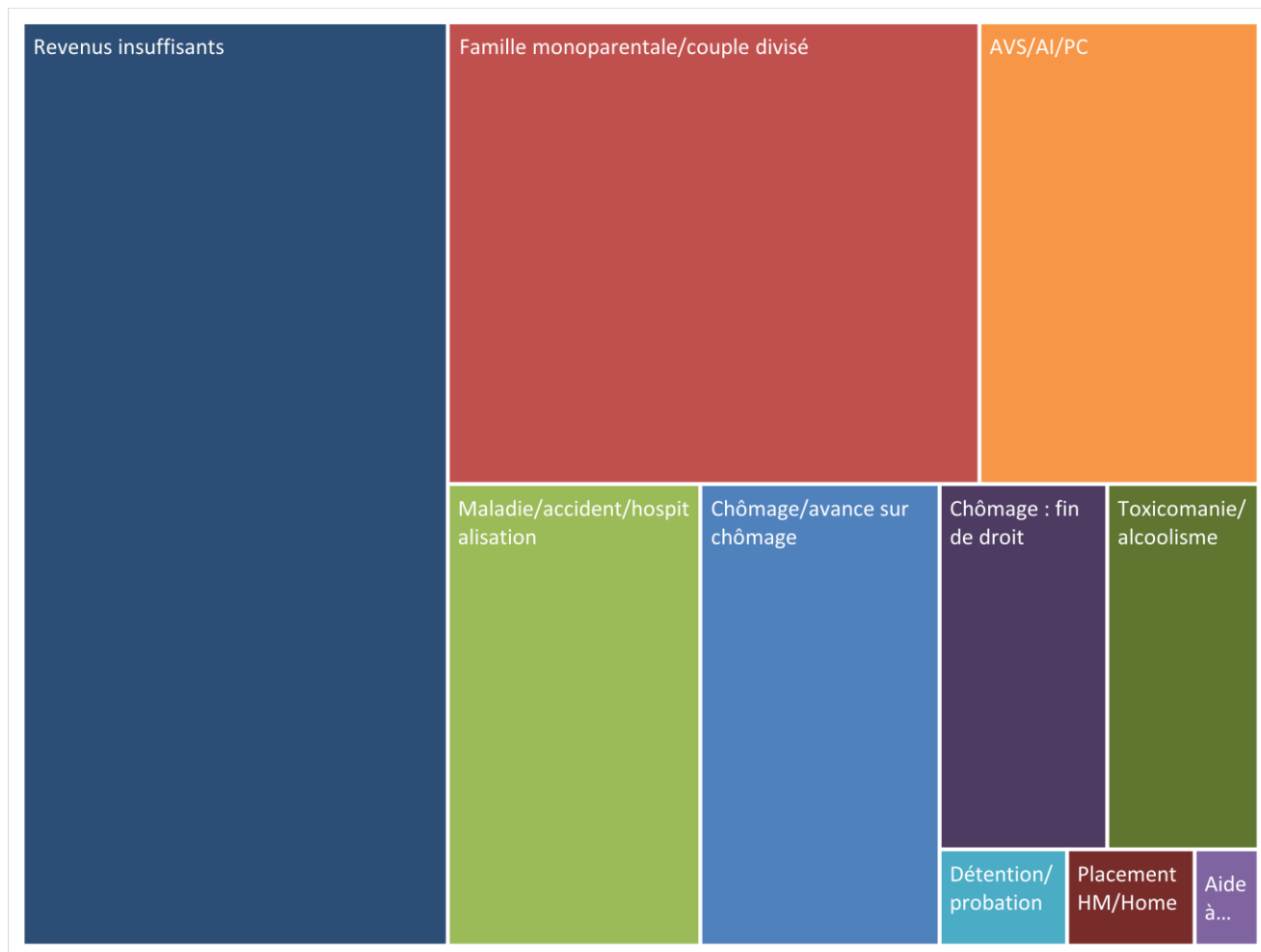
En 2022, 121 personnes se sont adressées au Service social afin d'exposer leur situation, dont 32 dossiers ont abouti à une aide financière.

Nombre de situations suivies	2022	2021	2020	2019
Nouvelles situations	121	106	106	136
Situations en cours	186	191	191	181
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	97	66	148	102
Total	404	363	445	419



Causes d'aide sociale pour les dossiers ayant reçu une aide financière en 2022

18	dossiers	Chômage/avance sur chômage
40	dossiers	Famille monoparentale/couple divisé
19	dossiers	Maladie/accident/hospitalisation
1	dossier	Aide à l'enfance
2	dossiers	Détention/probation
21	dossiers	AVS/AI/PC
64	dossiers	Revenus insuffisants
2	dossiers	Placement HM/Home
9	dossiers	Toxicomanie/alcoolisme
10	dossiers	Chômage : fin de droit
0	dossier	Indigence communale



Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2022	2021	2020	2019
Aide matérielle brute LASoc	2'753	2'904	2'848	3'166
Remboursement des privés	-1'236	-987	-1'086	-1'072
Remboursement Canton et districts	-587	-691	-681	-823
Aide matérielle nette	903	1'226	1'081	1'271

En 2022, les dépenses brutes d'aide sociale se montent à Fr. 2'753'892.- alors qu'elles étaient de Fr. 2'904'290.- en 2021 et Fr. 2'848'025.- en 2020.

L'aide matérielle nette a diminué à Fr. 903'000.- alors qu'elle se montait en 2021 à Fr.1'081'000.-.

Remboursement aide sociale

Encore une année extraordinaire en ce qui concerne les remboursements de tiers et d'assurances. Ce montant de Fr. 1'236'352.- dépasse de plus de Fr. 200'000.- la moyenne des montants versés durant les 4 dernières années, alors que le taux d'aide sociale est à la baisse. Les aides financières versées sont pour une grande part des avances sur prestations d'autres assurances. Ainsi en 2022, le Service social a pu récupérer Fr. 345'806.- d'avances sur les rentes de l'assurance-invalidité, Fr. 85'830.- d'avances sur les pensions alimentaires, Fr. 137'000.- d'avances sur les prestations complémentaires, Fr. 91'350.- d'avances sur les allocations familiales et Fr. 56'710.- d'avances sur les rentes LPP.

En 2022, 45 nouvelles demandes de remboursement ont été lancées. 56 personnes remboursent régulièrement leur dette par le versement de mensualités allant de Fr. 20.- à Fr. 100.-, pour un total de Fr. 49'446.-.

9 personnes (8 en 2021) ont remboursé entièrement leur dette d'aide sociale.

3 personnes ont adressé des demandes de remise de dette, proposant le versement d'un montant unique afin de solder leur dette. Ces demandes sont traitées conjointement avec le Service cantonal de l'action sociale, qui prend position pour la part de la dette le concernant, soit 40%.

Enquête du SASoc sur le remboursement de l'aide sociale

La question du remboursement de l'aide sociale rencontre un intérêt politique manifeste. Ainsi une enquête a été menée auprès des SSR du canton afin de connaître les différentes pratiques en matière de remboursement. Un rapport permettra de renseigner les politiques sur :

- le nombre de SSR qui appliquent l'obligation de remboursement ;
- les conditions auxquelles ceux-ci sont soumis ;
- la charge administrative que cela représente ;
- le montant que le remboursement rapporte.

Le rapport doit également clarifier si les exigences ont été réduites durant la crise sanitaire et livrer une estimation du nombre de personnes qui renoncent à l'aide sociale en raison du remboursement.

Procédure d'archivage cantonale

Le SASoc a émis des recommandations aux SSR sous la forme d'une procédure cantonale des archives des dossiers. Pour y faire suite, le service a rencontré à plusieurs reprises le responsable des archives communales afin d'établir une collaboration entre l'entité communale, ainsi que le service cantonal, ce dernier n'utilisant pas le même système de gestion des dossiers. En effet, la procédure cantonale ne tient pas compte des limitations du programme KiSS pour le plan de classement général proposé par le SASoc.

Le Service officiel des curatelles

A la suite de la fusion des communes de Bois-d'Amont et de la mise en vigueur du nouveau système comptable MCH2, l'association pour le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine a revu ses statuts. Le changement notoire est l'attribution de nouvelles compétences financières au comité de direction ainsi que la création d'une commission financière et d'un organe de révision. Mme Paolucci est membre du comité de direction.

Santé publique

L'Office familial et le Service de puériculture

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de la vie relationnelle et affective.

Prestations du service de puériculture :

- 2 consultations par mois dans les bâtiments de la cure, route du Chevalier 10 ;
- des consultations sans rendez-vous dans les centres accessibles aux parents des différentes communes ;
- une permanence téléphonique ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune de Marly verse Fr. 3.- par habitant à l'Office familial pour son service de puériculture.

Réseau Santé de la Sarine (RSS)

Le Réseau Santé de la Sarine (RSS) regroupe le Home de la Sarine et le Foyer de jour (HMS), le Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS), la Commission des indemnités forfaitaires, le Service d'ambulance de la Sarine, la Fondation PassePartout, le Centre de coordination, ainsi que les services transversaux (direction générale, ressources humaines, finances) y compris la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS). Le Foyer de la Rose d'automne est également rattaché et géré par le RSS depuis le 1^{er} janvier 2020.

Quelques faits marquants et décisions en 2022 :

- D'ici 2030, 280 nouveaux lits seront nécessaires. Afin de répondre à ce besoin, le Home médicalisé de la Sarine (HMS) sera agrandi et remis à neuf. Les travaux ont débuté en mai 2022 et se prolongeront jusqu'en 2025. Il est également prévu de construire une nouvelle centrale d'ambulances.
- La construction d'un home en Haute-Sarine est en projet sur la commune de Bois-d'Amont.
- Dès le 1^{er} janvier 2023, en application de la loi cantonale sur la défense incendie et les secours (LDIS), la gestion et l'organisation de la défense incendie sont confiées au RSS. Cette nouvelle tâche exige une nouvelle organisation du RSS qui met sur pied une nouvelle direction : la direction secours qui regroupera le service des ambulances (SAS) et les pompiers. La question de la taxe pompier et son exemption a fait débat.

Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet du RSS : <https://www.santesarine.ch/>

Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)

La mission du SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2022, la participation de Marly s'est élevée à Fr. 495'910.- (Fr. 417'330.95 en 2021 ; Fr. 400'545.35 en 2020).

Une étude menée en 2022 par MICROGIS sur la population des seniors à l'échelle des 26 communes du district de la Sarine fait ressortir un vieillissement global de la population lié au passage à l'âge de la retraite des Babyboomers du milieu du siècle dernier. Les jeunes retraités de 65 à 74 ans présentent une croissance régulière qui les amène à plus que doubler en 2040. Les plus de 80 ans devraient passer de 4'400 en 2020 à 7'600 en 2040. La croissance des grands aînés (85 ans et +) s'accélère.

Le taux de recours aux prestations d'aide et de soins à domicile ne fera ainsi qu'augmenter ces prochaines années.

Indemnités forfaitaires et soutien aux proches aidants

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

En 2022, la participation financière de Marly s'est élevée à Fr. 407'650.80 (Fr. 361'372.80 en 2021, Fr. 327'393.65 en 2020).

Service des ambulances (SAS)

Conformément aux dispositions générales du règlement sur les services d'ambulance et les transports de patients, le SAS a pour but d'assurer la qualité, la rapidité, l'efficacité et la coordination des secours aux personnes malades ou accidentées ainsi que leur sécurité.

En 2022, la participation financière de la commune pour le SAS a été de Fr. 110'920.- (Fr. 110'285.15 en 2021 ; Fr. 111'509.- en 2020). Les coûts sont stables depuis ces trois dernières années.

Les Seniors à Marly

La commune de Marly accorde depuis longtemps une attention particulière à sa population senior. Elle octroie un soutien financier au service de livraison de repas à domicile (9'229 repas livrés en 2022) et aux repas pour seniors au Centre communautaire ainsi qu'au groupement Anim'aînés (Fr. 7'000.-).

SenioraMa

Partenaire avec deux autres communes romandes, Le Grand-Saconnex (GE) et Riddes (VS), Marly développe un projet pilote de réseau local de soutien aux seniors soutenu par la fondation Radix et financé par Promotion Santé Suisse.

Les résultats de l'enquête réalisée auprès des seniors et des partenaires locaux ont été analysés et consignés dans un rapport présenté au Conseil communal en avril 2022.

Les conclusions aboutissent à la proposition de l'élaboration de 7 mesures favorisant la rencontre et les liens sociaux, ceci afin de prévenir l'isolement des seniors :

1. Créer un réseau de partenaires.
2. Définir une stratégie de communication.
3. Favoriser la mobilité, garantir les déplacements et adapter l'espace public.
4. Mettre à disposition un local de rencontre, de type maison de quartier, afin de développer des activités dédiées aux seniors et à toutes les générations.
5. Créer un réseau de bénévolat (bourse aux services).
6. Apporter un soutien financier.
7. Créer un conseil des seniors et définir le cahier des charges de la coordinatrice seniors.

Un fascicule recensant les services proposés par les partenaires communaux a été réalisé et distribué à ces derniers. L'objectif était d'améliorer la connaissance des services existants à Marly et de renforcer le réseau. Ce document sert de base pour la réalisation d'une brochure destinée à tous les seniors de Marly listant en sus certaines prestations extra-communales, qui est en cours d'élaboration.

Une collaboration s'est mise en place avec le secteur de la Cohésion sociale afin de proposer des activités pour les seniors et intergénérationnelles. L'inauguration de la place du Village a permis aux partenaires de se présenter à la population et de tisser des liens. Le travail de coordination effectué par la coordinatrice seniors est apprécié.

Concept Seniors+

La Loi sur les seniors (LSen) contraint les communes à présenter un concept dans lequel elles développent les mesures qu'elles entendent prendre pour compléter la politique cantonale.

S'appuyant sur le rapport SenioraMa et le plan de législature, un concept a été élaboré afin de répondre aux exigences légales. Les mesures s'inscrivent dans les 5 domaines de compétences communales définies par Seniors+ :

- Information et communication.
- Infrastructures, habitat et services.
- Vie associative et communautaire.
- Accompagnement social et développement personnel.
- Garantir les moyens d'existence, soutien au travail.

La mise en œuvre des mesures est suivie par la coordinatrice seniors dont le poste et le cahier des charges devront être définis dès 2024 afin de permettre à la commune d'établir son rôle de coordination et de supervision. Le concept a été présenté à la DSAS, à l'attention de M^{me} Judith Camenzind, déléguée aux personnes âgées et responsable du projet Seniors+. Il est disponible sur le site internet de la commune.

Appartements adaptés pour seniors

La demande pour un appartement dans le bâtiment intergénérationnel du chemin des Epinettes ne cesse de croître. Force est de constater qu'il s'agit d'un réel enjeu pour la société : proposer des logements qui correspondent aux besoins des seniors. Les raisons qui poussent les seniors à déménager concernent majoritairement un changement de l'état de santé, principalement la difficulté à monter les escaliers, la résiliation du bail ou la vente du logement. En 2022, seuls 2 appartements ont connu des changements de locataires.

Couleur Jardin

La Croix-Rouge fribourgeoise a approché la Commune pour déployer son projet de jardin partagé « Couleur Jardin ». L'intention est de cultiver un terrain de 300 à 400 m² sur le site du MIC afin d'atteindre les buts suivants :

- Favoriser la santé.
- Respecter l'environnement et favoriser la biodiversité.
- Réduire l'isolement social, intégrer et faire se rencontrer les différents groupes de population (enfants, adultes, seniors, migrant-es, etc.).

Il s'agit pour la Croix-Rouge d'un projet « vitrine » pour les autres communes du canton. La Croix-Rouge financera et sera responsable de la mise en œuvre, de la tenue et de l'animation du jardin.

Le Conseil communal a confirmé sa participation financière au projet en prenant en charge les frais de fonctionnement de Fr. 2'100.- par an plus les charges d'eau et d'électricité (environ Fr. 500.- à Fr 1'000.-) pour une période de 10 ans. Il a également accepté de prendre en charge les frais liés à l'accès à l'eau par l'installation de robinets, soit Fr. 1'925.-, ainsi que l'acquisition de tables et chaises pour 20 personnes pour un coût de Fr. 3'000.-. Le MIC a mandaté l'entreprise « INTERVAL », architecte-paysagiste, pour élaborer l'aménagement du terrain mis à disposition pour ce jardin communautaire. Les travaux débuteront en début d'année 2023. L'ouverture officielle est prévue pour avril 2023.

La commune bénéficie d'une subvention de Fr. 10'000.- de la part du canton, plus précisément du Service de la prévoyance sociale dans le cadre de la Loi Senior+, pour un soutien aux projets intergénérationnels. Dès lors, différentes activités et ateliers seront développés par Marly pour tous en collaboration avec la coordinatrice seniors de la commune. Les activités mises en place par Marly pour tous se feront avec le soutien de la Croix-Rouge qui sera présente au jardin partagé tous les mardis après-midi, de 13h30 à 16h30. Dans un premier temps, les seniors ainsi que les migrant-es seront les deux publics-cible pour ce projet qui permettra aux participant-es de créer des liens et des amitiés, de partager des moments de plaisir et de sensibiliser à une alimentation équilibrée et respectueuse de l'environnement.

Programme interservices de travail social communautaire

Le Programme Interservices de Travail Social Communautaire (PITSC) a permis d'offrir un emploi à 8 bénéficiaires de l'aide sociale de la commune, respectivement 2 femmes et 6 hommes.



Durant et suite à ces engagements au PITSC :

- 1 AE a été engagé à l'administration communale en contrat de durée indéterminée.
- 1 AE a ouvert un nouveau délai-cadre auprès de la caisse du chômage.
- 1 AE a débuté une formation qualifiante.
- 5 AE ont continué leur emploi au PITSC en 2023.

3 profils de postes ont pu être proposés :

- **AE « polyvalent »** : participation aux nombreuses activités du PITSC avec ou sans permis de conduire.
- **AE « administratif »** : en soutien au secrétariat du PITSC : gestion des contacts, des mandats, des locations de matériel, de la facturation et du suivi des statistiques.
- **AE « garderie »** : soutien à la crèche Les Lucioles.

Un civiliste a effectué son service civil pour une période de 7 mois. Cet engagement a permis un encadrement efficace des activités terrain des améliorateurs et amélioratrices. Ce soutien a grandement facilité le travail du coordinateur durant cette période.

Le programme a aussi offert la possibilité à 2 jeunes étudiants-es provenant d'une famille à revenu modeste de la commune d'avoir un emploi pendant les vacances scolaires.

Mandats pour particuliers

Durant l'année 2022, le PITSC a continué de fournir des prestations facturées. La majeure partie de la clientèle sont des personnes à la retraite, au bénéfice de l'assurance-invalidité ou de l'aide sociale. Ces personnes ont mandaté le PITSC pour divers travaux, tels que : ramassage de feuilles mortes, tonte de gazon, taille d'arbustes, montage de meubles, fabrication de meubles sur mesure, déménagements, débarras, réfection de peinture de murs et de sols, etc. Ceux-ci offrent une belle opportunité aux AE qui créent des liens avec une clientèle privée, ce qui leur permet ainsi de se rapprocher de la réalité du monde du travail. Les prestations facturées ont engendré une recette totale de Fr. 19'381.10.

Selon les retours des mandants, les prestations du PITSC ont toutes été appréciées et jugées satisfaisantes au niveau de leur qualité.

Mandats gratuits pour différents services communaux

Le nombre d'heures pour ce type de mandat a augmenté de 112,8 heures comparé à 2021. En tenant compte du prix de l'heure facturé par le PITSC pour ce type de mandat à un tarif horaire de Fr. 28.-, le montant des heures effectuées s'élève à Fr. 12'503.40.

Les types de soutien aux divers services de la commune consistent à des débarras, déménagements, transports de matériel, installations de nouveaux mobiliers, etc.

Services	Marly pour tous	Service des écoles	Crèche	Commune	Pose d'affiches	Bâtiment Ecole 32	SSM	Autres
Heures	47.5	18.55	10	62	26.5	15.5	20.00	22

Livraison des repas aux appartements adaptés et pour l'AES de l'école de Grand-Pré

Tout au long de l'année, le PITSC a participé à la livraison des repas à domicile auprès des habitats pour seniors ainsi qu'à la livraison des repas confectionnés par la cuisine de la crèche auprès de l'AES de l'école de Grand-Pré.

Le service de déchetterie des vendredis matin

Chaque semaine les vendredis matin, ce service gratuit est proposé aux personnes à l'AVS ou à mobilité réduite, pour de la déchetterie courante (verre, papiers, cartons etc.), ce qui représente plus de 150 interventions par année.

Décorations de Noël

Le Conseil communal a décidé de ne pas poser les décorations de Noël cette année afin de diminuer la consommation électrique et de sensibiliser la population à économiser cette source d'énergie.

Géranium

Cette année s'est avérée compliquée pour cette activité. La météo guère généreuse au niveau des précipitations, l'arroseuse qui est tombée définitivement hors service et les nouveaux plans d'aménagement floraux le long de la route de Fribourg ont finalement eu raison de cette activité. En effet, à cause de ces derniers points, le Conseil communal a décidé de mettre fin à ce projet.

Biscuits d'anniversaire des retraité-es

Le PITSC a apporté 1'856 biscuits auprès des retraité-es afin de marquer leur journée d'anniversaire. En retour, 210 personnes ont adressé des remerciements par téléphone, carte ou courriel.

Location de matériel

La location de matériel à la population dans un but de cohésion sociale est à nouveau active. Le matériel a été remis à jour et est désormais stocké sur le site de Grand-Pré. Un nouveau règlement de location a été établi et de nouvelles listes du matériel ont été mises en ligne sur le site internet de la commune.

Le PITSC a honoré un total de 133 commandes de matériel, dont 94 payantes et 39 gratuites pour des activités de cohésion sociale.

Un montant total de Fr. 7'228.15 a été facturé pour ces activités, soit Fr. 2'255.30 concernant la vaisselle sympa et Fr. 4'972.85 pour le reste du matériel.

La Marly mobile

La gestion du stress, celle de l'agenda, la responsabilisation du bon transport ou encore les relations avec la population sont des éléments importants d'intégration et de valorisation auprès des améliorateurs engagés dans cette activité.

Sur les 50 semaines d'activités, 4'941 courses ont été effectuées, soit en moyenne plus de 19 courses par jour ; celles-ci sont équivalentes à celles de 2021.

Plus de 80% des utilisateurs-trices sont des personnes retraitées.

Buts des courses :

	Médical	Achats	Autres*	Total
En nombre	1438	1856	1647	4941
En %	29%	38%	33%	100%

*Autres = restaurant, poste et banque, cimetière, visites à de la famille et à des connaissances.

A noter que les différents chauffeurs sont également en charge de la livraison des biscuits d'anniversaire pour les retraité-es ainsi que du transfert du courrier pour les Service techniques communaux au MIC.

Conclusion

2022 a été une année bien remplie d'activités diversifiées. Ces dernières ont été adaptées aux besoins de la population, des différents services et besoins de la commune.

Les améliorateurs-trices s'engagent et prennent à cœur leurs activités au travers de ce programme. Ceci leur permet de sortir de l'aide sociale, de gagner en dignité et de reprendre confiance en eux. C'est également un bon moyen de créer un pont par le biais d'une activité professionnelle en les motivant de reprendre une place sur le marché du travail.

Cohésion sociale

Après deux années rythmées par la pandémie de coronavirus, les années 2021 et 2022 ont marqué un tournant pour le secteur de la Cohésion sociale, anciennement l'animation socioculturelle. En effet, suite à une importante réorganisation communale, le secteur de la Cohésion sociale a vécu de nombreux changements au niveau de son organisation et de son équipe au cours de la dernière année.

Durant l'année 2022, l'équipe s'est peu à peu constituée et est au complet depuis le 1^{er} septembre 2022. En janvier, Mme Julie Comment, formatrice de formation, est la première arrivée au sein du nouveau secteur avec 0.8 EPT. En juin, elle a été rejointe par M. Samuel Isoz, également éducateur, avec un taux de 0.8 EPT. Début septembre, l'équipe est complétée par l'arrivée de Mme Gabriela Mestre, responsable du secteur à 0.9 EPT. Entre août et décembre 2022, une stagiaire HETS à plein temps ainsi qu'un civiliste ont épaulé l'équipe dans l'organisation de leurs activités. L'équipe sera renforcée au fur et à mesure de l'évolution des besoins et, courant 2023, une nouvelle personne devrait rejoindre le secteur afin de mieux répondre aux attentes des autorités communales et de la population.

D'autre part, le secteur a changé de nom et s'appelle désormais « Secteur de la Cohésion sociale ». Pour la promotion des activités proposées à la population, le secteur s'est choisi le nom de « Marly pour tous ». Ces importants changements démontrent la volonté de la commune de Marly d'élargir le domaine d'action du secteur et de proposer des activités pour toute la population. Le secteur de la Cohésion sociale proposera des activités dès 5 ans et sans limite d'âge. Ainsi, cette importante réorganisation

démontre la volonté des autorités communales de favoriser l'intégration des individus et leur participation à la vie sociale. Dans cette perspective, l'ancien centre d'animation est désormais une Maison de quartier où des activités pour toutes et tous seront proposées.

Concernant la Maison de quartier, au vu de l'ancienneté du bâtiment, divers travaux de réparation et d'entretien ont dû être entrepris ces derniers mois et certains sont prévus pour les prochaines années afin que les activités puissent être maintenues. La répartition des salles est en cours de réflexion, mais l'équipe de la Cohésion sociale souhaite consacrer une salle aux adolescent-es (ce qui est déjà le cas), utiliser une salle pour des cours (informatique, français, etc.) et/ou séances, rénover et adapter une salle pour la pratique sportive (yoga, boxe, danse, etc.) et une dernière salle pour des cours de musique. Un nouvel espace pour les adolescent-es et les enfants a été aménagé au rez afin qu'ils puissent se l'approprier et y amener des idées. Un « coin accueil » avec machine à café, fauteuils, tables, chaises ainsi que des jeux et livres à disposition sera également mis sur pied afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de venir profiter d'un moment à la Maison de quartier.

Pour l'aspect de la communication, un nouveau logo a été créé par l'agence graphique marlinoise Atypeak. Le logo représente trois bonhommes de tailles et couleurs différentes qui peuvent représenter une famille, trois ami-es ou simplement trois personnes de cultures différentes. Ainsi, ce logo correspond à la vision de la commune de développer une politique de cohésion sociale où petits et plus grands trouveront des activités leur correspondant.

Un autre changement concerne les noms des activités. Ainsi, les mercredis après-midi se nomment *Marly pour tous enfants*, les vendredis soir *Marly pour tous ados*, les samedis soir *Marly pour tous Mangez-Bougez*, les activités pour les senior-es *Marly pour tous seniors* et enfin les activités dites de *Cohésion sociale* ouvertes à toutes et tous se nomment *Marly pour tous Cohésion sociale*. Malgré les changements survenus en 2022 et une équipe réduite une partie de l'année, les responsables de service et de dicastère ont souhaité maintenir certaines activités pour les enfants et les adolescent-es.

Activités Jeunesse

Pendant de nombreuses années, l'animation a collaboré avec l'association le Square dans le but de proposer des activités pour les enfants et les jeunes de la commune. En 2022, cette association a été dissoute, mais les activités pour les enfants et les jeunes ont malgré tout pu être maintenues. Les mercredis après-midi pour les enfants ont pu avoir lieu et les bricos du samedi après-midi ont également eu lieu entre janvier et juin 2022. Pour ce qui est des activités pour les adolescent-es, les soirées du vendredi soir ont pu se dérouler durant toute l'année, ainsi que les soirées Mangez-Bougez du samedi soir.

Marly pour tous enfants

Le secteur de la Cohésion sociale a également adapté les après-midis du mercredi pour répondre au mieux aux besoins des enfants et des parents, mais aussi à la nouvelle stratégie de la commune. Ainsi, les activités sont désormais ouvertes aux enfants dès l'âge de 5 ans (6 ans auparavant) et des pédibus sont organisés pour amener les enfants à la Maison de quartier et les ramener à la fin de l'activité, au même lieu de rencontre. Cela permet d'éviter que le trajet soit un frein à la participation des enfants. Les mercredis après-midi se veulent un espace à disposition des enfants où des activités sont proposées par l'équipe encadrante mais où des moments d'accueil libre sont également proposés afin que les enfants puissent faire ce qu'ils ont envie. Ces moments sont importants dans leur

apprentissage et leur développement. Ils encouragent les contacts et la socialisation entre les enfants et leur permettent de développer diverses compétences et aussi leur estime de soi.

Pour cette activité, un programme a été établi. Ainsi, le premier mercredi du mois, une activité spéciale est organisée à la Maison de quartier, telle qu'une sortie ou une activité avec un-e intervenant-e externe. Les deuxièmes mercredis du mois sont consacrés à des activités intergénérationnelles où un groupe d'enfants se rend à la Résidence des Epinettes pour profiter d'une activité avec des résident-es, activité qui change chaque mois (bricolage, peinture, lecture, pâtisserie, etc.). Les mercredis restants sont des accueils libres où les enfants peuvent faire ce dont ils ont envie.

Marly pour tous ados

La Maison de quartier ouvre ses portes aux adolescent-es le vendredi soir de 19h00 à 22h00 pour un accueil libre. Certaines soirées spéciales sont organisées, telles que des soirées *Pizza* ou des soirées *Rap*. La fréquentation a changé en milieu d'année car un nombre important de jeunes a terminé le CO en juillet. Malgré tout, de nouvelles personnes sont venues participer à la rentrée.

Ces soirées sont également amenées à évoluer. Il est prévu qu'en début d'année 2023 les jeunes seront consultés afin de connaître leurs besoins et leurs manques pour que nous puissions nous adapter. Par exemple, les horaires des soirées seront revus et certaines tranches horaires seront réservées selon l'âge de l'adolescent-es.

En 2022, **26 soirées** ont été organisées avec une participation moyenne de **22 adolescent-es** par soirée.

Marly pour tous Mangez-Bougez

Mangez-Bougez propose une activité sportive les samedis en soirée, de 19h00 à 22h30. Cette soirée est ouverte à toutes et à tous. Cependant, les enfants ayant moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de 16 ans minimum. L'activité se passe dans les halles sportives du cycle d'orientation de Marly mises à disposition par la commune de 19h00 à 23h00. Les 6 accompagnant-es, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place et les participant-es choisissent librement l'activité qu'ils et elles vont faire.

En 2022, les clubs et sociétés sportives de Marly ont été contactées afin de mettre en place des initiations à de nouveaux sports et des découvertes des sociétés sportives de Marly. Par exemple, le FC Marly est venu faire une présentation ainsi qu'une troupe de breakdance.

À l'entrée se trouve un espace appelé « Bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certain-es et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille où des jeux de société ainsi qu'une table de ping-pong sont mis à disposition. Les sportifs et sportives ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons.

En 2022, **29 soirées** ont eu lieu avec une moyenne de participation de **44 jeunes**.

Camp d'été participatif

En 2022, aucun camp d'été n'a pu être mis en place au vu de l'effectif de l'équipe et du temps d'organisation que cela implique. Cependant, une semaine estivale a eu lieu en juillet. Baignade à la Gérine, ateliers parents-enfants, activités cuisine et tournois de foot ont animé la Maison de quartier. Cette semaine estivale a été un succès puisque toutes les activités étaient complètes (majoritairement 12 enfants par ateliers/activités).

Le secteur de la Cohésion sociale et les associations partenaires

Depuis le premier événement de la nouvelle équipe le 24 septembre 2022, l'inauguration de la Place du village, l'équipe de Marly pour tous organise en moyenne un événement de cohésion sociale par mois, ouvert à toute la population marlinoise. Ainsi, en octobre a eu lieu une kermesse d'Halloween ainsi qu'une soirée « Marloween » et en novembre une « Nuit des contes » dans la Maison de quartier. Tous les vendredis du mois de décembre, les « Vendredi de l'Avent » ont été organisés par l'équipe. Du thé et des biscuits de Noël étaient proposés à la population ainsi qu'une animation. Le premier vendredi a eu lieu sur la Place du village et un binôme de cracheurs

et jongleurs de feu est venu animer la soirée. La deuxième soirée a eu lieu à Atelier-Triton, au MIC, où un concert de jazz a été offert par les tenanciers de l'Atelier et leur groupe de musique. Le troisième vendredi de l'Avent s'est déroulé à la Maison de quartier. Mme Sonja Bischofberger, souffleuse de verre, est venue montrer ses talents pour le plus grand bonheur des petit-es et grand-es. Enfin, un repas solidaire a été offert à une soixantaine de personnes dans la halle de gym de Marly Cité. M. Chris Maldah est monté sur scène pour chanter des grands classiques de la musique suisse et internationale.

Pour chaque événement, une **moyenne 40 personnes** étaient présentes. Le repas solidaire du 23 décembre a réuni plus de **60 personnes**.

Depuis septembre 2022, l'équipe de Marly pour tous reprend contact au fur et à mesure avec diverses associations marlinoises. Ainsi elle collabore avec :

L'Association des parents d'élèves (APEM)

Pendant les vacances de la Toussaint, l'APEM n'ayant pu assumer la gestion annuelle des activités proposées par manque de ressources humaines, l'équipe de Marly pour tous a soutenu l'étudiante en formation présente, dans la mise en place d'une semaine complète d'activités qui a rencontré un grand succès auprès des jeunes.

Le CAM : Coordination accueil migrants

Le CAM est une association dont le but est de favoriser l'accueil des migrant-es séjournant sur le territoire des paroisses de l'UP Sainte-Claire (villages de la rive-droite de la Sarine) :

- en accompagnant les familles de migrants par des contacts et des visites ;
- en promouvant leur intégration par l'apprentissage de la langue ;
- en soutenant diverses actions d'insertion par le travail et les loisirs ;
- en favorisant les échanges culturels.

Le CAM organise chaque vendredi des rencontres autour d'un café au sein de la Maison de quartier offrant ainsi un lieu d'accueil aux personnes migrantes.

L'équipe de Marly pour tous reste présente pour créer le lien et informer des événements et des activités qu'elle met en place.

L'association du Camp des familles

L'association souhaite donner la possibilité à toute famille de s'offrir des vacances de qualité indépendamment de son niveau social, promouvoir les liens entre les familles participantes et favoriser la création de réseaux sociaux, encourager la mixité sociale, permettre les échanges entre les participant-e-s concernant les difficultés du rôle de parents, favoriser la responsabilité des adultes et des enfants. En 2022, le camp a pu avoir lieu pendant les vacances de Carnaval.

L'association de l'amicale de la Pétanque de Marly

L'APM est un groupe de seniors qui se rencontrent régulièrement autour de la piste de pétanque de la Maison de quartier et partagent des moments conviviaux. En hiver, ils-elles se réunissent dans une salle de la Maison de quartier lors de « cafés blabla ».

Enfance et formation

Responsable : César Murangira, Conseiller communal
Suppléante : Mary Claude Paolucci, Conseillère communale

Le mot du Conseiller communal

L'année 2022 a été riche en événements et en engagements de tous les collaborateurs du dicastère ainsi que de nos partenaires. Je ne pourrais pas tous les relever ici. Je me limiterai à relever les plus marquants.

La réorganisation en cours s'est poursuivie, avec en ligne de mire la consolidation des changements et des adaptations nécessaires au bon fonctionnement et aux prestations de qualité pour la population.

Nos centres scolaires de Grand-Pré et Cité ont accueilli, au printemps 2022, un nombre important d'enfants ukrainiens. Leur intégration a nécessité un engagement important de nos enseignants et de l'équipe administrative du secteur concerné.

La construction du 3^{ème} centre scolaire de Château d'Eau a pris du retard et ne sera prêt que pour la rentrée scolaire 2024/2025.

Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, trois changements majeurs :

- 1) Les cours de natation pour nos élèves se font à la nouvelle Piscine de Marly.*
- 2) Le Service a repris l'organisation et la gestion des devoirs surveillés.*
- 3) L'introduction de KLAPP qui est un programme informatique mis au point pour permettre un gain de temps dans la transmission d'information. Ce programme qui répond à la protection des données et à l'économie de papiers, permet de centraliser toutes les informations autour d'un enfant par le biais d'un seul canal.*

L'association des CO de la Sarine et du Haut Lac français, dont fait partie le CO de Marly, a été occupée durant l'année écoulée par plusieurs thèmes afin d'offrir à nos élèves des conditions optimales pour leur apprentissage. Ainsi, le crédit pour l'assainissement du CO de Marly a été plébiscité par la population de toutes les communes de l'association et les travaux préparatoires ont été finalisés pour le début du chantier au printemps 2023.

En automne 2022, dans le cadre du jumelage avec la commune de Hünenberg (ZG), nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation d'enseignants du primaire et du CO de cette commune mais aussi des représentants politiques. Nous avons pris l'engagement de renforcer les échanges, non seulement entre nos écoles (primaire et CO), mais également dans d'autres domaines comme la culture, le sport et le développement économique.

La professionnalisation des structures de l'accueil de l'enfance s'est poursuivie en 2022. Les enquêtes de satisfaction menées auprès des parents lors de l'année écoulée ont démontré que nous sommes sur le bon chemin et que la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle reste une préoccupation des habitants de notre commune. Toutefois, le manque de places (pour la crèche et l'Accueil extrascolaire) qui se fait sentir actuellement va s'accroître avec l'augmentation de la population constatée. Ainsi, l'enquête de besoins menée en 2022 a mis en évidence la nécessité de créer sans tarder de nouvelles places pour la crèche et pour l'accueil extrascolaire.

La Bibliothèque régionale de Marly a continué l'amélioration de la qualité de l'offre de livres pour les lecteurs ainsi que pour les élèves de nos écoles. La qualité des animations proposées est également à saluer.

Enfin, je tiens à remercier tous les collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement et leur professionnalisme qui font que les habitants de Marly bénéficient de services de qualité. Je remercie aussi tous nos partenaires avec qui les échanges nous permettent d'avancer les projets communs dans un bon esprit de collaboration.

César Murangira

Enseignement et formation

Après une période d'adaptation suite à la réorganisation de l'administration, le Service Enfance et formation a trouvé son rythme de croisière, tout en s'efforçant d'être force de proposition et d'innovation afin d'offrir des prestations de qualité, répondant aux différents besoins des enfants, des élèves, des parents et des professionnels concernés. Le Service s'efforce en outre d'offrir l'appui administratif nécessaire à la réalisation des missions du Dicastère Enfance et formation.

Le dicastère traite les dossiers en relation avec :

- les écoles enfantines et primaires ;
- les autres écoles et filières de formation et autorités scolaires ;
- les structures d'accueil de l'enfance communales et privées ;
- les services auxiliaires scolaires ;
- la santé scolaire ;
- la bibliothèque scolaire ;
- le conservatoire ;
- l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque régionale ;
- les autres bibliothèques ;
- les Directions des écoles à raison de 10% par site.

Le secteur des écoles est chargé de :

- la gestion administrative des établissements et du cercle scolaire ;
- du support logistique aux établissements scolaires ;
- des relations et coordination avec d'autres filières scolaires (CO, ERAF, enseignement spécialisé, établissements privés, ...) ;
- la coordination intercommunale ;
- l'orientation, la supervision et le support administratif au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- la coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- la coordination et la gestion administrative du service médical scolaire ;
- la coordination en matière de médecine dentaire scolaire ;
- la coordination avec l'Inspectorat scolaire ainsi que la DFAC.

Enseignement et formation en chiffres

Effectif des élèves et nombre de classes

A la rentrée scolaire 2022, 634 élèves ont été intégrés dans les établissements scolaires de la commune de Marly, répartis sur 9 classes enfantines, 25 classes primaires et 2 classes de soutien.

A Marly Cité, on dénombre 332 élèves à la rentrée 2022, contre 342 en 2021, répartis en 18 classes : 5 classes enfantines et 13 classes primaires.

A Marly Grand-Pré, on dénombre 302 élèves à la rentrée 2022, contre 305 en 2021, répartis en 15 classes : 4 classes enfantines, 12 classes primaires et 2 classes de soutien.

Pour rappel, les classes de soutien sont également prises en considération pour l'établissement scolaire de Grand-Pré dans la moyenne générale d'élèves par classe, ceci depuis la rentrée scolaire 2019-2020. La détermination du nombre de postes (EPT) octroyés à l'établissement se fait sur la base du recensement statistique de la population scolaire. Il est noté que les élèves bénéficiant d'une mesure d'aide renforcée (MAR) comptent comme 3 élèves. L'examen de ces demandes se fait dans le courant du deuxième semestre scolaire, et les décisions tombent généralement entre avril et mai, parfois en juin. La statistique des effectifs est communiquée à la Direction de la Formation et des affaires culturelles (anciennement Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport) à la mi-mai, et les EPT octroyés sur cette base se traduisent par autant de classes actives dès la rentrée suivante.

Le 23 mars 2022 ont été annoncés les premiers élèves requérants d'asile ukrainiens au secteur des écoles. Les premiers élèves ont pu intégrer les établissements scolaires de Cité et Grand-Pré dès le 28 mars 2022. Au total, 7 à Cité et 12 à Grand-Pré ont terminé l'année scolaire 2021-2022. A la reprise de l'année scolaire 22-23, l'établissement scolaire de Marly Grand-Pré a détenu le record cantonal d'élèves migrants ukrainiens (21).

Il est important de garder ce phénomène à l'esprit dès lors que l'on parle d'infrastructures scolaires, et de réaliser que l'organisation actuelle de l'enseignement implique que les infrastructures puissent absorber ce type de fluctuations survenant à très brève échéance.

Elèves de l'extérieur

Les effectifs de Marly Cité comprennent également 3 élèves de Pierrafortscha (3 primaires), 3 élèves de Villarsel-sur-Marly (1 enfantine et 2 primaires) ainsi qu'un autre enfant d'une commune extérieure, au bénéfice d'une autorisation de changement de cercle scolaire. Cela représente au total 7 enfants.

Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées)

Dans le suivi du contrôle de scolarisation, 267 autres écoliers en âge de scolarité obligatoire et domiciliés dans la commune de Marly fréquentent le CO de Marly.

Aucune classe de langue allemande n'existant sur le territoire communal, les enfants germanophones de Marly, soit 20 enfants en classes enfantines, 61 enfants en classes primaires et 29 au CO sont scolarisés à Fribourg.

Effectif du personnel enseignant et nombre de postes

Le personnel du corps enseignant est régi par la DFAC, hormis le maître de sport qui est un employé communal. Ce dernier intervient dans les deux établissements scolaires pour les activités sportives ainsi que pour les sports scolaires facultatifs. Actuellement, il gère également le mandat de coordinateur de la santé. En raison des besoins sur le territoire communal, il a été décidé d'aménager ce poste également en tant que coordinateur du sport communal, avec une mise en œuvre effective dès l'année civile 2023.

Association du cycle d'orientation :

Le CO de Marly est administré par l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Le Conseil communal de Marly y est représenté par le Conseiller communal en charge du dicastère Enfance et Formation, M. Murangira, en qualité de membre du comité ainsi que par le Conseiller communal en charge des Finances, M. Oertig, en qualité de délégué.

La collaboration entre le CO et la commune se situe à différents niveaux:

- Accord portant sur la formation de l'apprenti-e AGEX de l'école du CO de Marly. La commune accueille ce dernier le temps de deux stages par année scolaire, afin de lui permettre de se familiariser avec les travaux des espaces verts.
- La tonte des espaces verts (terrain de foot et alentours de l'école du CO) est réalisée par le service de l'édilité de la commune.
- Déneigement du parking.
- Elaboration d'un plan de mobilité.
- Utilisation de la balayeuse de la commune pour répondre aux besoins du CO.

Enfin, différentes activités relevant du plan d'action 2021 ont été effectuées:

- Renouvellement du mobilier des adjoints et de l'informaticien.
- Achat d'une auto-laveuse pour l'entretien des cuisines de l'EF.
- Mise à jour du système domotique datant de 2005 à l'aula.
- Entretien scénique de l'aula.
- Contrôle des fenêtres de l'étage du bâtiment 1995 et remplacement de 3 pièces.

Toutes les autres informations concernant le CO sont disponibles auprès du CO de Marly ou de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

Ecole Régionale Allemande de Fribourg (ERAF)

Les élèves marlinois de langue maternelle allemande peuvent être scolarisés à Fribourg, à l'Ecole Régionale Allemande de Fribourg. Cette école a signé une convention avec la commune de Marly. Pour pouvoir s'y inscrire, l'un des parents au moins doit être de langue maternelle allemande. L'ERAF dispense les cours de 1H à 8H. Pour les niveaux du cycle d'orientation, les élèves doivent terminer leur parcours à la « Deutsch-sprachen Orientation

School Freiburg » (DOSF). Les dispositions de la loi scolaire cantonale s'appliquent à la gestion de l'école et aux cours. Le programme et le matériel pédagogique correspondent à ceux de toutes les autres écoles publiques de Fribourg, partie germanophone. Un nouveau logo et une nouvelle adresse ont été créés durant cette année (www.regionalschulefr.ch).

En 2022, 83 élèves marlinois fréquentent l'ERAF.

Grâce à un arrangement avec les TPF, les élèves de Marly peuvent se déplacer gratuitement de la gare à l'arrêt de bus scolaire au 10 avenue du Moléson. Le financement de ce service est réalisé d'une part par la commune de Marly et d'autre part par les parents. Ces derniers se voient facturer Fr. 180.- par année pour l'acquisition de l'abonnement zone 1. Durant les pauses de midi, les élèves sont accueillis dans un accueil extrascolaire géré par l'école. Depuis la rentrée 2022-2023, le nombre de places autorisées par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse est passé de 84 à 108, en raison de l'augmentation de la demande. Durant les deux périodes de l'après-midi, une augmentation du nombre de places (actuellement 36) est envisagée pour l'avenir.

Infrastructures scolaires communales

Le chantier du 3^e centre scolaire « Château d'Eau » débuté en 2021 est encore en cours. Suite à des retards dus au contexte mondial, alors qu'il était prévu de pouvoir effectuer la rentrée scolaire 23-24 dans ce nouveau centre scolaire, la prise des locaux a été repoussée d'une année, soit pour la rentrée 2024-2025. Il en est de même pour l'accueil extrascolaire, la halle de gymnastique double et la cuisine. Suite à cette ouverture, le centre scolaire de Marly Cité sera soit rénové, soit reconstruit.

Gestion administrative des établissements et du cercle scolaire

La collaboration avec les directions des établissements scolaires primaires continue à se réaliser de façon très satisfaisante et constructive.

Un soin particulier est toujours porté à la qualité de la communication qui doit permettre à chaque entité de fonctionner le plus adéquatement possible. Des rencontres régulières s'organisent, permettant notamment de renforcer le partenariat et d'améliorer les fonctionnements. Depuis la rentrée 2022-2023, le programme de communication parents-école « Klapp » a été implémenté. Ce programme permet de favoriser les échanges entre les parents et les enseignants pour tous les aspects organisationnels et informatifs, mais également de réduire la production de feuilles et autres impressions ou courriers. L'accueil de ce programme a été très favorable tant de la part des parents que de la part des enseignants. A noter également que dans la continuité, ce programme de communication a été implémenté avec les AES, favorisant ainsi la communication entre les différents acteurs gravitant autour des élèves.

Les activités sportives ont pu être organisées à nouveau sans toutes les restrictions précédentes. Chaque acteur concerné a maintenu son implication afin que les élèves puissent bénéficier d'activités adaptées, intéressantes et cohérentes avec le concept sportif défini et validé par le Comité Intercommunal Scolaire (CIS), tout en restant dans les budgets alloués par la commune pour la réalisation de ces activités. Le concept sport a été revu pour la rentrée 2022-2023, en collaboration avec les différents acteurs. Il paraît dès à présent répondre aux besoins et aux attentes de tout un chacun.

Le mode de gestion des financements communaux a également dû être revu, afin de gagner en temps et en efficacité. Ces modifications ont été faites d'entente entre les établissements scolaires et le Service Enfance et formation.

Le parc informatique des élèves a été entièrement renouvelé, suite à la validation de cet investissement par le Conseil général en décembre 2021.

Le Conseil des parents s'est réuni à plusieurs reprises. Il a pu faire part au Conseiller communal en charge du dicastère de plusieurs préoccupations. Des réponses circonstanciées ont pu être données et des mesures appropriées, en collaboration avec les secteurs communaux concernés, ont pu être mises en place.

Activités et Services extrascolaires

Le sport scolaire facultatif (SSF)

Pour l'année scolaire 2022-2023, 125 enfants se sont inscrits à une ou plusieurs activités sportives. La planification du sport scolaire facultatif proposait des cours de patinage, judo, athlétisme, natation, jeux de balle, basketball, badminton, football filles, tennis de table, tennis & padel. La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants.

Rappelons que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière.

Le service des devoirs surveillés (SDS)

Le Service Enfance et formation a repris dès la rentrée 2022-2023 la gestion et la coordination des devoirs surveillés. Durant le premier semestre, une moyenne d'environ 85 élèves a fréquenté hebdomadairement les devoirs surveillés dans les deux établissements scolaires, et ce n'est pas moins d'une vingtaine de surveillants qui les ont accompagnés dans leurs tâches.

Le service médical et le service dentaire scolaires

Selon le concept cantonal de médecine scolaire, les élèves doivent passer deux visites médicales durant la scolarité obligatoire.

- Le 1^{er} examen obligatoire est délégué aux médecins privés. Il a lieu à l'âge préscolaire, auprès du médecin de famille ou du pédiatre, et les parents doivent attester auprès de leur commune qu'ils ont rempli leur obligation en la matière.
- Le 2^e examen obligatoire a lieu durant la 9H et se focalise sur les problèmes psychosociaux, tout en maintenant en parallèle les vaccinations proposées jusqu'ici. Cet examen comprend essentiellement un entretien, qui est mené soit par un-e infirmier-ère scolaire, soit par un –e médecin scolaire. Cet entretien avec un professionnel de la santé permet d'ouvrir le dialogue, de répondre aux questions de l'élève et de détecter d'éventuels problèmes. Un contrôle du poids, de la taille et du dos est également effectué. Ce deuxième examen est complémentaire aux contrôles effectués chez le médecin habituel de l'enfant.

Le partenariat avec le Centre dentaire b1 se poursuit en matière de médecine dentaire scolaire pour les établissements primaires du cercle.

Pour rappel, l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne a pris de son côté l'option de poursuivre sa collaboration avec le service dentaire scolaire cantonal, malgré la fermeture de sa clinique fixe à Marly. Les contrôles et les éventuels traitements dentaires des élèves du Cycle d'Orientation de Marly génèrent ainsi encore une facturation directe du service dentaire scolaire cantonal à la commune de Marly, qui continue donc à assumer le contentieux dans ce contexte. Notons par ailleurs que plusieurs familles continuent à confier le traitement de leur enfant en âge de scolarité primaire au service dentaire cantonal, conformément au principe de libre choix du médecin.

Petite enfance

Secteur de l'accueil de l'enfance (SAEM)

En ce début d'année 2022, la structure n'a pas été épargnée par le nouveau virus omicron. Les structures ont tout de même pu assurer l'accueil des enfants au quotidien malgré l'évolution des cas positifs. De janvier à avril 2022, la régularité de présence du personnel, en partie grâce à la rigueur d'application des directives sanitaires cantonales, a permis aux structures d'accompagner les enfants de manière très favorable. Durant cette période plusieurs collaboratrices et collaborateurs, enfants et parents ont été contaminés par le Covid-19, et se sont retrouvés en quarantaine. Il a fallu dès lors trouver des solutions, parfois dans l'urgence, pour permettre aux groupes de continuer d'accueillir les enfants dans des conditions sécurisées et sécurisantes pour les enfants.

Dès lors, cinq mesures ont été proposées afin de soutenir les structures d'accueil en manque de personnel et les directions durant cette période :

- la réduction des horaires d'ouverture ;
- la dérogation au quota d'encadrement d'enfant par personne ;
- la réunion de deux groupes d'enfant en un seul ;
- le dépassement de plus de 50% de personnel auxiliaire dans un groupe d'enfant ;
- la prise en charge par du personnel auxiliaire (y compris des apprenties assistantes socio-éducatives de 3^{ème} année), d'ouvertures et fermetures de groupes dans l'établissement (première et dernière heure de la journée).

Parmi les directives sanitaires délivrées par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), en collaboration avec le Service du médecin cantonal (SMC), notons le port du masque obligatoire durant toute la journée tout d'abord, puis uniquement pour les personnes non vaccinées par la suite. Suite à l'augmentation du nombre de contaminations, les autorités ont réintroduit l'obligation du port du masque pour tout le monde et rappelé le maintien des gestes barrières, tout comme la désinfection régulière des locaux et des jeux.

L'année 2022 a vu la fin les mesures liées au Covid, malgré un début d'année encore en flux tendu avec des absences de collaborateurs-trices et d'enfants infectés par le virus. Mais ce fut malgré tout un soulagement pour toutes et tous de voir la vie « normale » reprendre son cours, avec son lot d'activités ordinaires et variées. En juin, les structures ont pu fêter ce retour à la normale avec les parents à l'occasion d'une raclette, à l'AES de Marly Grand-Pré et à Marly Cité pour l'AES et la crèche. Ces moments de partage et d'échanges ont été appréciés par tout un chacun et ont permis de renforcer les liens et le partenariat entre les professionnels, les parents et les enfants.

La cuisine centralisée a continué à prendre de l'envergure et un accent important a été mis sur l'achat de produits locaux et bio. La transition s'est effectuée progressivement. Cette transition va continuer avec pour objectif l'obtention en 2023 du label fourchette verte Ama Terra pour chaque structure. Le nombre de repas confectionnés chaque semaine est d'environ 850. A cela s'ajoutent les petits déjeuners à la crèche pour les enfants à hauteur d'environ 200 par semaine ainsi que les goûters pour toutes les structures, environ 500 par semaine. La collaboration avec l'association « De Toutes Nos Forces » continue de façon très satisfaisante. Cette présence pour aider à la confection des repas, à la vaisselle et aux nettoyages est très appréciée et a été à quelques reprises d'un précieux soutien, notamment pour des

remplacements au pied levé de la cuisinière. Les interactions avec les enfants tout comme avec le personnel sont enrichissantes, de part et d'autre. La tolérance et l'acceptation de la différence sont ainsi renforcées. Ces personnes font désormais partie de l'environnement des enfants tout comme du personnel des structures. De très beaux moments d'échanges se produisent régulièrement. Il n'est ainsi pas rare que certains enfants aillent vers les éducateurs poser des questions sur les différents handicaps ou situations. Des échanges éducatifs et instructifs ont alors lieu, et à chaque fois les enfants en sont très satisfaits. L'objectif d'inclusion est une réussite tant sur le plan professionnel que social et humain. Une collaboration s'est également mise en place avec le PITSC dans le cadre de la livraison des repas à l'AES de Marly Grand-Pré.

Avec la perspective de la cuisine professionnelle du nouveau centre scolaire de Château d'Eau, au vu du nombre conséquent de repas confectionnés chaque jour, de l'évolution encore projetée, et suite au départ de la cuisinière, le Conseil communal a décidé d'engager un cuisinier professionnel, ceci dès le début de 2023, tout en renforçant la collaboration avec l'association « De Toutes Nos Forces » et avec le PITSC.

Des projets, tels que les entretiens tripartites, ont permis de renforcer la qualité d'accueil des enfants, des familles et d'instaurer une synergie avec les accueils extrascolaires de Marly Cité et Grand-Pré. Chaque année, un entretien tripartite (crèche-AES-parents) est proposé aux familles dont les enfants sont inscrits dans les AES de Marly. Le travail pédagogique et les projets éducatifs mis en place pour l'accompagnement de l'enfant à la crèche sont transmis lors de cet entretien. De plus, les parents font partie intégrante et sont acteurs en présentant leur enfant. Ainsi, c'est en se référant à des valeurs communes et à une écoute active selon les besoins de chaque partie qu'une continuité dans la prise en charge des enfants peut être réalisée.

Les structures ont participé à la phase test du projet mis en place « *Histoire en mouvements* » élaboré conjointement par les coordinations Pedibus des cantons de Fribourg et de Vaud. Ce projet vise à faire connaître le Pedibus plus largement en favorisant l'activité physique des enfants par le jeu.

Crèche communale Les Lucioles

Le personnel s'est énormément impliqué et a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation ainsi que d'une forte volonté de tout mettre en œuvre pour maintenir la qualité de l'accueil. La structure a dû remettre en place une gestion du nombre de parents pouvant se trouver en même temps dans le vestiaire, à l'aide de cartes numérotées. L'équipe relève la bonne collaboration et la compréhension dont ont fait part les parents.

La crèche s'efforce d'offrir un lieu sécurisant et bienveillant pour les enfants, les parents et pour l'équipe éducative. Chaque année, une thématique institutionnelle est introduite comme base de travail pédagogique. La thématique de l'année 2022 portait sur les transports. Ainsi, les activités et les projets ont tourné autour de ce thème.

Durant l'année, l'équipe éducative a participé à diverses formations. La première formation, organisée par les Assises fribourgeoises de l'accueil de la petite enfance, s'intitulait : « *Comment accompagner les enfants avec besoins spécifiques dans les structures d'accueil ?* ». Par cette formation, l'équipe éducative est repartie avec une valise à outils permettant de mettre en pratique un accompagnement individuel. Durant cette année, la crèche a collaboré à plusieurs reprises avec le service éducatif itinérant (SEI) dont des pédagogues suivent des enfants inscrits à la crèche.

L'équipe éducative a participé à la formation « *Signons ensemble* ». La communication gestuelle accompagnée par la parole permet aux tout-petits de

pouvoir s'exprimer et se faire comprendre. Ce projet a permis de porter une réflexion sur sa pérennisation et à l'appliquer au quotidien. Le rôle de l'éducateur/trice consiste à aider l'enfant à mieux comprendre le monde qui l'entoure.

L'équipe éducative a également abordé le sujet du passage des enfants d'un groupe à l'autre et de l'importance de la collaboration avec les parents. Les enjeux sont nombreux pour chaque membre du trio parents-enfants-professionnels : le bien-être de l'enfant, le soutien à la parentalité et la cohésion sociale. La relation avec les familles renforce la reconnaissance du statut et des compétences du personnel et améliore la visibilité sociale.

La bibliothèque communale a également été très sollicitée par les enfants et le personnel éducatif. Des rencontres intergénérationnelles ont vu le jour. En collaboration avec l'association « *De Toutes Nos Forces* », quatre repas de midi ont été mis en place avec les enfants et les habitants des Epinettes 6a et 6b.

Parmi les rituels annuels, il a été prévu de réintroduire la visite du Saint-Nicolas. Ce sont donc plus de 110 paquets qui ont été distribués. La crèche et l'AES de Marly Cité ont également convié les parents autour d'une raclette en juillet 2022 pour clore l'année scolaire et les remercier de leur collaboration et leur confiance.

Les demandes d'inscription restant toujours importantes, une liste d'attente a dû être mise en place ; toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites, plus particulièrement dans le groupe de la nurserie. La crèche accueille désormais 47 enfants par jour. Face à cette forte demande, diverses pistes sont envisagées pour pouvoir y répondre et permettre aux parents de concilier leur vie privée et leur vie professionnelle.

Quelques chiffres :

- La capacité d'accueil de la crèche est de 47 places par jour.
- 151 enfants accueillis en moyenne dont 137 de Marly et 14 d'autres communes (en 2022 : 107 enfants dont 91 de Marly et 16 d'autres communes) ;
- Occupation moyenne sur l'année 2022 : 90.30%

Accueils extrascolaires

Durant l'année 2022, les accueils extrascolaires ont vu une augmentation significative de la fréquentation des enfants. Ce sont environ 200 enfants qui ont pris le chemin des deux AES (127 enfants à Cité et 73 à Grand-Pré) durant l'été. Cette augmentation de 20% par rapport à 2021 est due à l'agrandissement de la commune (nouveau quartier du MIC).

Dans la continuité de la professionnalisation des AES, deux assistants socio-éducatifs sont venus renforcer les équipes en janvier et août 2022.

En mars 2022, le départ à la retraite de la répondante de site de l'AES Grand-Pré a marqué l'arrivée de sa remplaçante.

Au 1^{er} octobre, les accueils et les écoles de Marly ont implémenté un nouveau système de communication. Le programme KLAPP regroupe, simplifie et numérise la communication administrative entre l'école, les élèves et les parents.

Les accueils extrascolaires participent un mercredi après-midi par mois à la lecture de contes proposée par la bibliothèque régionale de Marly.

Les synergies continuent également d'exister entre l'AES Cité et la crèche à raison d'une fois par mois le jeudi matin. En effet, l'atelier « jeunes écoliers » favorise la transition crèche-AES.

AES-Vacances

Durant la période 2022, ce n'est pas moins de 270 enfants qui se sont inscrits pour les AES-Vacances, durant les 6 semaines d'ouverture pendant les vacances scolaires.

Voici les activités que les enfants ont pu apprécier : initiation à la grimpe, cinéma, atelier maquillage/grimage de Carnaval, découverte des poussins au musée d'histoire naturelle, décoration et chasse aux œufs, activités pâtisseries, fabrication de slim, bricolage de printemps/Halloween, activités autour des abeilles, visite d'une ruche à Courtaman, piscine de la Motta, mini-golf, Fribourg Kids balade guidée dans Fribourg, tour du lac de Morat en bateau, ColoRoom (peinture sur toile) à Villars-sur-Glâne, grillades et activités au bois de Moncor, joutes sportives, parcours découverte de la ville de Fribourg, balade lac Noir et lac de Pérolles, maison Cailler à Broc, sculpture de courge et soupe, trampoline à l'Entrepot à Bulle, chasse aux bonbons et cache-cache.

Enfants habitant Marly accueillis dans d'autres crèches

Lorsque la crèche communale ne peut plus offrir de place aux enfants de Marly, ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches. Depuis l'été 2019, il n'y a plus de convention signée avec les crèches extra-communales. Les parents font la demande de placement directement au secteur de l'accueil de l'enfance. La subvention s'établit en fonction du revenu fiscal déterminant des parents et se base sur la grille tarifaire appliquée pour la crèche communale. Ainsi, les parents reçoivent de la commune le montant de la subvention et se chargent ensuite de régler eux-mêmes l'intégralité du prix de pension facturé par la crèche accueillant leur enfant. Cinq crèches extra-communales ont accueilli en 2021 des enfants de Marly. Il s'agit de la Coccinelle à Fribourg, de la crèche Pop à Poppa à Villars-sur-Glâne, des crèches Pérollino, Château des Enfants et Croqu'Lune en ville de Fribourg.

En 2022, la commune a subventionné 17 enfants de 15 familles. Le montant total des subventions pour les placements dans des crèches externes pour 2022 s'est monté à Fr. 48'457.87. Les dépenses pour ce poste ont augmenté de Fr. 2'740.07 par rapport à 2021, soit une augmentation de 6%.

Accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, dont la raison sociale depuis 2020 est « Famiya », agréée par l'Etat de Fribourg et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'association.

En 2022, 43 enfants (45 en 2021) ont été accueillis chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly. Le montant total des dépenses pour l'accueil familial de jour s'élève en 2022 à Fr. 67'310.75, en diminution de Fr. 470.80 par rapport à 2021. La sollicitation du service d'accueil familial de jour est stable.

Bibliothèque

Personnel

L'année 2022 a commencé par une réorganisation organisationnelle interne de la bibliothèque.

Mme Dagon a été nommée responsable de la bibliothèque, tandis que Mme Buntschu s'est vue confier la responsabilité des achats des livres. Les fonctions des différentes collaboratrices ont été redéfinies et clarifiées. L'équipe est composée de 4 personnes. Cette équipe assure le fonctionnement global de la bibliothèque ; les tâches administratives, le prêt de livres, la réparation, la politique d'acquisition et de désherbage ainsi que les diverses animations. Huit jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2022, de 36'612 ouvrages, en légère diminution, le prix des livres ayant augmenté. Parmi ces ouvrages, 38% pour le secteur adultes et 62% pour le secteur jeunesse. 2'588 documents ont été acquis durant l'année 2022.

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou donnés à des associations. En 2022, ce sont 2'865 exemplaires qui ont été supprimés.

Prêts

9'314 visites de lecteurs ont débouché sur 88'087 prêts de livres en 2022, en augmentation de 9% par rapport à 2021. Le nombre de lecteurs actifs a également augmenté de 9% par rapport à 2021.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM	957
Lecteurs des communes non membres de la BRM	74
Plus de 70 enseignants actifs représentent environ 1'500 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.	

En 2022, ce sont 231 nouveaux abonnements qui ont été créés.

Animation

Un vendredi matin par mois, de septembre à mai, « Né pour Lire » s'adresse aux tout-petits pour éveiller leur curiosité. Elle est animée par Mmes A. Dagon et C. Bongard. La bibliothèque offre aux participants un abonnement d'enfant gratuit pour une année. Cela permet d'attirer de nouveaux lecteurs.

« L'heure du conte » a lieu huit fois par année, les mercredis d'octobre à mai. L'heure du conte s'adresse aux enfants de 4-8 ans qui viennent écouter avec bonheur des histoires racontées par les conteuses de la Compagnie du Baluchon.

Le 26 novembre, la bibliothèque a mis sur pied, en collaboration avec *Marly pour tous*, une veillée de conte à la maison de quartier de Marly. A la fin de la soirée, des boissons et des pâtisseries ont été proposées aux nombreux participants.

La bibliothèque de Marly a participé à l'événement national BiblioWeekend initié par Bibliosuisse avec pour thème : « Décrocher la lune ». Elle a proposé au public des animations du 25 au 27 mars 2022. Pour les adultes, la bibliothèque de Marly a proposé un quiz littéraire et musical qui a eu beaucoup de succès. Pour les enfants, les bibliothécaires ont proposé un quiz sur les animaux nocturnes et diurnes et un jeu durant lequel les jeunes devaient trouver leurs héros préférés. Ils avaient aussi la possibilité de participer à un atelier dessin. La bibliothèque a été magnifiquement décorée par des lunes confectionnées par les accueils extrascolaires et la crèche communale de Marly.

Bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire, intégrée à la BRM, dispose d'un budget annuel indépendant de celui de la bibliothèque régionale. La responsable est Mme Stolz, enseignante. Elle s'occupe de l'achat des livres pour les classes primaires et enfantines. Ces livres sont équipés et catalogués par le personnel de la bibliothèque.

89 classes se sont rendues à la bibliothèque en 2022. Mmes Dagon et Bongard ont la responsabilité d'organiser ces visites et animations de classes. La bibliothèque propose actuellement 12 activités différentes. Les enfants y adhèrent avec un grand intérêt.